

HADJ 2015

28.800 hadjis algériens attendus  
aux Lieux saints de l'islam

# DK NEWS

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION



Mercredi 18 Mars 2015 - 28 jounada al awal 1436 - N° 902 - Troisième année - Prix : Algérie : 10 DA. France : 1€ [www.dknews-dz.com](http://www.dknews-dz.com)

FÊTE NATIONALE D'IRLANDE

**Le Président Bouteflika félicite son homologue irlandais**

P.28



**Le Président Bouteflika**  
reçoit les nouveaux ambassadeurs de Guinée et du Zimbabwe

P.28



LE MINISTRE DE L'HABITAT M. TEBBOUNE EST FORMEL :

**Réaliser 120.000 logements par an (avec des moyens nationaux d'ici à 2018)**

# C'EST POSSIBLE !

L'ambition de l'Algérie est de construire, à l'horizon 2018, 120.000 logements par année en s'appuyant sur l'outil de réalisation national et les matériaux locaux, a déclaré, mardi à Batna, le ministre de l'Habitat, de l'urbanisme et de la ville, Abdelmadjid Tebboune. Si cet objectif est atteint, a poursuivi le ministre, "nous parviendrons dès 2018 à venir à bout de la crise du logement en Algérie sans avoir à recourir, nécessairement, à des entreprises étrangères". C'est pourquoi, a ajouté M. Tebboune, "nous œuvrons à orienter et à encourager les entreprises algériennes à s'intégrer dans ce processus stratégique au moyen de la modernisation de l'outil de réalisation et par l'industrialisation de la construction de logements".

P.4

**Le programme d'habitat du quinquennat 2010-2014 réalisé à 99%**



ADMINISTRATION  
**14.000 requêtes traitées par le centre d'appel du ministère de l'Intérieur**

ALGERIE-OMC

**Benyounès : «L'Algérie pourrait présenter son dossier d'accession à l'OMC en décembre»**

SÉCURITÉ SOCIALE  
**Signature annoncée d'un accord entre l'UGTA et des organisations patronales**

SELON LE CRAAG  
**Les secousses enregistrées en Algérie résultent d'une activité sismique ordinaire**

SANTÉ

**La marche, c'est aussi du sport**

Pages 14-15

DGSN

DÉLINQUANCE DES MINEURS  
**Une régression de 13 % en 2014**

P.7

FOOTBALL

EQUIPE NATIONALE  
**Zeffane : «Ma convocation pour Doha peut sembler un peu bizarre, mais...»**

P.25

MDN

**2 terroristes éliminés à Aïn Defla**

Deux (2) terroristes ont été éliminés mardi à Aïn Defla par un détachement de l'Armée nationale populaire (ANP), indique un communiqué du ministère de la Défense nationale (MDN).

P.3

## Météo



### Régions Nord : 18° à Alger

Temps partiellement nuageux sur l'Ouest avec localement quelques averses de pluies orageuses vers la région de Tlemcen et Sidi Bel-Abbès. Sur les régions Centre et Est, temps relativement chaud et ensoleillé en cours de journée. Les vents seront modérés en général avec soulèvements de sable sur les Hauts-Plateaux de l'Ouest. La mer sera agitée.

### Régions Sud : 30° à Tamanrasset

Temps généralement ensoleillé. Les vents seront modérés avec soulèvements de sable locaux.

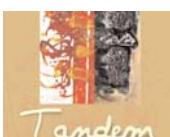
## LES 22 ET 23 MARS

### Célébration de la Journée mondiale de l'eau



Sous le haut patronage du ministre des Ressources en eau, M. Hocine Necib, et sous le slogan «L'eau pour le développement durable», le ministère des Ressources en eau célébrera la Journée mondiale de l'eau, les 22 et 23 mars à l'université des sciences islamiques Emir Abdellkader de Constantine et au niveau du barrage de Beni Haroun à Mila. Un riche programme de festivités (comportant des conférences, expositions, sports nautiques, pêche continentale, dessin... etc.) est prévu à cette occasion.

### GALERIE AÏCHA HADDAD Exposition d'arts plastiques «Tandem»



L'Etablissement Arts et Culture de la wilaya d'Alger, organise jusqu'au 04 avril 2015 à la galerie d'art Aïcha Haddad (84, rue Didouche Mourad, Alger), une exposition d'art plastique des artistes Bousaid Meziane et Boussaid-Mekideche Hayet intitulée «Tandem».

### CENTRE CULTUREL AGHA Conférence de la moudjahida Herrouch Fatma Zohra



L'Etablissement Arts et Culture de la wilaya d'Alger, organise cet après-midi à partir de 14h à l'espace des activités culturelles Agha, une conférence historique qui sera animée par la moudjahida et ancienne condamnée à mort Herrouch Fatma Zohra.

### DU 21 AU 25 MARS À BÉJAÏA Salon du promoteur immobilier



Organisée conjointement par l'agence Pubbox Communication et l'Association des promoteurs immobiliers de Béjaïa, la 3e édition du Salon du promoteur immobilier de Béjaïa se déroulera du 21 au 25 mars 2015 sous un grand chapiteau au parking de la wilaya, un événement qui accueillera plus d'une quarantaine d'exposants.

### CE MATIN À 10H30 AU FORUM DE DK NEWS Conférence sur «La sécurité alimentaire, enjeu pour les filières fruits et légumes»

Dans le cadre de l'organisation du Salon international des fruits et légumes (SIAFEL), en sa deuxième édition les 21, 22 et 23 avril 2015 à Mascara, le président de l'Union nationale des agronomes et le commissaire général de Siafel, organisent une conférence-débat au Forum de DK News ce matin à 10h30 ayant pour thème : «La sécurité alimentaire, enjeu pour les filières fruits et légumes». La rencontre aura lieu au centre de presse de notre publication, 3, rue du Djurdjura Ben Aknoun, Alger.



enjeu pour les filières fruits et légumes». La rencontre aura lieu au centre de presse de notre publication, 3, rue du Djurdjura Ben Aknoun, Alger.

### PALAIS DE LA CULTURE Les origines du drapeau algérien en débat

La bibliothèque du Palais de la Culture, Moudi-Zakaria, abritera cet après-midi à partir de 16h, une conférence animée par M. Houari Touati sur «Les origines du drapeau algérien : une histoire symbolique».



### SAMEDI 21 MARS À L'AURASSI Journée d'étude sur la thérapie de la synchronisation cardiaque

La Société algérienne de cardiologie organisera samedi 21 mars 2015 à l'hôtel El Aurassi, une journée d'étude sur la thérapie de la synchronisation cardiaque.

### SAFEX Ouverture du Salon international de l'automobile



Sous le patronage du ministère du Commerce, le Salon international de l'automobile ouvrira ses portes aujourd'hui et jusqu'au 18 au 25 mars à la Safex, Pins maritime, Alger.

### LE PRIX DU PÉTROLE CHUTE DE NOUVEAU



### Mobilis honore ses retraités



C'était une très émouvante cérémonie qu'a organisé Mobilis, hier à l'hôtel Hilton en l'honneur de ses retraités et leurs familles. L'événement a été pour les retrouvailles d'anciens collègues, aujourd'hui à la retraite, des employés qui se sont donnés pour l'entreprise, qui ont relevé tous les défis et se sont sacrifiés pour promouvoir Mobilis, et d'en faire un fleuron de l'économie algérienne. Sous un slogan ancré dans l'esprit de Mobilis : « La reconnaissance, une de nos valeurs sacrées », la cérémonie a été également l'occasion d'honorer les ex-PDG de Mobilis, ainsi que la mémoire des défunts collègues, décédés en exercice. Le président directeur général de Mobilis, M. Saâd Damma a tenu lors de son allocution de bienvenue, à remercier l'ensemble des convives et leur témoigner toute la reconnaissance de l'entreprise pour les années de dévouement et d'abnégation passées au service de l'opérateur national de téléphonie mobile, tout en précisant qu'un tel événement confirme l'esprit familial créé au sein de Mobilis.

### LES 24 ET 25 MARS AU SOFITEL Rencontres d'affaires et de partenariat Batimaghreb

La 2e édition des rencontres d'affaires et de partenariat Batimaghreb Algérie, organisée par Antares Développement, aura lieu les 24 et 25 mars à l'hôtel Sofitel, Alger.



### MAPFRE ASSISTANCE ALGERIE Lancement le 22 mars d'un nouveau produit



Al l'occasion du lancement d'un nouveau produit «Solution de services destinés aux concessionnaires automobiles», le directeur général de Mapfre assistance Algérie, M. Mustapha Rezzoug, animera une conférence de presse dimanche 22 mars à partir de 15h à la salle de conférence Ali Maâchi, Safex, Alger.

## Louh propose la création d'une instance nationale de protection et de promotion des droits de l'enfance

Le ministre de la Justice, garde des Sceaux, Tayeb Louh, a suggéré lundi à Alger la création d'une instance nationale de protection et de promotion des droits de l'enfance qui sera présidée par un délégué national.

M. Louh qui présentait le projet de loi relatif à la protection de l'enfant devant la commission des Affaires juridiques, administratives et des libertés de l'Assemblée populaire nationale (APN), a également suggéré d'instituer la Journée nationale de l'enfant dont «la date sera celle la promulgation de cette loi». Il a précisé que le projet de loi en question visait à «mettre au point des règles et mécanismes pour la protection de l'enfant par l'adaptation de la législation nationale aux conventions internationales ratifiées par l'Algérie», a indiqué un communiqué de l'APN.

Le projet vise également à «mettre en place un cadre juridique global pour la protection de l'enfant qui englobera la protection sociale et judiciaire pour deux catégories d'enfants ayant besoin d'aide (enfants en danger et enfants délinquants) tout en veillant aux spécificités de chaque catégorie», a-t-il poursuivi.

Il a souligné que le projet tendait aussi à «faciliter le travail des instances spécialisées en matière de protection de l'enfance et à établir des canaux de coordination afin de concrétiser les mécanismes de protection et en garantir l'efficacité».

M. Louh a affirmé à ce propos, que les dispositions du texte «s'inspirent des principes et valeurs de la religion musulmane ainsi que des articles 63 et 65 de la Constitution qui insistent sur la protection de l'enfant et l'obligation des



parents à accomplir leur devoir d'éducation et de protection» ainsi que des traités et conventions internationaux ratifiés par l'Algérie et, particulièrement la Déclaration universelle des droits de l'homme et le Pacte international relatif aux droits civiques et politiques dont la convention relative aux droits de l'enfant».

Pour sa part, le président de la commission des Affaires juridiques, administratives et des libertés Ammar Djilani, a salué lors de cette réunion qui s'est déroulée en présence du ministre des Relations avec le parlement, Khelil

Mahi, les «efforts consentis par l'Etat pour la mise en exécution des réformes initiées par le président de la République Abdelaziz Bouteflika, dans le secteur de la santé à travers le renforcement du système législatif en le dotant de textes qui garantissent la consécration de l'Etat de droit et des principes des droits de l'homme».

La présentation du projet de loi a été suivie par les interventions des députés qui ont salué ledit projet de loi qui traduit la stratégie adoptée par l'Etat dans la prise en charge et la protection des droits de l'enfance».

## 2 terroristes éliminés à Aïn Defla

Deux (2) terroristes ont été éliminés mardi à Aïn Defla par un détachement de l'Armée nationale populaire (ANP), indique un communiqué du ministère de la Défense nationale (MDN).

«Dans le cadre de la lutte antiterroriste, un détachement de l'ANP, relevant de la 1<sup>re</sup> Région militaire, lors d'une opération de ratissage menée près de Grabiz dans la commune de Bathia au sud-ouest de la wilaya de Aïn Defla, a éliminé aujourd'hui 17 mars 2015 à 7h00, deux (2) terroristes et récupéré un pistolet mitrailleur de type Kalachnikov, un fusil semi-automatique de type Simonov, une paire de jumelles, une grenade et une quantité de munitions», précise la même source.

Par ailleurs, et dans le cadre de la sécurisation des frontières et de la lutte contre la contrebande et la criminalité organisée, des détachements, relevant des secteurs opérationnels de Tamanrasset et d'In Guezam (6<sup>e</sup> Région militaire) «ont appréhendé lundi onze (11) contrebandiers de différentes nationalités africaines et saisi 800 litres de carburant, 936 kilogrammes de produits détergents et d'autres objets», ajoute le communiqué du MDN.



centre fournit des explications aux citoyens à travers le répondeur automatique opérationnel 24/24h.

Il a répondu à 272.986 appels dont 148.833 liés à l'état civil, 70.385 au passeport biométrique et à la carte d'identité nationale, 24.674 au permis de conduire et à la carte grise, 17.542 aux activités associatives et 11.552 aux

activités réglementées.

Le centre a reçu 115.505 appels à travers lesquels il a fourni aux citoyens des informations complémentaires relatives à la constitution des dossiers administratifs à travers l'exploitation du catalogue des procédures administratives intégrées dans l'application poste client du centre d'appel.

## HIER, À 16H57 À SIDI LAKHDAR MOSTAGANEM Secousse tellurique de magnitude 4,4 degrés

Une secousse tellurique d'une magnitude de 4,4 degrés sur l'échelle ouverte de Richter a eu lieu mardi à 16h57 dans la wilaya de Mostaganem, indique le Centre de recherche en astrophysique et géophysique (CRAAG) dans un communiqué.

L'épicentre de la secousse a été localisé à 8 km au sud-ouest de Sidi-Lakhdar, précise la même source.

## OULD KHELIFA : L'enseignement et l'alphabétisation constituent «un grand défi» pour l'Algérie

Le président de l'Assemblée populaire nationale (APN), Mohamed Larbi Ould Khelifa, a souligné lundi à Alger que l'enseignement et l'alphabétisation constituaient «un grand défi» pour l'Algérie rappelant que le président de la République, Abdelaziz Bouteflika a fait de l'alphabétisation «une priorité».

M. Ould Khelifa a reçu une délégation de l'association d'alphabétisation «Iqraa», conduite par Aicha Barki, présidente de l'association, dans le cadre de «l'ouverture de l'APN sur la société civile», indique un communiqué de l'APN.

Lors de cette rencontre, M. Ould Khelifa a indiqué que l'enseignement et l'alphabétisation constituaient «un grand défi» pour l'Algérie, rappelant que le président de la République, Abdelaziz Bouteflika «a fait de l'alphabétisation une priorité en insistant sur le déploiement de tous les efforts pour éradiquer ce phénomène».

Saluant les efforts consentis par cette association qui s'inspire dans sa noble mission «de l'Histoire islamique», M. Ould Khelifa s'est dit optimiste quant à l'éradication «du phénomène d'analphabétisme à l'horizon 2025». Pour sa part, Mme Barki s'est félicitée de l'intérêt qu'accorde le président de l'APN aux efforts de l'association dans la lutte contre l'analphabétisme.

Elle a indiqué, dans le même contexte, que l'action sera focalisée sur l'évaluation des résultats de la stratégie adoptée en matière d'alphabétisation, appelant à conférer à cette association «le caractère d'intérêt général».

## Ould Khelifa rencontre une délégation de l'association culturelle «El-Kalima»

Le rôle de l'intellectuel dans la préservation de l'unité nationale était au centre de la rencontre hier entre le président de l'Assemblée populaire nationale (APN), Mohamed Larbi Ould Khelifa, et une délégation de l'association «El-Kalima» pour la culture et l'information présidée par Abdelaali Mezghiche.

Cette rencontre entre dans le cadre des consultations initiées par l'APN pour écouter les préoccupations du mouvement associatif à la lumière de la nouvelle loi sur les associations adoptée par les deux chambres du Parlement en 2012.

Saluant cette première initiative du genre entre une institution législative et les associations de la société civile, le président de l'association «El-Kalima» a précisé que le débat avait porté sur «le rôle de l'intellectuel algérien dans la préservation de l'unité nationale et la défense des causes nationales».

La rencontre a également permis à l'association de faire part de ses préoccupations, notamment «en ce qui concerne la distribution du livre et la mondialisation rampante qui envahit la culture nationale authentique». M. Mezghiche a souligné que son association était disposée à «assumer pleinement son rôle» dans le champ culturel algérien, à sensibiliser les jeunes et à servir l'intérêt national.

**HABITAT - TEBBOUNE OPTIMISTE :**

► Réaliser 120.000 logements par an avec des moyens nationaux d'ici à 2018

**C'est possible !**

L'ambition de l'Algérie est de construire, à l'horizon 2018, 120.000 logements par année en s'appuyant sur l'outil de réalisation national et les matériaux locaux, a déclaré, hier à Batna, le ministre de l'Habitat, de l'urbanisme et de la ville, Abdelmadjid Tebboune.

Si cet objectif est atteint, a poursuivi le ministre, "nous parviendrons dès 2018 à venir à bout de la crise du logement en Algérie sans avoir à recourir, nécessairement, à des entreprises étrangères".

C'est pourquoi, a ajouté M. Tebboune, "nous œuvrons à orienter et à encourager les entreprises algériennes à s'intégrer dans ce processus stratégique au moyen de la modernisation de l'outil de réalisation et par l'industrialisation de la construction de logements".

Le ministre, qui inspectait des chantiers d'habitat au nouveau pôle urbain de Hamla, au chef-lieu de wilaya, a rappelé que le pays réalise, aujourd'hui, quelque 80.000 logements/an, alors que les besoins se chiffrent à 250.000 unités.

M. Tebboune a déploré, dans ce contexte, le fait que les 113 entreprises retenues dans le cadre de la short-list étaient "toujours attendues" malgré les opportunités qui leur sont offertes et qui leur permettent de mener des consultations directes avec les maîtres d'ouvrage, leur évitant ainsi de tomber dans les procédures initiales découlant des appels d'offres.



Insistant à nouveau sur la nécessité de compter avant tout sur l'outil de réalisation algérien, il a également rappelé que les entreprises figurant sur la short-list en question ont été choisies parmi celles capables de construire 400 logements logements/an, tandis qu'il n'est fait appelle qu'aux entreprises étrangères pouvant réaliser 1.500 logements/an.

Le ministre a aussi rappelé, dans le même contexte, l'obligation d'utiliser des matériaux locaux chaque fois que c'est possible, soulignant, dans la foulée, l'interdiction de les importer dans ces cas.

La wilaya de Batna a été citée en exemple par M. Abdelmadjid Tebboune qui, après sa visite dans la commune montagneuse d'Arris, la veille, s'est félicité de la présence en force des entrepreneurs privés locaux sur les différents chantiers d'habitat où, malgré la nature difficile du terrain, le coût au m<sup>2</sup> n'excède pas les 32.000 dinars alors qu'il atteint 35.000 dinars dans d'autres régions.

"Nous nous trouvons dans une wilaya-pilote en matière de réalisation de logements et cela qualifie cette région à recevoir de nouveaux pro-

grammes d'habitat dans le cadre du plan quinquennal 2015-2019", a encore souligné le ministre.

S'agissant du foncier destiné aux équipements publics, M. Tebboune a rappelé la création d'un fonds spécial destiné à l'acquisition de terrains et au financement, le cas échéant, des indemnisations résultant d'expropriations. Un fonds, a-t-il précisé, déjà mis en place à Oran et dans d'autres vilayats à l'instar de Tizi Ouzou, devant être mis à la disposition des walids dans un souci de gain de temps.

M. Tebboune a également évoqué la question de l'urbanisme pour affirmer qu'une équipe s'emploie à l'heure actuelle à la révision de toutes les lois en relation avec ce volet, l'objectif étant d'élargir le champ d'intervention des investisseurs privés et de permettre à l'Etat de se consacrer aux équipements publics.

Le ministre de l'Habitat a inauguré, au second jour de sa visite de travail, une usine de statut privé spécialisée dans la production de dalles de sol (17.000 m<sup>2</sup>/jour) selon un processus de fabrication ultramoderne. Une entreprise dont le produit n'a rien à envier aux revêtements européens et qui a réussi, selon M. Tebboune, à s'intégrer dans le processus du "compter sur soi".

M. Tebboune qui devait, avant de clore sa visite, réunir les responsables locaux de l'administration et du secteur de l'Habitat, au siège de la wilaya, avait auparavant posé, au pôle urbain de Hamla, la première pierre de 1.650 logements location-vente.

**EN PRÉSENCE DE M. KADI****Lancement des travaux du doublement du tronçon de la RN 1 reliant Aïn Oussera à Boughezoul**

Les travaux du doublement du tronçon routier reliant Aïn Oussera (Djelfa) et Boughezoul (Médéa) sur la RN1 ont été lancés mardi sur une distance de 34 km, en présence du ministre des Travaux publics, Abdelkader Kadi. Ce projet, auquel une enveloppe financière de 10 milliards DA a été allouée, prévoit la réalisation de sept (7) ouvrages d'art, quatre (4) échangeurs et une déviation d'accès à la ville d'Aïn Oussera sur une distance de 10 km. Il devrait être achevé dans un délai de 24 mois, selon sa fiche technique.

Le deuxième jour de sa visite de travail dans la wilaya, le ministre a inspecté les travaux de réalisation d'un ouvrage d'art sur la RN1, à l'entrée nord de la ville de Djelfa, ainsi que le projet de dédoublement du même axe routier dans son tronçon reliant les localités de Hassi Bahbah et Aïn Oussera, sur une longueur de 40 km et auquel une enveloppe de 10 milliards DA a été allouée.

Un état des projets des Travaux publics dans la wilaya, inscrits au titre du programme quinquennal 2010-2014, a été présenté au ministre par les responsables locaux du secteur. Une enveloppe d'environ 39 milliards DA a été allouée à la wilaya dans ce cadre, afin de réaliser un total de 81 opérations, consistant notamment en le doublement de routes sur une distance de 94 km, la réhabilitation de tronçons routiers dégradés ainsi que l'ouverture de nouveaux axes permettant de désenclaver plusieurs localités.

Pas moins de 26% du réseau routier global de la wilaya se trouve dans un état de dégradation, selon le même exposé.

Les chemins communaux sont les plus touchés par la dégradation avec un taux de 38%, suivis des chemins de wilaya avec 23% et les routes nationales avec 9%, selon le même document.

M. Kadi a, par ailleurs, inspecté le projet d'extension de la RN 167 reliant Aïn Oussera et Had S'hari, sur une distance de 40 km, et auquel une enveloppe de 800 millions DA a été allouée. Il a aussi visité le projet d'extension de la RN 40 B entre Sidi Laadjal et Aïn Oussera sur une distance de 50 km.

Il avait affirmé, au premier jour de sa visite lundi en début de soirée, que le Premier ministre avait donné son aval pour la réalisation du tronçon restant relevant du projet de doublement de la RN1, reliant les wilayas de Djelfa et La-

ghouat, sur une distance de 64 km. Il a précisé que des démarches relatives au mode de financement de ce projet étaient en cours. Une fiche technique lui a été présentée au niveau de la localité de Theniat Lekwafel (15 km au sud de Djelfa) sur ce projet.

Six échangeurs et cinq ouvrages d'art sont prévus dans ce projet, qui nécessite une enveloppe de 23 milliards DA, selon des études techniques.

**TEBBOUNE CONFIRME :  
Le programme d'habitat du quinquennat 2010-2014 réalisé à 99%**

Le programme d'habitat inscrit en Algérie dans le cadre du programme quinquennal 2010-2014 a été réalisé à 99%, a affirmé, hier à Batna, le ministre de l'Habitat, de l'urbanisme et de la ville, Abdelmadjid Tebboune.

«Nous avons pu réceptionner, pour la première fois depuis l'indépendance du pays, 328.000 logements, tous segments confondus, à

la fin de 2014, contre 247.000 unités en 2013», a souligné le ministre au cours d'une séance de travail tenue au siège de la wilaya. Soulignant qu'il s'agit-là d'un rythme «à maintenir», M. Tebboune a déclaré que les besoins qui se chiffrent actuellement à 720.000 logements seront satisfaits lors du quinquennat 2015-2019 à la faveur de la pleine exploitation des capacités nationales et

du fichier national de l'habitat. M. Tebboune a également indiqué que même si le secteur de l'habitat offre actuellement quelque 700.000 emplois, il ne suscite pas l'engouement souhaité dès lors que les chantiers continuent de fonctionner selon les procédés traditionnels qui gagneraient à être supplantis par la modernisation des moyens de réalisation et l'industrialisation du logement.

**RAIL ▶****Divergences autour du projet de doublement de la voie ferrée Bejaia-Béni-Mansour**

Le projet de doublement de la voie ferrée entre Bejaia et Beni-Mansour, sur une distance de 87 km, est au centre d'une divergence entre les riverains opposés au tracé et le maître de l'ouvrage, l'Agence nationale d'études et de suivi de la réalisation des investissements ferroviaires (Anesrif), a-t-on constaté.

Les opposants à ce projet estiment qu'il va occasionner des dégâts multiples aux habitations et aux unités économiques avoisinantes, alors qu'au niveau de l'Anesrif on affirme le contraire en soutenant qu'un effort a été déployé pour en réduire au maximum les effets néfastes du projet. Réunies mardi par le wali de Bejaia afin de «lever les équivoques», les deux parties n'ont pas réussi à trouver de compromis pour «libérer» le projet et permettre aux entreprises en charge de la réalisation d'entamer les travaux.

Au bout de plusieurs heures d'échanges, il a été décidé de suspendre la séance et de se donner rendez-vous prochainement à Alger, au siège de la direction de l'Anesrif pour réexaminer le dossier et mettre surtout à plat les points de discorde, notamment l'option de la correction de certains tronçons de l'itinéraire qui posent problème, ou tout honnêtement aller, selon les exigences des contestataires, vers le définition d'un nouveau tracé. L'absence d'accord à l'évidence aura comme conséquence le décalage de la phase d'entame des travaux, voire de l'installation des bases de vie des entreprises engagées dans ce cadre, notamment Cosider et Infra-rail, parées à se lancer dans «l'aventure», mais contrariées dans leur déploiement par les contestataires, a-t-on expliqué. «Nous sommes opposés au tracé de cette ligne ferroviaire qui va venir à bout de

quelque 1600 constructions, 32 unités économiques, des cimetières, des écoles et des mosquées», a soutenu Mourad Aït-Brahim, président de l'association locale de défense des intérêts des citoyens, qui plaide pour un nouveau tracé «moins coûteux et moins démolisseur». Pour les responsables de l'Anesrif, ce bilan est «nettement exagéré». «Il ne concerne tout au plus que 480 habitations et une vingtaine d'unités économiques qui de plus ne sont pas menacées frontallement», s'est défendu l'un de ces responsables, estimant que «l'étude et les levées topographiques ont été faits par un bureau d'étude étranger ayant une expérience et une compétence avérées dans ce domaine». En signe de protestation de la part des riverains, la voie ferrée reliant Bejaia à Beni-Mansour sur une distance de 85 km, avait été fermée 16 jours durant par des habitants de la lo-



calité de Boudjellil, avant que le trafic ne reprenne le 12 mars.

Le projet de la voie ferrée Bejaia-Béni-Mansour, dont les travaux de réalisation n'ont pas encore commencé, porte sur le doublement de la voie sur 87 km, assorti de la construction de 21 ponts et viaducs, le creusement de trois tunnels et la modernisation de neufs gares et quatre haltes.

Selon sa fiche technique, il devrait être réceptionné en juillet

2019 et va permettre la circulation de train express avec des vitesses de pointes de 160 km/heure pour les trains voyageurs et 100 km à l'heure pour les trains de marchandise.

En plus des gains de temps et de sécurité qu'il devrait engendrer, sa réalisation est de nature à renforcer substantiellement l'ouverture de la wilaya vers les autres régions du pays.

APS

**TRAVAIL****El Ghazi appelle à la préservation des acquis des réformes des structures de la Sécurité sociale**

**Le ministre du Travail, de l'emploi et de la sécurité sociale, M. Mohamed El Ghazi a appelé, hier à Alger, à la nécessité de préserver les acquis des réformes de modernisation des structures chargées de la Sécurité sociale et le maintien de l'équilibre financier garant du système de sécurité sociale et du principe d'égalité dans la prise en charge médicale des citoyens.**

Dans une allocution à l'ouverture du regroupement national des directeurs d'agences et structures de la Caisse nationale des assurances sociales des travailleurs salariés (CNAS), M. El Ghazi a souligné «la nécessité de préserver les acquis des réformes de modernisation des structures chargées de la sécurité sociale et le maintien de l'équilibre financier garant du système de sécurité sociale et du principe d'égalité dans la prise en charge médicale des citoyens».

«Le système algérien de sécurité sociale qui se veut moderne, performant et complet a connu un développement des mécanismes, des outils et méthodes visant l'amélioration de la qualité des prestations des usagers de la sécurité sociale», a rappelé le ministre.

«Une panoplie de textes législatifs, réglementations et mesures ont été mises en oeuvre traduisant l'application effective des réformes décidées», a indiqué M. El Ghazi.



Le ministre a tenu à souligner «un aspect des plus déterminants dans les missions dévolues aux structures de la sécurité sociale qui concerne l'humanisation du service public, notamment par l'amélioration des conditions d'accueil et les délais de traitement des doléances des usagers pour lesquels je ne saurais tolérer aucun dépassement ni agissement contraire à la bonne pratique et au respect des usagers», a-t-il dit.

L'application rigoureuse de toutes les mesures prises par le secteur dans le cadre de la facilitation et de l'allègement des procédures administratives ne saurait souffrir aucune négligence et/ou autre inobservation», a-t-il ajouté.

Le ministre a également insisté sur le rôle de «la modernisation qui doit être la préoccupation permanente car permettant le développement et l'accès aux technolo-

gies modernes de l'information et de la communication, moyen incontournable dans l'accomplissement avec rapidité et efficience des tâches et missions».

«La fonction contrôle reste un axe essentiel et en appelle en tant de besoins aux sanctions et dispositions réglementaires qui s'imposent en la matière, une fois les concernés informés de leurs droits et obligations», a poursuivi le ministre ajoutant que «ce volet est d'autant plus important qu'il contribue à la rationalisation des dépenses de la sécurité sociale et de la pérennité des équilibres financiers», selon M. El Ghazi.

Le ministre a tenu à rappeler que «les réformes et tout développement sont conditionnés par la disponibilité d'une ressource humaine compétente et en mesure de relever les défis, raison pour laquelle a été créée l'Ecole supérieure de la sécurité sociale pour assurer la formation de notre ressource humaine visant l'excellence et l'efficacité dans le rendement». Dans une déclaration à la presse en marge de cette rencontre, le ministre a précisé que l'Algérie est pionnière en matière de protection sociale par rapport à d'autres pays dont les recettes dépassent les siennes», rappelant la distribution de «2 millions de cartes Chifa dont bénéficient des ayants droit, ce qui porte le nombre des bénéficiaires à 34 millions de citoyens».

**SÉCURITÉ SOCIALE****Signature prochaine d'un accord entre l'UGTA et des organisations patronales**

Un accord sera prochainement signé entre l'Union générale des travailleurs algériens (UGTA) et des organisations patronales portant sur le recouvrement des cotisations de la Sécurité sociale et la représentation syndicale au sein des entreprises privées, a indiqué hier à Alger le secrétaire général de l'UGTA, Abdelmajid Sidi Saïd. «Nous sommes parvenus à un accord et nous procéderons à sa signature dans les semaines à venir avec les organisations patronales, l'objectif étant de recouvrer les cotisations de la Sécurité sociale et d'assurer une représentation syndicale au sein des entreprises du secteur privé», a indiqué M. Sidi Saïd dans une allocution prononcée lors du regroupement national des directeurs d'agences et de structures de la Caisse nationale des assurances

sociales des travailleurs salariés (CNAS). «L'Algérie dispose d'un système de sécurité sociale pionnier au double plan africain et méditerranéen, mis en place en collaboration avec les différents partenaires» en vue de la prise en charge du salarié et de ses ayants droit», a indiqué le responsable.

Pour sa part, le directeur général de la CNAS, Slimane Mellouka, a fait savoir que «de nouvelles prestations médicales sont en cours d'examen en vue de les introduire dans la carte Chifa, tels les analyses médicales», soulignant que «la caisse œuvrera durant l'année en cours au recouvrement des arriérés des cotisations et à la poursuite des efforts pour faciliter l'accès du citoyen aux prestations de la CNAS».

**BEAUX-ARTS D'ALGER****Une délégation du ministère de la Culture rencontre les étudiants grévistes**

Une délégation du ministère de la Culture s'est rendue hier à l'Ecole supérieure des Beaux-arts d'Alger (Esba) pour rencontrer les étudiants de cet établissement, en grève ouverte depuis dimanche dernier, a-t-on constaté sur place. Composée de cadres de la Direction de l'administration et des moyens, qui gère les établissements de formation sous tutelle du ministère, la délégation s'est entretenue avec les représentants des grévistes dans la cour de l'Ecole où étaient rassemblés une quarantaine d'étu-

dents dont certains avaient passé la nuit sur place. Les grévistes ont exigé que la ministre de la Culture, Nadia Labidi, se déplace au siège de l'Esba pour écouter «directement» leurs revendications. «Cela fait trois ans que nous discutons avec le ministère de la Culture sans que la situation ne s'améliore, nous voulons parler directement à la ministre», a résumé une étudiante en quatrième année de sculpture à l'issue de la rencontre avec les cadres du ministère. En plus de réclamer le départ de l'actuel direc-

teur, les grévistes demandent «une remise à niveau des programmes et des diplômes délivrés par l'école ainsi qu'une plus grande transparence dans la gestion du matériel acheté par l'établissement et dans les différentes commandes adressées à l'école» par des structures publiques ont indiqué des étudiants. «Absent», selon des employés de l'Esba, le directeur, Kamel Chaou, n'a pu répondre aux questions des journalistes présents sur les lieux.

**ENTREPRISES****Les opérateurs du commerce extérieur appelés à appliquer les règles d'origine**

Les opérateurs du commerce extérieur ont été appelés, hier, à mettre en œuvre les règles d'origine, et ce, essentiellement pour les produits nationaux leur permettant un meilleur accès aux marchés extérieurs. Les règles d'origine, définies comme la «nationalité économique» des marchandises dans le commerce extérieur, permettent de définir le pays d'origine d'un produit et de bénéficier ainsi d'avantages fiscaux et douaniers octroyés dans le cadre des accords de libre-échange signés par ce pays, a-t-on expliqué lors d'une journée d'information consacrée à ce thème. Elles sont également importantes en matière d'importation puisque les droits et restrictions applicables dépendent souvent de la provenance des produits importés. Organisée par la Chambre algérienne de commerce et d'industrie (Caci) en collaboration avec la Direction générale des Douanes (DGD), cette rencontre a permis aux importateurs et exportateurs de prendre connaissance de l'importance et des enjeux des règles d'origine et du rôle de ces dernières dans la protection de l'économie nationale. «Les règles d'origine permettent aux produits algériens de bénéficier des avantages préférentiels dans le cadre des accords de libre-échange signés par l'Algérie et, donc, un accès plus facile au marché international, notamment arabe et européen», a expliqué Mourad Tebbi, inspecteur divisionnaire à la

DGD. L'Algérie est signataire de plusieurs accords et conventions du commerce extérieur concernés par l'application de ces règles dont notamment l'Accord d'association entre l'Algérie et l'Union européenne, l'accord de la Grande zone arabe de libre-échange (Gzale) et l'accord commercial préférentiel entre l'Algérie et la Tunisie. Selon M. Tebbi, l'utilisation des règles d'origine préférentielles pourra contribuer dans la promotion des exportations hors hydrocarbures puisqu'elles attribuent au produit national plus de crédibilité, de compétitivité et surtout de facilité d'accès à l'international. Dans ce sens, la directrice des relations internationales à la Caci, Mme Wahiba Bahloul, a estimé que l'organisation de cette journée d'information visait à inciter les entreprises algériennes à utiliser ces règles d'origine et à les informer de l'importance de ces dernières. «Nous voulons inculquer, au sein de nos entreprises, la culture d'aller vers l'international. Mais si nous parlons de diversification de l'économie et d'encouragement de l'exportation hors hydrocarbures, nous devons d'abord maîtriser toutes ces règles», a-t-elle insisté. Pour sa part, le président de l'Association des exportateurs algériens hors hydrocarbures (Anexal), Ali Bey Naceri, a exhorté les opérateurs à mieux cerner cette problématique afin de pouvoir bénéficier des avantages que ces règles procurent.

**QUINQUENNIAL 2015-2019  
600 projets du secteur de la pêche seront lancés à travers le pays**

Au total 600 projets, dont 400 pour la pêche continentale et l'aquaculture, seront lancés par le secteur de la Pêche et des Ressources halieutiques à travers le pays, au titre du programme quinquennal 2015-2019, a annoncé, hier depuis Béchar, le ministre de la Pêche et des Ressources halieutiques, Sid Ahmed Ferroukhi.

Ces projets, qui permettront la concrétisation d'une production de 100.000 tonnes de poisson, seront développés tant dans les espaces marins que dans les bassins, les retenues collinaires, les plans d'eau des barrages, la pisciculture intégrée à l'agriculture, en plus des cages flottantes, a-t-il précisé lors de l'inauguration de la ferme aquacole pilote de Boukais (50 km à l'ouest de Béchar).

Cette nouvelle réalisation, qui vient renforcer le segment d'élevage et de production de diverses espèces de poisson d'eau douce, a nécessité un investissement sectoriel de 120 millions de DA pour sa réalisation et son équipement, selon les responsables locaux du secteur. Cette ferme aquacole, qui est rattachée au centre national de recherches et de développement de la pêche et de l'aquaculture (CNRDPA), a une capacité de production de 50 tonnes de plusieurs poissons d'eau douce, dont le tilapia, la carpe commune et le poisson-chat, et ce grâce à ses différentes installations, dont 34 bassins de production d'alevins, d'élevage et d'engraissement, ont-ils précisé.

S'étendant sur plus de 120 ha et employant 16 agents, cette ferme constituera aussi un espace de recherches et d'application scientifique dans les domaines liés à l'aquaculture, soulignent des cadres du CNRDPA.

Sur place, M. Ferroukhi a mis en exergue l'importance de pareils projets dans le développement des activités du secteur, ainsi que leur apport économique à la commune de Boukais, à vocation essentiellement agricole.

Auparavant, le ministre s'est rendu au centre de formation professionnelle de la commune de Kenedsa (18 km au sud de Béchar) où il s'est enquis du cursus de formation dispensé à une section de 17 agents aquacoles qui, au terme d'une formation de 10 mois, développeront différents segments de la pêche continentale.

Valorisant cette action de formation des jeunes aux métiers de l'aquaculture, le membre du gouvernement a émis le vœu qu'ils soient accompagnés par les différents dispositifs de l'emploi pour leur permettre de concrétiser des projets liés aux activités du secteur.

Au barrage de Djorf Ettorba, le ministre, en compagnie des autorités locales de la wilaya, a donné le coup d'envoi d'un concours de pêche continentale, auquel prennent part 350 pêcheurs.

Le ministre a achevé sa visite de travail de deux jours dans la wilaya par une rencontre les responsables locaux du secteur et les différents intervenants dans le secteur, au cours de laquelle il s'est étalé sur les avantages préconisés par les pouvoirs publics pour encourager la filière, ainsi que le renforcement de l'accompagnement et du suivi des personnes désireuses de se lancer dans cette activité. M. Sid Ahmed Ferroukhi a aussi présidé une cérémonie de signature de deux conventions de coopération entre la direction régionale de la pêche et des ressources halieutiques de Béchar et la direction de la Formation professionnelle, pour la formation des jeunes dans les filières aquacoles, et entre les Chambres de l'agriculture et de la pêche de la wilaya de Béchar pour la sensibilisation des agriculteurs et leur orientation vers des projets à développement intégré pisciculture-agriculture.

APS

## SELON UN EXPERT Mobilisation de l'opinion publique autour des intérêts suprêmes du pays : priorité du travail journalistique



La mobilisation de l'opinion publique autour des intérêts suprêmes du pays et de la préservation de l'unité nationale, est l'une des priorités dans le travail journalistique qui s'impose aujourd'hui», a estimé lundi à Alger le juriste Abdellahid Kadri. Lors d'une conférence animée à l'Ecole supérieure de la magistrature à l'occasion de la Journée arabe de la liberté d'expression, M. Kadri a indiqué que «l'Algérie qui fait face aujourd'hui à plusieurs défis, n'est pas en reste de ce qui se passe dans la région et des plans visant à diviser le monde arabe, d'où la nécessité pour les médias nationaux d'œuvrer à la mobilisation de l'opinion en faveur des intérêts suprêmes et de l'unité nationale en proniant notamment un discours rassembleur».

«Le journaliste est avant tout un citoyen appelé à se conformer à la Constitution

qui stipule que tout citoyen doit défendre sa nation et ses intérêts suprêmes», a-t-il soutenu.

Il a rappelé dans le même sens qu'en se conformant à la déontologie, le travail journalistique doit obéir aux normes d'objectivité loin de toute désinformation.

«Dans tous les pays du monde y compris les démocraties exemplaires, l'Etat recourt par le biais de la justice à des mesures coercitives contre tout dépassement par les médias notamment quand il s'agit de la stabilité du pays et de ses intérêts suprêmes».

Pour sa part, Me Abderrazak Salem, conseiller à la Cour d'Alger, a estimé que «la liberté d'opinion et la liberté d'expression sont consacrées par la Constitution», ajoutant que l'Algérie a ratifié toutes les conventions internationales sur les droits de l'homme».

## ORAN: \_\_\_\_\_ 330 élèves de 22 wilayas invités au 4<sup>e</sup> Forum national des clubs verts

Pas moins de 330 élèves en provenance de 22 wilayas dont celles du sud du pays prendront part au 4<sup>e</sup> Forum national des clubs verts, prévu du 22 au 24 mars courant à Oran, a annoncé mardi le directeur de l'Education de la wilaya.

«Cet événement sera marqué par l'exposition des travaux de 28 clubs verts invités qui aura lieu au lycée Lotfi. Ce forum sera une occasion de rencontres et d'échanges pour les élèves venant aussi bien du Nord que du Sud du pays», a déclaré Mourad Kadiri, lors d'un point de presse, organisé au siège de la fédération des œuvres complémentaires scolaires de la wilaya d'Oran (FOCEO).

Le directeur de l'Education a rappelé que la wilaya d'Oran se positionne comme un «acteur de choix», en termes de sensibilisation, de formation des élèves et d'initiatives en matière de développement durable. Oran abrite le siège de la représentation locale de l'ONG «E2O» et compte six clubs verts et bleus au niveau des établissements scolaires.

Le programme de ce forum national, placé sous le signe «Une décennie des Nations unies au service du développement durable», prévoit, outre des activités pédagogiques à travers l'exposition des travaux des clubs verts dans le domaine de l'éducation environnementale, des activités touristiques et culturelles, selon le même orateur. Des visites pédagogiques seront organisées au niveau de la station de traitement et d'épuration (STEP) d'El Kerma, de la pépinière «Ben Ahmed» (Bir I Djir), du centre d'enfouissement technique (CET) d'El Ançor et au siège de la radio d'Oran.

Selon le vice-président de la fédération des œuvres complémentaires scolaires, Hamid Guenoun, les wilayas invitées sont celles d'Illizi, Ghardaïa, Ouargla, El Oued, Khencela, Biskra, Bordj Bou-Arréridj, Msila, Adrar, Naâma, Saida, Alger et Oran.

Des visites touristiques guidées figurent au programme de ce séjour ainsi qu'une opération de plantation d'arbres sur les hauteurs du Murdjadjio.

## ÉLÈVES DE TERMINALE: Report de l'application de la fiche d'évaluation

**La ministre de l'Education nationale, Nouria Benghebrit a affirmé lundi à Alger que son département a décidé de reporter la mise en application de la fiche d'évaluation continue et l'annulation «éventuelle» des examens du 2<sup>e</sup> trimestre pour les classes de terminale en raison de la grève.**



Lors d'une visio-conférence avec les directeurs de lycées, les inspecteurs et les directeurs de l'Education de wilaya consacrée à la prise en charge des problèmes liés aux absences des enseignants, Mme Benghebrit a indiqué que «la mise en application de la fiche d'évaluation des élèves de la 3<sup>e</sup> année secondaire a été reportée pour cette année».

Par ailleurs, «les examens du deuxième trimestre pour les élèves de la 3<sup>e</sup> année secondaire pourraient être annulés pour rattraper le retard accusé dans les cours en raison de la grève dans l'intérêt de l'élève».

Mme Benghebrit avait affirmé lors de sa dernière conférence de presse que son secteur avait pris une série de mesures pour assurer le droit de

l'élève à l'enseignement suite au mouvement de grève observé par la Conseil national autonome du personnel enseignant du secteur tertiaire de l'éducation (Cnapeste) depuis le 16 février dernier.

«Le ministère a pris une série de mesures dont le renforcement de la responsabilité pédagogique de l'équipe dirigeante au sein de l'établissement scolaire, selon les situations très diversifiées: d'une classe à une autre, d'un établissement à un autre et d'une wilaya à une autre. L'équipe pédagogique de l'établissement a toute la latitude de réaménager, de réguler le rythme et la progression des apprentissages», avait précisé la ministre. Aussi, a-t-elle ajouté, des instructions ont été don-

nées aux responsables de wilaya pour mettre à la disposition des élèves plusieurs dispositifs de soutien et d'accompagnement «afin que l'intérêt de l'élève soit préservé».

Il s'agit, selon la ministre, de cours télévisuels (mardi 19h30 à 20h30 et samedi 8h30 à 9h30 et 19h00 à 20h00), la mise à la disposition des élèves des cours scénarisés de l'ONEFD pour tous les élèves de terminal sur CD.

Le mode d'emploi de ces supports (CD), a été expliqué lundi au lycée Frantz Fanon (Bab El-Oued-Alger), par le directeur de l'enseignement secondaire au ministère de l'Education nationale.

## Les CD ne peuvent pas remplacer l'enseignant

La ministre de l'Education nationale, Nouria Benghebrit a affirmé lundi à Alger que la plateforme de l'enseignement électronique élaborée par le ministère constitue un outil d'accompagnement pour l'élève et «ne peut pas remplacer l'enseignant».

Lors d'une visio-conférence avec les directeurs de wilaya et les inspecteurs de l'enseignement secondaire, consacrée à la prise en charge des problèmes liés aux absences des enseignants, Mme Benghebrit a indiqué que «la plateforme de l'enseignement électronique et les supports élaborés par l'Office national d'enseignement à distance (ONEFD), constituent un moyen d'accompagnement et de soutien pour les élèves et ne peuvent pas remplacer l'enseignant».

Mme Benghebrit qui a rappelé qu'il n'est pas évident que chaque élève soit doté d'un outil informatique, a indiqué avoir donné des instructions aux directeurs des établissements scolaires pour permettre aux élèves d'avoir accès aux salles dotées de l'outil informatique et du réseau internet et bénéficier de la plateforme d'enseignement électronique notamment le support (CD) élaboré pour les élèves de terminale.

Elle a par ailleurs appelé les directeurs et les inspecteurs à accompagner les élèves face aux «rumours» qui peuvent avoir «un impact négatif» sur leur moral.

Mme Benghebrit qui a appelé les parents d'élèves à «ac-

compagner et à rassurer leurs enfants», a indiqué que tous les moyens sont mobilisés pour «préserver l'intérêt de l'élève», soulignant l'importante d'écouter les élèves pour garantir leur succès. Elle a estimé qu'il n'est pas trop tard pour rattraper les cours et réaliser un «bond qualitatif» avec la conjugaison des efforts de tous les directeurs et inspecteurs à travers le territoire national pour un meilleur encadrement et accompagnement des élèves. Qualifiant d'«exceptionnelle» la situation actuelle de l'école algérienne Mme Benghebrit a déploré la poursuite des mouvements de protestation dans le secteur de l'Education au bout des dix dernières années. «Les élèves ne doivent pas être victimes d'une situation qui leur a été imposée», a-t-elle soutenu.

Concernant l'évaluation par les inspecteurs des deux premiers trimestres de l'année scolaire en cours, la ministre a rappelé que le taux d'application du programme a atteint les 70 à 75%, un taux qui dépasse celui enregistré lors de la même période durant les années précédentes (-55%), a-t-elle rappelé.

La rencontre a permis aux directeurs et inspecteurs de passer en revue la situation actuelle au niveau de chaque wilaya. Ils ont affirqué leur disposition à accompagner les élèves pour surmonter cette situation à travers les moyens pédagogiques, matériels et humains mobilisés par la tutelle à effet.

## UNIVERSITÉ

### Le ministère de l'Enseignement supérieur pour le dialogue avec l'ensemble des universitaires

Le ministère de l'Enseignement supérieur et de la recherche scientifique a souligné lundi sa disposition au dialogue et à la concertation avec toutes les composantes de la famille universitaire, appelant les étudiants à «avantage de vigilance face aux instigateurs de la violence».

Dans un communiqué, le ministère a appelé «la famille universitaire en général et les étudiants en particulier à davantage de vigilance face aux instigateurs de la violence et aux tentatives de manipulation pour barrer la route devant les parties aux intérêts étrôts qui ne servent pas l'intérêt des étudiants dont l'objectif est de réussir dans leurs cursus scolaires».

«Dans le cadre de la politique du ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique visant à encourager et à promouvoir le dialogue avec toutes les composantes de la famille universitaire

pour trouver les solutions idoines aux problèmes soulevés, des groupes d'étudiants sont reçus au niveau du ministère que ce soit dans un cadre structuré d'organisations étudiantes agréées ou autres, pour soumettre des préoccupations à caractère national liées au secteur».

«Des représentants de ces groupes d'étudiants sont reçus par les services habilités au ministère, selon la nature des préoccupations soulevées, pour les prendre en charge dans le cadre du respect des textes réglementaires en vigueur et présenter toutes les informations utiles se rapportant aux revendications soulevées», a ajouté la même source.

«Certains profitent de la disposition du ministère à examiner des préoccupations ne relevant pas de son ressort, en soulignant des questions d'ordre organisationnel liées plutôt aux associations étudian-

tines», a noté le ministère.

«La tentative d'organisation d'un sit-in ce lundi devant le siège du ministère par un groupe d'étudiants mené par un citoyen âgé de plus de 55 ans qui prétend être responsable d'une organisation étudiante, à l'origine d'échauffourées dans les universités de Batna et Oran et autres, témoigne de dérapages pouvant déstabiliser l'université où l'étudiant sera la première victime», précise le ministère.

Pour rappel, la tentative d'organisation d'un autre sit-in, la mi-février dernier, par un groupe d'étudiants, soit disant affilié à l'Union nationale de la jeunesse algérienne (UNJA) et revendiquant sa reconnaissance au détriment d'une autre section de la même organisation, s'inscrit dans le cadre de la manipulation, ajoute le communiqué affirmant que ce type de questions organisationnelles ne relèvent pas des prérogatives du ministère».

# SÛRETÉ NATIONALE

## La police s'implique dans une importante opération de reboisement à Constantine

Près de cinq cents (500) plants d'arbres, notamment des frênes, des eucalyptus et des cyprès, ont été mis en terre, hier à la cité Boussouf de Constantine, par les éléments de la sûreté de wilaya.

L'opération, organisée en collaboration avec la Conservation des forêts, a pour but principal de lutter contre le phénomène de glissement de terrain affectant cette partie de la ville, qui souligné des responsables de la direction locale de l'environnement, présents sur place. Des volontaires, dont des écoliers, ont pris part, aux côtés des poli-



ciers et des forestiers à cette action de boisement qui permettra la création d'une zone récréative à l'intérieur de ce quartier situé non loin du centre-ville de Constantine. Initiée

en exécution des directives de la direction générale de la sûreté nationale (DGSN), sera suivie, dès la fin de la semaine en cours, d'une autre "de plus grande envergure" prévue

dans la zone d'El M'riddj, sur les hauteurs de Constantine, a indiqué le chef de sûreté de wilaya, Abdelkrim Ouabri. Rappliant la volonté de la police à accompagner toutes les actions locales visant l'embellissement et la protection de la ville contre tous types de dangers mettant en péril la sécurité des citoyens ou l'environnement, M. Ouabri a indiqué que ses services "interviennent dans des opérations de reboisement dans tous les quartiers où des glissements de terrain sont signalés par les services compétents".

## Saisie de 158 kg de cannabis et 36.808 comprimés de psychotropes

Près de 158 kg de cannabis et 36.808 comprimés psychotropes ont été saisis la semaine dernière par les services de sécurité, a indiqué hier un communiqué de la Sûreté nationale. Par ailleurs, les mêmes services ont saisi 13.137 unités de boissons alcoolisées commercialisées sans autorisation. 104 personnes impliquées dans ces affaires ont été arrêtées et présentées devant les juridictions compétentes, précise la même source. Le numéro vert 15-48 de la Sûreté nationale reste au service des citoyens pour dénoncer tout ce qui pourrait constituer une atteinte à leur sécurité, selon le communiqué.

## DÉLINQUANCE DES MINEURS Une régression de 13 % en 2014

Avec 5906 personnes impliquées dans des affaires de criminalité et autres délits en 2014 contre 6363 enregistrés en 2013, la délinquance des mineurs a enregistré une baisse de 13 % l'année écoulée, a révélé hier à Alger, la Commissaire divisionnaire chargée du bureau national de la protection de l'enfance, Kheira Messaoudéne.

Intervenant à l'occasion d'une rencontre sur «les avantages et dangers de l'internet pour l'enfant», la représentante de la Direction générale de la Sûreté nationale (DGSN) a expliqué ce recul par une meilleure «prise de conscience» des adultes qui signalent «de plus en plus» les cas de violence exercés sur la petite enfance.

Sur les 5906 mineurs recensés dans le récent rapport du bureau adhoc, 214 sont des filles, a précisé Mme Messaoudéne, notant que 1985 mineurs ont été impliqués dans des affaires de vols tous types confondus, soit 33,61% de l'ensemble des mis en cause, tandis que 1542 autres ont été interpellés pour des cas de violence physique prémeditée.

282 autres mineurs ont été associés à des délits d'atteinte à la pudeur et à l'ordre public alors que 16 autres, dont 3 filles, ont été incriminés pour assassinat prémedité, a ajouté la même responsable. Sur les 5906 mineurs impliqués en 2014, 2799 ont été libérés, 1979 autres remis à leurs parents et le reste aux autorités judiciaires, a précisé l'intervenant, soulignant le «souci» des services de sécurité de «réinsérer» l'enfant au sein de sa cellule familiale.

C'est le cas, par ailleurs, pour 90 % des 735 enfants retrouvés en 2014 en «errance sans raison apparente sur la voie publique» et par conséquent, en situation de «danger moral», a-t-elle poursuivi. Idem pour les 2524 mineurs estimés en «danger de mort» et dont 1958 ont re-



trouvé le cocon familial après intervention des services de la DGSN. S'agissant de la tranche d'âge des enfants autres adolescents associés aux divers délits, Mme Messaoudéne a fait savoir que la plus concernée est celle se situant en

### 19 enfants victimes de cybercriminalité en 2014

Intervenant sur la thématique de la rencontre, Mme Messaoudéne a fait savoir que 19 enfants ont été victimes de cybercriminalité en 2014, à la suite de l'utilisation de l'Internet à des fins immorales, mettant en danger leur intégrité physique et morale.

Elle a, à ce propos, mis en garde contre l'augmentation des cas d'enfants négativement influencés par l'utilisation d'Internet, interpellant les parents pour exercer leur autorité afin de «contrôler» le comportement de leur progéniture.

Elle en a également appelé à l'implication des pouvoirs publics, en particulier les collectivités locales, afin de «cadrer» l'usage de l'Internet dans les cybercafés, déplorant que les services de sécurité n'aient pas «un droit de regard» dans ces lieux.

Représentant Algérie Télécoms (AT), Lounis Sofiane a également incité les parents à recourir davantage à l'application mise à leur disposition par AT, leur permettant d'être informés sur le contenu de la consultation électronique effectuée par leurs enfants.

Rappelant les avantages qu'offre ainsi l'application «fig@aman» lancée en 2013, il a déploré que près de 60 % des parents ne sont pas «conscients» de l'intérêt d'y recourir.

Aux yeux de l'intervenant, les dangers de l'outil technologique que représente Internet pour l'enfant ne se limitent pas aux sites jugés immoraux, mais aussi aux sites incitant à la violence, faisant l'apologie du terrorisme, ceux conduisant à une addiction aux jeux électroniques, aux réseaux sociaux, etc.

APS

## ORAN

### L'incendie à l'usine de boissons «BOA» maîtrisé

Les unités de la Protection civile de la wilaya d'Oran ont réussi à éteindre, tard dans la soirée de lundi, un énorme incendie qui s'est déclaré dans une partie de l'usine de la société «Boissons Ouest Algérienne» (BOA) à Oued Tlélât à l'ouest d'Oran, a-t-on appris hier mardi de la cellule de communication de ce corps d'intervention. «Aucune perte humaine n'a été enregistrée suite à cet incendie qui s'est déclaré dans la soirée dans la partie réservée aux magasins de stockage de la matière première consommable. Le sinistre a été maîtrisé vers 23h», a-t-on précisé de même source. La partie production d'une superficie de 17.400 m<sup>2</sup>, abritant des équipements très coûteux, a été sauve des flammes ainsi que le bloc administratif, le magasin de stockage des produits finis et le laboratoire biologique. D'importants moyens d'intervention, soit quelques 218 agents, 27 engins d'incendie, deux échelles mécaniques, 15 ambulances dont 5 médicalisées, 8 véhicules de liaison tous terrains (VLTT) ainsi que d'autres engins ont été mobilisés pour circonscrire le feu. Cette usine d'une superficie totale de 5 ha emploie quelque 700 personnes.

## OUARGLA

### 28<sup>e</sup> promotion d'agents de l'ordre public

Une cérémonie de sortie de la 28<sup>e</sup> promotion d'agents de l'ordre public, composée de 103 éléments, a été organisée lundi au centre d'instruction de l'unité 406 du maintien de l'ordre, situé au quartier Saïd-Otba, à Ouargla. La cérémonie, à laquelle ont assisté les autorités locales, civiles et militaires, a été marquée, outre la remise des grades, par des exhibitions d'arts martiaux, de tir et de maintien de l'ordre, et par l'exécution d'une parade. La promotion a été baptisée du nom du chahid du devoir national Berrokbia Amar, assassiné en 1995 à Métill (Ghardaïa), avec des collègues, par un groupe terroriste.

## BB-ARRÉRIDJ

### La Gendarmerie neutralise un réseau de trafic de drogue

Une quantité de 13 kg de résine de cannabis (kif traité) viennent d'être saisis à Bordj Bou- Arréridj donnant lieu, en même temps, au démantèlement d'une bande de trafiquants de drogue, a-t-on appris lundi auprès de la Gendarmerie nationale. L'opération, menée avec succès par la brigade de recherches de ce corps constitué, a été déclenchée à la suite de plusieurs plaintes faisant état d'individus écoulant de la drogue en plusieurs endroits de la ville de Bordj Bou-Arréridj.

Huit (8) individus impliqués dans ce trafic ont été arrêtés. Cinq (5) véhicules et huit (8) téléphones portables utilisés par cette bande ont été saisis lors de cette opération, a-t-on également fait savoir de même source, précisant que les mis en cause, tous originaires de la ville, ont été placés en détention préventive pour constitution d'association de malfaiteurs et trafic de drogue, tandis que leur principal fournisseur, résidant à Maghnia (Tlemcen), est activement recherché.

## ASSURANCES

### Le chiffre d'affaires en hausse en 2014, la branche automobile en tête



Le secteur des assurances a réalisé un chiffre d'affaires de 119 milliards de DA (mds de DA) en 2014 contre 111 mds de DA en 2013, en hausse de 7,4%, tandis que la branche automobile se trouve en tête en termes de primes d'assurances et d'indemnisations, selon le Conseil national des Assurances (CNA).

#### Les assurances dommages occupent 93% du marché

Ce sont les assurances dommages, avec à leur tête la branche automobile, qui continuent à produire l'essentiel des primes avec une part de marché de 93% correspondant à un chiffre d'affaires (CA) de 110,5 mds de DA, en hausse annuelle de 7%. En dépit de la baisse des importations de véhicules en 2014, le CA de la branche automobile a augmenté de 3% en totalisant un montant de police d'assurance de 61,4 mds de DA qui représentent 55,5% de la production des assurances dommages.

La branche Incendie et risques divers (IRD) a engrangé un chiffre d'affaires de 38,9 mds de DA (hausse de 14,1%). Les assurances contre les effets des catastrophes naturelles (Cat-nat) ont enregistré une hausse de 40,2% mais ont représenté 6% seulement du chiffre d'affaires de la branche IRD. La hausse a également concerné les transports avec un CA de 6,3 mds de DA, où le transport maritime a occupé 61% du CA de cette branche, suivi du transport aérien avec une part de 25% et du transport terrestre avec 14% mais lequel a enregistré une baisse du CA de l'ordre de 44,2%. Le CA de la branche Risques agricoles a, de son côté, progressé de 4,9% en 2014 mais grâce à l'assurance des engins et matériels agricoles. Pour ce qui concerne le montant des sinistres réglés par les sociétés d'assurances dommages (sans les données des sociétés SAA, GAM, SALAMA, MAATEC et Trust), il s'est établi à 27 mds de DA en 2014 dont près de 62% ont concerné la branche Automobile avec un montant de 16,6 mds de DA, suivie de l'IRD avec un montant de 6,8 mds de DA.

En ce qui concerne les parts de marché, il est constaté que celle des sociétés d'assurance dommages à capitaux privés avait atteint 22,5%, tandis que leur chiffre d'affaires a augmenté à près de 25 mds de DA (hausse de 6,3%).

#### Les assurances de personnes en hausse

Quant aux assurances de personnes, leur chiffre d'affaire a connu une croissance de 11,9% à 8,4 mds de DA en 2014 contre 7,5 mds de DA en 2013. La performance est réalisée par la garantie «accidents» avec un chiffre d'affaires de plus d'un (1) milliard de DA et un taux d'évolution de 44,2%. Les garanties «assistance» et «vie-décès» ont enregistré chacune une croissance de 24%, contrairement aux garanties «maladie» et «prévoyance collective» qui connaissent des baisses respectives de 64,3% et 5,1%.

Le montant des sinistres réglés par les sociétés d'assurances de personnes, au titre de l'exercice 2014, est estimé à 1,4 milliard de DA, en baisse de 10,1%. Un taux de 76,1% de ces indemnisations a été consacré à la «Prévoyance collective» avec un montant de 1,1 milliard de DA. Le marché algérien des assurances compte, actuellement, 23 compagnies. Outre les assureurs de personnes, il existe six (6) assureurs publics non spécialisés (CAAR, SAA, CAAT, CASH), deux (2) publics spécialisés (CAGEX et SGCI), un (1) réassureur public (CCR), deux (2) mutuelles (CNMA, MAATEC) et sept (7) assureurs à capitaux privés (CIAR, 2A, Trust, GAM, Salama, Al Rayan et Alliance Assurance).

APS

## Une Conférence sur l'émergence de l'Afrique du 18 au 20 mars à Abidjan

### ► L'Algérie sera représentée par le président du CNES, M. Mohamed Seghir Babès

Organisée à l'initiative du gouvernement ivoirien avec le soutien du Programme des Nations unies pour le développement (PNUD), la conférence se veut une plate-forme d'échanges et d'apprentissage et une occasion pour les parties prenantes d'évaluer les conditions de l'émergence, les leçons que les pays candidats à l'émergence pourraient tirer pour améliorer leurs politiques et stratégies. Cette rencontre internationale devrait, en outre, permettre d'avoir une meilleure compréhension et une appropriation partagée des enjeux et des conditions de l'émergence. Elle permettra en outre d'identifier et promouvoir les méthodes et outils d'analyse ap-

propriés pour la planification et l'évaluation de l'émergence. Elle vise aussi à identifier et à concevoir des options stratégiques et des po-

litiques concrètes et opérationnelles pour un programme de développement inclusif et de transformation structurelle de l'Afrique et une émergence génératrice d'emplois décents et respectueuse de l'environnement. La conférence prend un relief tout particulier en cette année 2015 qui verra se conclure les négociations sur les Objectifs du développement durable sous l'égide des Nations unies, précise la même source. L'Algérie sera représentée au cours de cette rencontre par le président du CNES, Mohamed Seghir Babès, qui interviendra en qualité de communicant invité. Le président du CNES présidera, par ailleurs, la deuxième session plénière de la conférence, portant sur le thème «L'émergence et les changements des modes de production et de consommation» en Afrique.



## AUTOMOBILE

### Les concessionnaires devront commercialiser des véhicules dotés de 10 équipements de sécurité

Le cahier des charges en préparation devant régir l'activité des concessionnaires automobiles, va exiger dix (10) équipements de sécurité dans les véhicules neufs commercialisés en Algérie, a indiqué hier à Alger le président de l'Association nationale des concessionnaires automobiles d'Algérie (AC2A), Mourad Oulmi.



«Le nouveau cahier des charges, en cours d'élaboration, imposera aux concessionnaires de commercialiser des véhicules dotés d'au moins dix équipements de sécurité, entre autres, des airbags et un système de freinage ABS», a expliqué M. Oulmi lors d'une conférence de presse consacrée à la présentation de la 18e édition du Salon international de l'automobile qui se tiendra du 18 au 28 mars au Palais des expositions (Pins maritimes, Alger). Toutefois, ces nouvelles règles de sécurité pourraient augmenter les prix des véhicules, déjà en hausse depuis quelques mois à cause de l'appréciation du dollar face à la monnaie nationale, selon le président de l'AC2A. Un groupe de travail mis en place au niveau du ministère de l'Industrie et des mines, élaboré actuellement, en collaboration avec l'AC2A, le nouveau cahier des charges comportant les dispositions du décret du 8 février dernier fixant les conditions et les modalités de l'activité de conces-

sionnaire. La souscription à ce cahier de charges est exigée pour l'obtention de l'agrément définitif de concessionnaire.

M. Oulmi a appelé par ailleurs à l'instauration de normes strictes d'émission de CO2 et fixant les limites maximales d'émissions polluantes des moteurs de véhicules.

Selon lui, la réglementation algérienne doit se mettre au même niveau que celle en Europe qui impose la norme rigoureuse d'Euro 6. Cependant, cette mesure proposée doit être accompagnée par l'amélioration de la qualité de carburant commercialisé en Algérie, a-t-il encore plaidé.

Concernant l'obligation de prévoir dans le programme d'importation du concessionnaire un quota de véhicules rouulant au GPL/C, le président de l'AC2A a demandé d'améliorer la praticabilité

de cette mesure en renforçant le réseau de distribution de ce carburant.

Il a mis également l'accent sur la nécessité d'instaurer des avantages fiscaux pour l'importation de ce type de véhicules et d'adapter les dispositifs sécuritaires en Algérie afin d'encourager l'utilisation de ces véhicules. Par ailleurs, M. Oulmi a souligné que la 18e édition du Salon international de l'automobile sera placée sous le signe de la professionnalisation du métier de concessionnaire ajoutant que des remises importantes y seront appliquées. A noter que les ventes de véhicules lors de ce salon représentent d'habitude près de 30% du volume annuel des ventes des concessionnaires. Organisé par la Société algérienne des foires et expositions (Saferex) en collaboration avec l'AC2A, le salon verra la participation de 54 exposants dont 30 concessionnaires automobiles et 24 entreprises de services (assureurs, installateurs, presse spécialisée, etc.), sur une superficie globale de 33.955 m2.

Cette édition sera marquée par l'exposition de la première voiture «made in Algeria», la Renault Symbol, outre des nouveautés mondiales de l'automobile. Des ateliers et des conférences-débat seront aussi organisés en marge du salon qui attend plus de 600.000 visiteurs, selon les organisateurs.

## ARPT

### OTA autorisé à se déployer dans 5 wilayas supplémentaires

La société Optimum Télécom Algérie (OTA) a obtenu l'autorisation de l'Autorité de régulation des postes et télécommunications (Arpt) pour se déployer dans cinq (5) autres wilayas dans le cadre de la licence de téléphonie de 3ème génération (3G), a indiqué mardi l'Arpt. Suite à la demande formulée par OTA en décembre dernier, l'Arpt a ainsi autorisé le déploiement des services de 3G de cette compagnie dans les wilayas de Batna, Béjaïa, Tizi Ouzou, Guelma et Djelfa, précise le régulateur sur son site web. «Le constat sur sites des équipes techniques de l'Arpt, effectué contradictoirement avec celles de l'opérateur, a, en effet, fait ressortir que celui-ci satisfait, au titre de la deuxième année, à ses obligations minimales de couverture et de qualité de services dans les wilayas obligatoires de Tlemcen, Mila, El Bayadh, Saïda, Skikda et Mostaganem, El Oued, Béchar et Aïn Defla avant de l'étendre en octobre aux wilayas de Sétif, Tizi Ouzou, Boumerdès et Djelfa».

Avant que l'Etat algérien ne devienne actionnaire majoritaire, Orascom Telecom Algérie avait procédé en juillet dernier au lancement de ses services 3G, soit six mois après les deux autres opérateurs du marché, dans les wilayas d'Alger, Constantine, Ouargla, Oran, Blida, Skikda, Mostaganem, El Oued, Béchar et Aïn Defla avant de l'étendre en octobre aux wilayas de Sétif, Tizi Ouzou, Boumerdès et Djelfa.

## Légère baisse du prix de transport des matières premières sèches, amélioration des produits pétroliers

Le prix de transport de matières premières sèches a reculé légèrement la semaine dernière, lestés par le Baltic Capesize Index 2014 qui est tombé à son plus bas prix depuis la mi-janvier, tandis que les cours de produits pétroliers divergeaient.

Indice phare du marché, le Baltic Dry Index (BDI), qui fournit une estimation moyenne des tarifs pratiqués sur 20 routes de transport en vrac de matières sèches (minéraux, charbon, métaux, céréales, etc.) a fini vendredi à 562 points contre 545 points une semaine auparavant.

Le Baltic Capesize Index 2014 (BCI 2014), qui compile les tarifs de la catégorie de navires «Capesize», forcés par leur taille imposante à naviguer au large des caps Horn et de Bonne-Espérance, a terminé la semaine à 378 points, son plus bas niveau depuis la mi-janvier, contre 470 points une semaine auparavant. «Les taux des Capesize sont tombés à des niveaux plus bas alors que les armateurs traversent l'une de leurs plus longues périodes de tarifs faibles», ont noté les analystes. Le Baltic Panamax Index (BPI), qui synthétise les tarifs pour quatre routes (la plupart pour les céréales) empruntées par des navires de la catégorie «Panamax» a terminé en légère baisse vendredi à 585 points contre 587 points une semaine auparavant.



Du côté des tankers, les bateaux transportant des produits pétroliers ont connu une bonne semaine, aidés par un manque de navires dans l'Atlantique. «L'activité est restée solide à l'est du canal de Suez et dans l'Atlantique», ont noté les analystes. Ce regain d'activité pourrait se confirmer dans les semaines à venir, au moins dans l'Atlantique. En effet, «les raffineurs aux Etats-Unis se préparent pour un nouvel âge d'or des marges de raffinage grâce à l'augmentation de l'écart entre le prix du WTI, la référence américaine du brut, et celui du Brent, la référence européenne. «Et nous nous attendons à de gros volumes de production», a expliqué un analyste. Le Baltic Clean Tanker Index (BCTI), moyenne des prix pratiqués sur six routes de pro-

ducts pétroliers raffinés (essence, gaz liquéfié, fioul de chauffage, etc.), a terminé en hausse à 722 points, un maximum depuis le 20 janvier, contre 677 points la semaine précédente.

L'indice Baltic Dirty Tanker Index (BDTI), moyenne des taux pratiqués sur 17 routes de transport du pétrole brut et de fioul lourd, a fini vendredi à 812 points vendredi, son plus bas niveau en un peu plus de quatre mois, contre 848 points sept jours auparavant. Les tarifs des VLCC («Very Large Crude Carriers», la deuxième plus grosse catégorie de tankers après les «Ultra Large Crude Carriers») au départ du Moyen-Orient sont restés sous pression à cause d'un trop grand nombre de bateaux disponibles, par rapport au nombre de chargements.

## EUROPE

### L'éclipse solaire va mettre le réseau électrique européen sous tension



L'éclipse de soleil qui sera visible en Europe vendredi va mettre le réseau électrique européen sous tension en supprimant en quelques minutes la quasi-totalité de la production d'électricité d'origine photovoltaïque et obligeant les gestionnaires du réseau à prendre des mesures inédites.

Si la matinée du 20 mars est très ensoleillée, la baisse de production d'origine solaire pourrait atteindre 34.000 mégawatts, soit l'équivalent de 80 unités de production de taille moyenne.

«Le risque d'un incident ne peut pas complètement être écarté», a prévenu récemment le groupeement européen des gestionnaires de réseaux de transport d'électricité et de gaz (Entso-e), face à une situation inédite, avec un parc solaire 100 fois plus important en Europe que lors de la précédente éclipse de 1999.

Car cette baisse de la production sera très rapide, «quatre à six fois plus» que celle mesurée habituellement lorsque le soleil se couche, explique Jean-Paul Roubin, du Centre national d'exploitation du système électrique de RTE, le gestionnaire du réseau de transport de courant français. Or la sécurité du réseau repose sur l'équilibre à tout moment entre la production et la consommation électrique. Les gestionnaires européens des réseaux de transport coordonnent leur préparation «depuis plus d'un an, avec notamment la création d'une task force spécifique», dont le rapport d'analyse a été publié en février, souligne Konstantin Staschus, secrétaire général d'Entso-e. Les gestionnaires nationaux des réseaux électriques européens ont mis en place une procédure spéciale pour éviter d'avoir à effectuer des coupures de courant chez certains consommateurs. Ils ont augmenté leur réserve quotidienne de production, qui sert habituellement à réaliser des ajustements ponctuels sur le réseau. En France, elle passera de 1.000 à 1.700 MW.

APS

## Le Brent tombe à moins de 53 dollars à Londres

Les prix du pétrole poursuivaient leur dégringolade hier, à la veille de la publication des stocks de brut américain, lestés par un excédent d'offre. Le baril de Brent de la mer du Nord pour livraison en mai, dont c'est le premier jour d'utilisation comme contrat de référence, valait 52,99 dollars sur l'Intercontinental Exchange (ICE) de Londres, en baisse de 95 cents par rapport à la clôture de lundi.

Dans les échanges électroniques sur le New York Mercantile Exchange (Nymex), le baril de «light sweet crude» (WTI) pour livraison en avril perdait 89 cents à 42,99 dollars. La référence américaine du brut avait atteint lundi un nouveau plus bas en six ans, à 42,85 dollars le baril à cause notamment d'inquiétudes sur la capacité des réserves aux Etats-Unis à accueillir plus de pétrole brut. Le WTI se trouvait ainsi mardi sous pression avant la publication des stocks de brut américain mercredi, les experts interrogés par l'agence Bloomberg s'attendant à une hausse de 4 millions de barils.

Les cours du Brent restaient pour leur part lestés par les négociations entre les pays du groupe 5+1 (Etats-Unis, Chine, Russie, Royaume-Uni, France, et Allemagne), et l'Iran sur le programme nucléaire du pays. Placé sous l'égide de l'Union européenne, le groupe s'est donné jusqu'au 31 mars pour sceller un règlement qui garantirait que l'Iran ne possédera jamais la bombe atomique, en échange d'une levée des sanctions.



## L'excédent commercial de la Norvège plombé par la baisse des prix du pétrole

L'excédent commercial de la Norvège s'est établi en baisse en février de 38,4% sur un an, plombé par la chute du prix du pétrole et ce en dépit d'une hausse des volumes exportés, a indiqué hier l'institut statistique national (SSB). L'excédent est ressorti à 21,0 milliards de couronnes (2,4 milliards d'euros), souligne la même source. La part des exportations pétrolières a reculé de 33,1% sur un an en raison du repli marqué du prix du pétrole, qua-

## La BCE appelle les Etats de la Zone euro à harmoniser leurs économies et renforcer les institutions

Le président de la Banque centrale européenne (BCE) Mario Draghi s'est félicité lundi soir des signes de reprises en zone euro, jugeant que les Etats de la région devaient en profiter pour harmoniser davantage leurs économies et renforcer les institutions européennes.

«La plupart des indicateurs suggèrent qu'une reprise durable est à l'œuvre en zone euro», a salué M. Draghi lors d'un discours prononcé à Francfort. «Nous pouvons à juste titre être optimistes concernant l'avenir. Mais cela ne signifie pas que nous devrions nous reposer sur nos lauriers. Au contraire (...). Nous devons accélérer la convergence des économies de la région», a-t-il martelé.

«La politique monétaire aide en créant une amélioration de l'environnement», a-t-il affirmé, en référence à un vaste programme de rachats de dettes lancé début mars par l'institution, sur le modèle de la Banque du Japon ou de la Réserve fédérale. «Mais c'est au tour des Etats de saisir l'opportunité pour rendre ces progrès permanents. (...) Il faut qu'il y ait de la convergence pour que l'union soit stable. Chaque économie doit être en mesure d'atteindre les critères les plus élevés en termes de compétitivité, d'emploi et de croissance», a-t-il estimé, précisant que sans cela, «les citoyens des régions les plus pauvres vont commencer à se demander s'ils ne seraient pas mieux en dehors de l'union» monétaire.

M. Draghi a également plaidé pour un renforcement des institutions européennes: «Nous avons besoin de passer d'un système de règles et de directives pour les politiques économiques nationales, à un système s'appuyant sur davantage de souveraineté partagée au sein d'institutions communes».

## Le gouvernement britannique annonce une hausse de 3% du salaire minimum

Le gouvernement britannique a annoncé hier qu'il allait relever en octobre le salaire minimum de 3%, à 6,70 livres de l'heure (9,40 euros), contre 6,50 livres actuellement.

Il s'agit de la plus importante augmentation en termes réels (hors effet d'inflation) depuis sept ans. Cette décision qui devrait profiter à 1,4 million de travailleurs au Royaume-Uni suit les recommandations faites le mois dernier par la Commission des salaires.

Le salaire minimum des jeunes travailleurs va également augmenter: il passera de 3,79 livres à 3,87 livres de l'heure pour ceux âgés de 16 à 17 ans et de 5,43 livres à 5,30 livres de l'heure pour ceux âgés de 18 à 20 ans. Quant aux apprentis, ils bénéficieront d'une importante hausse de 20% de leur salaire minimum, porté de 2,73 livres à 3,30 livres de l'heure.

Les salaires ont jusqu'à récemment augmenté moins vite que l'inflation, entraînant une chute du pouvoir d'achat des ménages. Entre mai 2010 et décembre 2014 (dernières données disponibles), le salaire moyen a augmenté de moins de 9% alors que les prix ont bondi dans le même temps de plus de 11%, d'après l'Office des statistiques nationales.

siment réduit de moitié, alors même que les volumes exportés ont augmenté sur la même période. Depuis le début de l'année, l'excédent commercial norvégien a reculé de 40,3% par rapport à la même période de 2014. Hors hydrocarbures et construction navale, la balance commerciale accuse un déficit de 15,1 milliards de couronnes en février et de 24,6 milliards sur les deux premiers mois de l'année.

## M'SILA Bientôt un centre d'orientation touristique à Maâdhid

La réalisation d'un centre d'orientation et d'information touristiques sera entamée «au 2<sup>e</sup> trimestre 2015» à Maâdhid (M'sila), commune abritant la célèbre Kalâa des Beni Hammad, a-t-on appris, lundi, auprès de la direction du tourisme et de l'artisanat.

Cet équipement qui mobilise une enveloppe financière de plus de 50 millions dinars, puisée d'un programme complémentaire de l'exercice 2014, constituera, outre sa mission d'orientation touristique, un espace adapté à diverses rencontres et autres activités de promotion du tourisme sur un site renfermant un riche patrimoine archéologique, historique et naturel.

Le futur centre, ainsi que ceux de M'sila (en réalisation) et de Bousaâda (fonctionnel), sera encadré par des diplômés de l'Institut national d'hôtellerie et de tourisme ainsi que par des universitaires, a-t-on précisé.

Ces projets s'inscrivent dans le cadre du schéma directeur d'aménagement touristique de la wilaya de M'sila qui prévoit le développement de huit pôles touristiques et la création, d'ici à 2030, de pas moins de 90 infrastructures touristiques de 9.360 lits pour accueillir annuellement 375.000 touristes, a encore affirmé la même source, rappelant qu'une maison de l'artisanat traditionnel est également projetée dans la ville de M'sila.

## EL TARF 80.000 oiseaux d'eau dénombrés

Plus de 80.000 oiseaux d'eau ont été dénombrés cette année à travers les différents plans d'eau de la wilaya d'El Tarf, a indiqué lundi un ingénieur du parc national d'El Kala (PNEK), Faouzi Haou.

L'opération de dénombrement, effectuée en janvier dernier avec la collaboration de la conservation des forêts et de nombreux bénévoles, a permis de faire ressortir une hausse «significative» d'oiseaux migrateurs dont plus de 70 % représentent une trentaine d'espèces ayant séjourné dans les dix (10) zones humides de la région, a-t-il ajouté.

Le nombre «impressionnant» de foulques macroules (plus de 20.000 sujets décomptés) a constitué la nouveauté de cette année, a fait savoir M. Haou mettant l'accent sur «la reprise écologique, du point de vue ornithologique, des lacs Oubeira et Mellah».

Pas moins de 7.811 oiseaux d'eau ont été enregistrés au lac Oubeira lors de ce dernier dénombrement, alors que la moyenne relevée ces dernières années était de l'ordre de 4.000 sujets, tandis qu'un «pic» de 12.437 oiseaux d'eau a été enregistré au lac Mellah contrairement aux années 2000 où la moyenne ne dépassait pas les 700 individus, a-t-il détaillé.

L'augmentation des effectifs d'oiseaux dans ces deux lacs est probablement due, a-t-il estimé, à l'arrêt de l'activité aquacole à la suite du désistement d'un concessionnaire et à «l'obstruction partielle du chenal d'El Mellah, minimisant les entrées d'eau de mer et permettant au site de retrouver son équilibre écologique en tant qu'eau saumâtre».

## NOUVEL ÉQUIPEMENT URBAIN AU PROFIT DE BENI-ABBÈS Ferroukhi donne le coup d'envoi des travaux

**Le coup d'envoi des travaux de réalisation d'un nouvel équipement urbain au profit du chef-lieu de la daïra de Beni-Abbès, a été officiellement donné ce lundi par la ministre de la Pêche et des Ressources halieutiques Sid Ahmed Ferroukhi, dans le cadre de sa visite de travail dans la wilaya de Béchar.**

Il s'agit du projet de rénovation de la place de la République, plus connue localement place du «Mawlid enna-baoui» ou se déroule annuellement les festivités marquant la célébration de cette fête religieuse par les populations du sud-ouest du pays.

Les travaux de ce projet qui s'étaleront sur 10 mois avec un coût de 60 millions de DA, portent sur la réalisation de nouveaux gradins d'une capacité d'accueil de 3.000 places en plus de la concrétisation de différentes servitudes pour que ce site soit adapté aux besoins sécuritaire et d'accueil des spectateurs durant le déroulement la même fête religieuse et des autres manifestations artistiques et culturelles au niveau de cet espace.

Le ministre de la Pêche et des Ressources halieutiques venant d'Adrar où il était en visite similaire a été accueilli auparavant par les autorités locales aux limites territoriales entre cette wilaya et celle de Béchar au lieu dit «Foum Lakhnag» à 330 km au sud de Béchar.

M. Sid Ahmed Ferroukhi a procédé hier à l'inauguration officielle d'une ferme aquacole dans la commune frontalière de Boukaïs, une cinquantaine de



kilomètres au nord-ouest de Béchar, de même qu'il donnera le coup d'envoi d'un concours de pêche continentale au lac du barrage de «Djorf Ettorba» à une soixantaine de kilomètres au sud-ouest de Béchar.

Une rencontre avec les professionnels locaux de la pêche continentale et du secteur de la pêche est également au menu du programme de la visite du ministre de la Pêche et des Ressources halieutiques dans cette wilaya.



Une surface de 4.525 hectares a été plantée, de 2000 à ce jour à Naâma, dans le cadre de la lutte contre la désertification, de la fixation des dunes de sable et de la création de ceintures forestières et de bandes vertes, a-t-on appris mardi de la Conservation des forêts de la wilaya.

## LUTTE CONTRE LA DÉSERTIFICATION: Boisement de 4.500 hectares à Naâma

Ces opérations ont permis de générer quelque 6.991 emplois temporaires, dans le cadre du programme de protection du couvert végétal, et de concrétiser les opérations inscrites au profit du secteur des forêts à travers notamment le programme du renouveau rural et du développement agricole, le programme de soutien à la croissance, et le fonds spécial de développement des haut plateaux, a indiqué le chef de service de l'extension du patrimoine et la protection des sols, Abderrahmane Roumas.

Une surface sylvicole de

l'ordre de 834,5 hectares a été ciblée par l'opération de boisement, dont 406 ha sont en cours de travaux, tandis que les projets de ceintures vertes ont touché une aire de 1.125 ha, a-t-il précisé.

Dans le cadre de la fixation des dunes de sable, une surface de 585 ha a été réalisée, tandis que des travaux similaires sont en cours sur 515 autres hectares, notamment à travers les zones sahariennes de la wilaya.

Le secteur des forêts a également contribué avec la plantation de 545 hectares d'oliviers, a signalé le même responsable en précisant

que l'opération de plantation de 494 autres hectares d'oliviers est en cours de réalisation.

Parmi les actions exécutées par la wilaya durant la même période, figurent le reboisement en régions montagneuses, notamment le village de Mergade et les monts Antar, sur une surface de 100 hectares, ainsi que la réalisation de plantations pastorales, dans le cadre du programme de la Conservation des forêts, sur 77 ha et la création de 7 ha d'aires ombragées réservées au repos des cheptels, selon les mêmes services.

## SAÏDA : 2 millions d'oliviers plantés dans une exploitation agricole



Quelque 1.850.000 plants d'oliviers de la variété espagnole «Arbequina» ont été mis en terre, depuis fin 2012, dans une exploitation agricole de la commune de Sidi Ahmed (Saïda), a-t-on appris de son propriétaire, Abdelmalek Sahraoui, dont l'exploitation a été citée en exemple par le ministre de l'Agriculture et du Développement rural, lors de sa récente visite à Saïda, a indiqué à l'APS que ces oliviers ont été plantés sur une superficie de plus de 300 ha, mis en valeur dans la zone d'El

Hamra relevant de la commune de Sidi Ahmed.

Il est attendu, au mois d'octobre prochain, le début de la cueillette des olives sur une superficie de 170 ha. Selon la même source, le choix porté sur la variété «Arbequina» s'explique par l'adaptation de celle-ci aux conditions climatiques similaires aux deux régions de Saïda et de la Catalogne, où elle est très répandue. Cette variété est réputée pour son rendement abondant et pour la qualité de son olive.

L'exploitation agricole de M. Sahraoui assure quelque 76 postes d'emploi directs. Elle prévoit la création de 450 autres emplois, au cours de cette année, au profit des jeunes désirant investir ce créneau.

Cette exploitation agricole dont le coup d'envoi des activités a été donné à la fin de l'année 2012, par le Premier ministre, Abdelmalek Sellal, s'est étendue sur une superficie de 1.208 ha. Elle est spécialisée dans l'oléiculture et l'arboriculture.

## ILLIZI : 514 logements attribués en 2014

Quelque 514 logements, de différentes formules, ont été attribués à leurs bénéficiaires, dans la wilaya d'Ilizzi, durant l'année 2014, a-t-on appris auprès des services de la wilaya.

La commune de Bordj Omar Idriss s'est taillé la part du lion de ce quota de logements avec 324 unités, dont 111 retenues dans le cadre de résorption de l'habitat précaire et 213 au titre du logement public locatif, a-t-on indiqué. La commune de Debéb a, quant à elle, bénéficié de 136 logements publics locatifs, tandis que 14 autres sont revenus à la commune de Bordj El-Haouès, selon la même source.

Durant la même année, il a été procédé également à la distribution de 1.267 lots de terrain à bâtir au chef-lieu de la wilaya, sachant que l'opération d'examen des listes des bénéficiaires est en cours au niveau des autres communes de la wilaya. La wilaya d'Ilizzi a vu, l'année écoulée, la concrétisation également de plusieurs opérations de développement, dans différents secteurs, à l'instar de ceux des travaux publics, des ressources en eau et de la jeunesse et des sports, a-t-on signalé.



## IRAK: 5 millions de personnes ont besoin de soins

Plus de cinq millions de personnes ont besoin de soins en Irak, en pleine tourmente depuis l'offensive en juin dernier de l'organisation autoproclamée Etat islamique (Daech/EI), a affirmé lundi l'Organisation mondiale de la santé (OMS).

«Plus de cinq millions de personnes en Irak ont besoin de services de santé. Tandis que l'OMS et ses partenaires font ce qu'ils peuvent pour sauver des vies, nos efforts sont entravés par le manque de fonds», a déploré le directeur régional de l'OMS, Ala Alwan, lors d'un déplacement à Bagdad, selon un communiqué de l'organisation.

«La situation est alarmante», a-t-il lancé. «Plus on attend, plus la situation devient critique pour ceux ayant besoin en urgence de soins vitaux», a-t-il ajouté.

L'organisation a tiré la sonnette d'alarme, en soulignant que seul 30,4% de l'argent requis pour les services de santé avait été reçu. Selon l'OMS, 218,7 millions de dollars manquent encore.

M. Alwan, en visite dans le pays depuis la semaine passée, s'est rendu samedi dans la région autonome du Kurdistan irakien, qui accueille une grande partie des 2,5 millions de déplacés en raison des violences.

Il a souligné que les épidémies avaient pu être évitées jusqu'ici, mais a mis en garde contre tout délai dans la collecte des fonds, qui pourrait mettre en danger la vie des Irakiens.

## GUINÉE : 32 nouveaux cas d'Ebola enregistrés



Plus de 32 cas d'Ebola viennent d'être enregistrés, dans la préfecture de Forécariah, située dans le sud-est de la Guinée, non loin de la frontière avec la Sierra Leone, a déclaré lundi Abdourahmane Batchily, coordinateur de lutte contre l'épidémie de cette préfecture.

Il a déclaré sur les antennes de la radio d'Etat guinéenne que le nombre de contacts recensés dans 34 villages de cette préfecture est de 1.114.

Le Dr Batchily et son équipe devaient se rendre ce lundi sur une île dénommée Mabala, où trois décès communautaires ont été enregistrés, en vue de s'enquérir de la situation épidémiologique sur le terrain, a-t-il indiqué.

Le Dr Batchily servait auparavant dans la préfecture de Guéckedou, en Guinée forestière, région qui a enregistré le premier cas d'Ebola en 2014, a été affecté à Forécariah, dont des populations accusent une forte réticence aux équipes anti-Ebola.

En Guinée, le dernier bilan publié ce lundi fait état de 2.957 cas confirmés, dont 1.821 décès confirmés.

APS

## NEW YORK: Un homme inculpé pour avoir pointé un laser vers des avions

Un homme a été arrêté à New York lundi et inculpé pour avoir pointé un rayon laser en direction d'avions de ligne près de l'aéroport de La Guardia. C'est la deuxième arrestation pour des faits similaires en une semaine.

Elehecer Balaguer, 54 ans, a comparu devant un juge de Manhattan qui l'a inculpé. Il risque jusqu'à cinq ans de prison.

Trois pilotes d'avions commerciaux qui étaient en train d'atterrir ou de décoller le 9 mars de l'aéroport LaGuardia ont été touchés par un faisceau lumineux vert, qui leur a fait perdre momentanément l'attention et, dans deux cas, les a aveuglés.

Un contrôleur aérien a alors temporairement changé la route de tous les avions en provenance ou à destination de LaGuardia ce soir-là pour éviter le rayon laser.

Le rayon lumineux a semblé provenir du Bronx, où des policiers en hélicoptère ont eux aussi été aveuglés par un rayon lumineux dirigé vers leur cockpit.

La police a retrouvé le laser au-dessus d'un frigidaire au premier étage d'un immeuble d'appartements dans le Bronx. M. Balaguer a nié dans un premier temps savoir qui avait dirigé le laser vers les avions, avant de reconnaître être l'auteur des faits. Mercredi dernier, un autre homme, Frank Egan, 36 ans, a été arrêté dans le Bronx pour avoir lui aussi pointé un laser vers des avions.

Cette pratique est «potentiellement catastrophique» étant donné que les avions peuvent transporter des centaines de personnes, a souligné le procureur fédéral de Manhattan Preet Bharara.

«Ces actions peuvent avoir des conséquences terribles, en réduisant voire en affectant la vue des pilotes avec la possibilité de provoquer un vrai danger pour l'avion», a-t-il expliqué.

Selon la plainte contre M. Egan, un pilote d'Air Canada et deux pilotes d'hélico-



poptères ont dû être soignés à l'hôpital pour des lésions aux yeux.

Les rayons laser visant des avions sont un phénomène qui préoccupe les autorités depuis plusieurs années. Selon un porte-parole du FBI, 71 incidents ont été signalés l'an dernier à New York, contre 99 en 2013. Cette année, 31 incidents ont déjà été signalés en deux mois.

## Les jeunes Américains avides d'informations... surtout par le biais de Facebook

Les jeunes Américains suivent massivement l'actualité sans forcément lire les journaux, en passant davantage par les réseaux sociaux pour s'informer, et aimentraient voir l'information devenir gratuite, selon une étude publiée lundi. 85% des américains âgés de 18 à 34 ans estiment que se tenir au courant de l'actualité est important et 69% disent même s'informer quotidiennement, apprend-t-on dans une étude de l'American Press Institute et de l'Associated Press-NORC Center for Public Affairs Research qui ont interrogé 1.046 jeunes adultes entre le 5 janvier et le 2 février.

L'étude, estimant les chercheurs, contre-dit l'idée selon laquelle les jeunes ne s'intéressent pas au monde qui les entoure.

Les résultats de l'étude montrent «que cette génération est tout sauf «sous-informée», passive ou non intéressée», mais que ces jeunes s'informent juste différemment de leurs parents.

Ils préfèrent laisser l'information venir à eux en surfant sur internet, le plus souvent sur les réseaux sociaux, plutôt que d'aller sur les sites traditionnels d'information. «L'actualité et l'information sont ventilées dans un flux continu mais logique compte tenu de la façon dont ils se connectent au monde, qui est un mélange d'informa-

tion et d'interaction sociale, de résolution de problèmes et de divertissement». Ainsi, seuls 39% indiquent s'être connectés sur internet pour chercher de l'information, et 60% expliquent être «tombés» dessus pendant une autre activité.

Parmi les moyens de «tomber» sur l'information, le réseau social Facebook arrive largement en tête, selon l'étude: 88% reconnaissent s'informer régulièrement parce biais.

47% disent y trouver la plupart de leurs informations sur la politique nationale et 62% indiquent qu'il s'agit de leur principale source pour les questions de société. En tout, Facebook sera la source principale pour 13 des 24 sujets d'actualité.

L'étude montre également que les jeunes se détournent de la manière traditionnelle de s'informer.

Seuls 12% ont acheté un journal papier durant l'année et 13% ont lu un journal payé par un tiers. Et seuls 7% d'entre eux se sont abonnés à un média en ligne.

«Nous avons vu émerger la notion selon laquelle, l'information étant importante pour la démocratie, ils ne devraient pas avoir à la payer», rapportent les auteurs de l'étude. «Cela devrait être davantage un droit civique qu'un bien civique» selon ces jeunes, conclu ent-ils.

## Saisie de plus de 11 kg d'héroïne en Espagne : 6 arrestations

Les services de sécurité espagnols ont procédé au démantèlement d'un réseau international de trafic de drogue dure et à l'arrestation de 6 personnes, ont indiqué lundi des sources sécuritaires à Madrid.

Cette opération, menée dans les provinces d'Asturies, de Pontevedra et à Madrid, a permis de saisir plus de 11 kg d'héroïne que les trafiquants tentaient d'introduire en Espagne à partir des Pays-Bas, selon un communiqué de la police espagnole. Les agents de sécurité ont découvert 22 paquets d'héroïne, d'un poids total de 11,6 kg, à bord d'un véhicule, précise le communiqué, notant que les prévenus seront déférés devant la justice pour des délits contre la santé publique et trafic de drogue.

Des enquêtes ont été lancées au début de l'année sur la base d'informations sur la constitution d'un nouveau réseau de distribution de drogue dure dans la localité de Langreo (Asturies, Nord) après le démantèlement d'autres réseaux par les services de sécurité espagnols.

Les investigations ont révélé l'existence de liens entre ce réseau et un trafiquant notoire impliqué dans une opération d'introduction de 5 tonnes de cocaïne sur les côtes espagnoles en 1997, conclut le communiqué.

## VANUATU: 24 personnes tuées par le cyclone Pam

Au moins 24 personnes ont été tuées au Vanuatu par le cyclone Pam qui a dévasté le petit archipel du Pacifique avec des vents de 320 km/h, ont indiqué lundi les Nations unies.

«Il y a au moins 24 victimes confirmées. Onze sont originaires de Tafea, 8 d'Efaté et cinq de Tanna», a déclaré le Bureau de coordination des Affaires humanitaires de l'ONU (OCHA) dans un point de situation sur le cyclone qui a frappé vendredi le petit pays de 270.000 habitants.

La tempête a frappé l'archipel, l'un des pays les plus pauvres du monde, vendredi soir, endommageant près de 90% des habitations dans la capitale Port-Vila. Les agences humanitaires parlent d'une situation sans précédent.

«Malgré des rapports qui font état de dégâts très graves et étendus, Shefa reste la seule province placée en état d'urgence en ce moment», a déclaré l'OCHA dans une allusion à la région où se trouve la capitale Port-Vila.

Plus de 3.000 personnes se trouvaient dans 37 centres d'hébergement, et des missions d'évaluation aérienne ont été menées par des avions militaires depuis la Nouvelle Calédonie, l'Australie et la Nouvelle Zélande. «La radio et les communications téléphoniques avec les îles éloignées doivent encore être rétablies», a souligné l'agence des Nations unies.

Le président du Vanuatu Baldwin Lonsdale a appelé à l'aide la communauté internationale, expliquant la voix étranglée par l'émotion, que les besoins étaient immenses.

# 45.000 nouveaux cas de cancer recensés annuellement en Algérie

**Pas moins de 45.000 nouveaux cas de cancer, de tous types, sont recensés annuellement à travers le pays, a révélé, lundi à Ouargla, un cadre au ministère de la Santé, de Population et de la Réforme hospitalière.**



Une augmentation continue des cas de cancer a été enregistrée, au cours des dix dernières années, causant 24.000 décès, a précisé à l'APS le directeur de la formation continue au ministère de la Santé, Abdellkader Fiala, en marge de journées de formation de médecins généralistes dans la science des tumeurs.

Le taux de prévalence de la maladie est passé de 80 nouveaux cas pour 100.000 habitants en 1990 à 130 nouveaux cas pour le même nombre d'habitants en 2010, selon le même responsable qui a précisé que la moyenne d'âge de 54 ans (60 ans dans les pays développés) est la plus touchée par cette maladie. Les cancers des poumons, du colon, de la prostate et de la vessie sont les plus répandus chez les hommes en Algérie, avec un taux de 52,5 %, dont 15 % de cancer des poumons.

Cette augmentation du cancer des poumons, qui est passé en Algérie de 11 à 20 nouveaux cas par an pour 100.000

hommes, durant la période de 1986 à 2010, est due à la consommation du tabac en premier lieu, suivie d'autres facteurs tels que l'âge, la nutrition et le niveau de vie.

Chez les femmes, les cancers du sein et du col de l'utérus sont les plus répandus, avec un taux de 40,45 % et 12,5 %, respectivement. Selon les statistiques, 80 % des cas de cancer sont découverts à un stade avancé et sont dans une phase de métastase, sachant que le dépistage précoce, en première et deuxième phase, permet une espérance de vie au malade de 5 à 10 ans.

La réussite du plan national de lutte contre le cancer 2015-2019 est tributaire de la mobilisation de l'ensemble des acteurs dans le domaine, à leur tête les médecins généralistes qui sont les premiers à dépister les cas de cancer, selon M. Fiala.

Une importance particulière est accordée dans ce plan à la formation des

médecins généralistes, pour actualiser leurs connaissances et renforcer leur formation de base, afin d'être au diapason des nouveautés dans le domaine de la santé, a souligné le même responsable.

Un trentaine de praticiens prennent part, durant 10 jours, à cette session de formation, la première du genre, qui se poursuivra, à raison d'une session par mois, pour toucher tous les médecins généralistes praticiens dans les secteurs public et privé, dans les wilayas d'Ouargla, Tamanrasset, Illizi, Ghardaïa et Laghouat.

Cette initiative s'inscrit, selon les organisateurs, dans le cadre de l'application du septième axe stratégique dans le cadre du plan national de la lutte anti-cancer 2015-2019, consistant à renforcer la formation et la recherche dans le domaine du cancer, notamment en ce qui concerne le premier chapitre qui vise à offrir une formation théorique et pratique aux médecins généralistes.

## SELON UNE ÉTUDE

### Le retrait de caillots lors d'une angioplastie est sans effet et risqué

L'extraction de caillots des artères coronaires lors d'une angioplastie est sans effet thérapeutique et même pourrait accroître le risque d'accident vasculaire cérébral, révèlent lundi les résultats d'un vaste essai clinique.

Cette nouvelle étude menée avec plus de 10.000 patients qui ont subi une angioplastie pour traiter une artère bouchée. La moitié ont subi en plus une thrombectomy, qui consiste à extraire les caillots par succion avec une seringue. Cette intervention se fait après l'ouverture de l'artère coronaire à l'aide d'un cathéter et d'un ballonnet qui se gonfle

avant d'insérer un ressort (stent) pour garder le vaisseau ouvert. Plus d'un million de personnes subissent une angioplastie chaque année aux Etats-Unis, dont 20% couplent cette intervention avec une thrombectomy.

Après un suivi de six mois, les chercheurs n'ont trouvé aucune différence dans les deux groupes de patients en termes de taux de mortalité cardiovasculaire, d'infarctus et de défaillance cardiaque, avec respectivement des taux de 6,9 % et 7 % dans les deux groupes.

L'étude montre aussi un léger accroissement statisti-

quement significatif des accidents vasculaires cérébraux dans le groupe qui a subi le retrait des caillots, 0,7 % contre 0,3 % dans le groupe témoin, dans une période de 30 jours après l'intervention.

«Le leçon de cette étude est qu'on ne devrait pas faire de thrombectomy de façon routinière», explique le Dr Sanjit Jolly, professeur adjoint de cardiologie à l'Université McMaster à Hamilton (Ontario) au Canada, qui a dirigé l'essai clinique. Celui-ci a présenté les résultats au troisième et dernier jour de la conférence annuelle de l'American College of Cardiology (ACC)

réunie à San Diego en Californie. L'étude est aussi publiée lundi en ligne dans la revue médicale américaine *New England Journal of Medicine*.

«Etant donné les effets néfastes observés, ces résultats suggèrent que la thrombectomy devrait être seulement une thérapie de secours en cas d'échec de l'angioplastie pour ouvrir l'artère», a-t-il dit.

Avant cet essai clinique les médecins pensaient que le retrait des caillots pouvait réduire le risque d'un nouvel accident cardiovasculaire et d'autres problèmes, a rappelé le Dr Jolly.

## USA:

### La dernière flambée de rougeole liée à un taux insuffisant de vaccination

La dernière flambée de rougeole aux Etats-Unis, qui a débuté dans le parc d'attraction de Disneyland en Californie en décembre, a pu se propager en raison d'un taux de vaccination trop faible, selon une étude publiée lundi dans la revue *Jama Pediatrics*. En examinant le nombre de cas rapportés par les autorités sanitaires californiennes et les données du programme de surveillance HealthMap, des chercheurs de l'hôpital des enfants de Boston (Massachusetts), dont la Dr Maimuna Majumder, ont déterminé que le taux de vaccination parmi les groupes dans lesquels les cas ont été signalés en Californie, en Arizona et dans l'Illinois, variait de 50 à 86%, très en-dessous des 96 à 99% nécessaires pour créer une immunité généralisée.

Si une population est entièrement vaccinée, un cas de rougeole se traduira par deux autres infections dans les 70 jours suivants. Mais si le taux de vacci-

nation n'est que de 60%, il y aura plus de 2.800 cas durant la même période, selon le modèle d'étude utilisé par ces chercheurs. La rougeole est très contagieuse, soulignent-ils, précisant qu'une personne infectée dans une population vulnérable peut en infecter de 11 à 18 autres. Les chercheurs soulignent que ces estimations ne reflètent pas le taux de vaccination sur l'ensemble des Etats-Unis, de l'Etat de Californie ou même de la population des visiteurs de Disneyland au début de cette épidémie. Il s'agit seulement d'une évaluation du taux de vaccination de chacun des groupes qui ont été exposés à ces cas de rougeole.

Au total, 142 personnes ont été infectées dans sept Etats depuis le début de la flambée fin décembre, selon les Centres de contrôle et de prévention des maladies (CDC). «C'est comme si on rassemblait dans une seule pièce toutes les personnes exposées à celles qui ont été infectées

dans ces différents groupes pour mesurer le taux de vaccination de cette population», explique la Dr Majumder. «Nos données disent clairement que la vaccination est le moyen d'arrêter cette épidémie de rougeole et les prochaines à l'avenir», souligne l'épidémiologiste John Brownstein, co-fondateur du HealthMap et de VaccineFinder, un service en ligne permettant de chercher des centres de vaccinations pour la rougeole et les autres maladies infectieuses. Il est l'un des co-auteurs de cette recherche.

Le retour en force de la rougeole aux Etats-Unis coïncide avec la tendance de certains parents de refuser de faire vacciner leurs enfants car ils craignent que ce triple-vaccin (rougeole, oreillons et rubéole) ne soit responsable de l'augmentation des cas d'autisme. D'autres personnes refusent la vaccination, en général pour des raisons religieuses ou politiques.

## Une enveloppe de 1.000 milliards de DA pour réaliser et réhabiliter des CHU

Mille (1.000) milliards de DA sont versés pour la réhabilitation des 15 CHU la construction de 5 autres nouveaux, et indiqué mardi le directeur général de l'Agence nationale de gestion des réalisations et d'équipement des établissements de santé (ARES), M. Lazhar Bounafaa.

Ainsi, 600 milliards de DA seront consacrés à la réhabilitation des 15 grands hôpitaux, échelonnée sur 10 ans, et 400 milliards de DA pour la construction de 5 nouveaux CHU dans 5 wilayas du pays, a précisé M. Bounafaa sur les ondes de la radio nationale.

Les travaux de réalisation des nouvelles structures hospitalières «devraient commencer cette année sur 5 millions de mètres carrés et seront achevés dans un délai de 48 mois dans les wilayas d'Alger, Tizi Ouzou, Tlemcen, Ouargla et Constantine», a-t-il détaillé.

Les assiettes ont déjà été dégagées et sont «extensibles et innovantes» pour les générations futures, a relevé le même responsable, qui a ajouté que les montants sont programmés en tranches par année.

Pour les nouveaux CHU, les besoins de santé ont été pris en considération, de même que les particularités des régions et les exigences de la sécurité et de la qualité, a-t-il assuré.

Par ailleurs, M. Bounafaa a relevé que l'état actuel des 15 CHU existants «est arrivé à sa limite» et «ne répond plus au fonctionnement aux normes internationales».

Pour pallier cette situation, le ministère de la Santé a engagé des travaux de réaménagement, de restructuration, de réhabilitation et de modernisation sur les bâtiments existant qui «pour la plupart ont un siècle d'âge, et la majorité étaient des casernes», a encore expliqué le DG de l'ARES.

Il a également évoqué les «insuffisances» des 42 établissements préfabriqués localisés dans 38 wilayas «qui seront prises en charge, puisqu'une opération d'humanisation et de modernisation est prévue», a-t-il annoncé. L'Algérie pose de 77.000 lits, dont 4.000 privés, dit-il encore précisé.

«Un total de 112.000 lits sera atteint et ramènera le pays à la norme internationale qui est de 3,4 lits par 1.000 habitants», selon M. Bounafaa.

«La préoccupation du ministère qui a engagé des opérations d'envergure est de mettre aux normes internationales le fonctionnement des 73 établissements de santé. Nous sommes conscients que la qualité des soins passe d'abord par la normalisation et l'accréditation de nos laboratoires, des blocs opératoires et des plateaux techniques», a-t-il ajouté.

Le même responsable a rappelé que l'ensemble des 1541 communes du pays sont couvertes sur le plan santé avec 73 établissements de 120 à 240 lits implantés dans le Sud, 142 dans les Hauts Plateaux, indiquant dans ce cadre que 100 hôpitaux de 60 à 240 lits sont prévus dans le Sud et 144 dans les Hauts Plateaux.

Il a par contre regretté que le taux d'occupation de ces structures ne dépasse pas 30% au Sud, 35 % dans les Hauts-Plateaux et 40 % dans le Nord, à l'exception d'Alger qui prend en charge 70% de la demande nationale en matière de santé.

«Cette situation est due à la mauvaise conception architecturale», a-t-il expliqué.

# LA MARCHE, C'EST AUSSI DU SPORT

*Marcher est sans doute l'acte quotidien le plus facile à transformer en activité physique. A condition de le faire à la bonne allure et de la bonne façon. Démonstration dans la foulée...*

Pour faire de la marche un sport, il faut augmenter le rythme : "Vous améliorerez votre condition physique et vous brûlerez plus de calories si vous marchez plus vite et plus longtemps que d'habitude", explique Hervé Dourver, responsable sport aux Thermes marins de Saint-Malo. C'est-à-dire à une cadence d'au moins 7 km/h ( sachant que notre allure est en général d'environ 4 ou 5 km/h), et pendant au moins 45 à 60 minutes."

A ce rythme, la marche rapide serait aussi efficace que la course à pied pour perdre du poids : une heure de pratique peut faire dépenser jusqu'à 450 calories. Excellente pour le moral (elle chasse le stress et les tensions), elle permet de garder la ligne et d'affiner les jambes en les tonifiant et en améliorant la circulation sanguine. Et contrairement aux idées reçues, elle permet aussi d'améliorer son endurance, les chocs et impacts de la course en moins. Bref, c'est l'activité idéale pour celles qui veulent reprendre le sport ou encore celles qui n'aiment pas ou ne peuvent pas courir par exemple...

Afin de faire travailler tous les muscles, de tenir sur la longueur et de bien respirer, une bonne posture est nécessaire. Le dos est droit mais dans le respect de sa courbure naturelle. La tête est dans le prolongement de la colonne vertébrale, le regard vers l'avant, le menton un tout petit peu relevé. Les épaules sont détendues et légèrement en arrière afin que la poitrine soit bien ouverte vers l'avant. Cela va favoriser une respiration ample et facile. Quant aux bras, on les plie de façon à former un angle à 90° puis on les laisse se balancer sans réfléchir, ni amplifier le mouvement qui viendra naturellement au fur et à mesure.

## La bonne foulée au bon rythme

On attaque le pas avec le talon et on déroule bien le pied. A chaque foulée, le pied doit entièrement être en contact avec le sol : talon puis bord externe puis orteils. On fait le pas suivant en se propulsant avec les orteils. Et on essaie de sentir que



la poussée du pied se fait par une extension de la cheville et non du genou, qu'on doit flétrir à chaque amortissement (quand le talon touche le sol). Et surtout, on n'oublie pas de bien respirer en relâchant le ventre à l'inspiration et en le remenant légèrement à l'expiration.

On commence par marcher normalement pendant cinq minutes, histoire de s'échauffer et d'adopter la bonne technique. Puis, on accélère le pas progressivement. Pour ne pas se fatiguer trop vite, on évite de faire de trop grands pas au début, le but étant de marcher vite, pas de faire d'immenses enjambées. Après 10 à 15 minutes, on doit marcher à une cadence plus soutenue, comme si on se dépechait ou qu'on était en retard.

Pour savoir qu'on est au bon rythme, Hervé Dourver conseille de "s'équiper d'un cardiofréquencemètre qui va mesurer automatiquement la fréquence cardiaque maximale (FCM) en fonction de

son âge et permettre de contrôler qu'on est bien dans la zone de fréquence cardiaque permettant de produire un effort de longue durée sans fatigue physique. C'est-à-dire à environ 70 % de sa FCM". Autre moyen de savoir qu'on est à la bonne allure : on est censé pouvoir tenir une conversation, même si, au début, il se peut qu'on soit légèrement essoufflée.

## 30 minutes au début

Le mieux est de débuter sur des terrains plats par des balades de 30 minutes les premières semaines. Puis on passe à 40 minutes les semaines suivantes, puis 50 jusqu'à atteindre une heure. Idéalement, on se prévoit deux à trois séances hebdomadaires. "Dès qu'on se sent à laise, c'est le moment d'accroître un peu la difficulté", précise notre expert.

Optez pour des parcours moins plats avec une montée et une descente par exemple. Vous pouvez aussi faire un peu

de fractionné en accélérant un peu plus pendant 3 à 5 minutes toutes les 20 minutes. Autre solution plus rigolote, choisir un parcours contenant des dénivélés et des escaliers qu'on monte et... qu'on redescend. Et n'oubliez pas de clore vos séances par des étirements !

## Prévoir un équipement minimal

L'avantage est qu'on pas besoin de grand-chose si ce n'est une bonne paire de chaussures. S'il existe des modèles spécialement conçus pour la marche, une paire de baskets de jogging fait parfaitement l'affaire. Ensuite, comme pour toute activité sportive, mieux vaut prévoir une tenue dans laquelle on se sente à l'aise et qui laisse l'humidité s'évacuer. Puis, un petit sac à dos sera toujours mieux qu'un sac en bandoulière qui peut gêner les mouvements des bras et déséquilibrer le poids du corps. On n'oublie pas d'y glisser, un coupe-vent à capuche en cas de pluie, une petite bouteille d'eau, quelques fruits secs... Enfin, porter un podomètre peut motiver à faire ses 10 000 pas quotidiens !

## Toujours s'étirer après l'effort

Chaque étirement des jambes se maintient entre 15 et 30 secondes. Important : respirer calmement et profondément. Ne pas hésiter à effectuer 2 ou 3 séries de chaque côté.

Pour étier les quadriceps (avant des cuisses) : debout, le dos bien droit, attraper par le pied droit avec la main droite et ramener lentement le talon vers la fesse droite jusqu'à la toucher. Veiller à ce que les genoux se touchent et soient alignés et à ce que le bassin soit légèrement en rétroversion (pubis dirigé vers l'avant). Pour étier les mollets et ischio-jambiers (arrière des cuisses) : debout, jambes fléchies, mains sur les hanches, tendre la jambe droite devant soi et remonter la pointe du pied vers soi en gardant le talon au sol. Pencher légèrement le buste vers l'avant pour intensifier l'étirement.

## COURIR : OUI, MAIS À PETITES DOSES

**Le jogging ne serait bénéfique pour la santé que s'il est pratiqué modérément. A un rythme trop soutenu, courir serait néfaste pour le cœur. Deux à trois joggings par semaine à un rythme modéré. C'est le bon "timing" suggéré par des chercheurs danois. Au-delà, vous courrez le risque de nuire à votre santé cardiovasculaire.**

Une étude parue dans la revue scientifique *Journal of the American College of Cardiology* conseille aux bigorexiques accros au running de lever le pied sur leurs entraînements s'ils veulent espérer vivre en bonne santé plus longtemps. Pour cause, à un rythme trop soutenu, les coureurs s'exposent à un risque de décès

prématuroé équivalent aux sédentaires.

**Les chercheurs de l'Hôpital Frederiksberg de Copenhague ont fait ce constat en observant pendant douze ans 1 098 joggeurs danois et 413 personnes en bonne santé mais sédentaires.**

Bilan des courses, seuls les adeptes du running à un rythme modéré, c'est-à-dire, entre 1 heure et 2h40 par semaine, présentaient un risque plus faible de mourir prématurément par rapports aux joggeurs "excessifs" et aux sédentaires.

Voilà une conclusion qui prend à rebrousse-poil les ayatollahs de l'effort physique intense. "Il faut souligner que le rythme du jogging à faible allure

correspond à un exercice intense et que le fait de faire du jogging de façon soutenue revient à faire de l'exercice de façon très vigoureuse", précise le Dr Peter Schnohr, auteur de l'étude.

**Au-delà d'un certain seuil, le sport deviendrait donc contre-productif pour la santé. "Sur une échelle de plusieurs décennies, une telle intensité d'exercice est possiblement dangereuse pour la santé, surtout pour le système cardiovasculaire."**

**A un moment où le froid rabaisse notre motivation dans nos chaussettes, on se boostera en pensant qu'un petit jogging à faible allure suffit amplement à nous faire du bien.**



## LE PILATES, LE SPORT QUI CONVIENT À TOUTES !



Méthode préférée des stars, le Pilates fait travailler tous les muscles en profondeur, de façon harmonieuse, tout en améliorant la posture. Zoom sur cette gym douce qui renforce le corps et le mental.

On sait que les people ne jurent que par elle, les sportifs la plébiscitent également. Mais en quoi consiste exactement cette méthode à la fois sportive et de bien-être ? Il s'agit d'une activité qui a été inventée il y a plus d'un siècle par Joseph Hubertus Pilates, né en Allemagne en 1880. Souffrant d'asthme, de rhumatismes et de rachitisme durant son enfance, il décide dès l'adolescence d'améliorer sa condition physique et se forme à différents sports. Autodidacte, il développe sa propre méthode de gymnastique en Allemagne. Et c'est pendant la guerre 14-18, alors qu'il est prisonnier en Angleterre, qu'il bricole sur les lits d'hôpitaux des appareillages inspirés de la kinésithérapie, pour rééduquer les soldats blessés alités. En 1926, il s'installe à New York et ouvre son premier studio où il propose sa nouvelle discipline au sol et sur machines. Ce lieu innovant est d'abord fréquenté par des danseurs professionnels qui viennent s'entretenir et se redresser. Puis le succès s'étend rapidement aux athlètes, artistes, acteurs... Il enseigne sa méthode jusqu'à sa mort en 1967 et ce n'est qu'à partir des années 80 que le Pilates se répand auprès du grand public aux États-Unis, puis dans d'autres pays.

### Pourquoi un tel succès ?

L'avantage de la méthode est qu'elle s'adresse à chacun, quel que soit son âge, qu'on soit sportif ou non. Douce et progressive, son objectif est de faire travailler tous les muscles, en douceur certes mais surtout en profondeur et en longueur. La qualité prime sur la quantité et aucun groupe musculaire ne se développe au détriment d'un autre. Si le corps entier participe, le mental tient aussi une place importante dans les exercices qui demandent une grande concentration. Autre avantage, on ne s'ennuie pas : les mouvements sont variés, tant sur tapis que sur machines. Pratiqué avec assiduité, le Pilates offre de nombreux bienfaits.

• Au niveau du corps : on améliore sa posture, sa souplesse mais aussi sa force musculaire tout en affinant et en tonifiant sa silhouette. On ne perd pas de poids, mais on troque sa masse graisseuse contre de la masse musculaire sans prendre de volume. Par ailleurs, on respire mieux, ce qui oxygène davantage l'organisme et participe à l'élimination des toxines. Enfin, en améliorant l'équilibre et la fluidité, on devient plus performant dans les autres sports.

• Au niveau du mental : on acquiert une meilleure confiance en soi, capacité de concentration, et plus de volonté. Le Pilates permet aussi de se relaxer et d'éloigner le stress. On gagne en bonne humeur !

# NATATION : BIEN NAGER LE PAPILLON

*Le papillon est une nage spectaculaire et réputé difficile. Mais elle n'est pas pour autant inaccessible comme nous l'explique Denis Auguin, ex-coach du champion olympique Alain Bernard.*

### Le principe de l'ondulation du corps

On ne va pas se mentir, la nage papillon impose le respect et paraît inaccessible. Aussi physique qu'esthétique, elle exige force et tonicité. Mais techniquement, finalement, elle n'est pas si complexe qu'il n'y paraît. Rapide, elle a l'avantage d'être symétrique et implique une traction à deux bras. Autrement dit, une fois qu'on a bien cerné le principe de l'ondulation du corps, ça roule !

### La particularité de la nage papillon

La base de la nage papillon, c'est donc bien cette ondulation de tout le corps pas très naturelle au premier abord pour l'être humain.

Ce mouvement est amorcé et dirigé par la tête qui va piloter tout le corps. Elle entre dans l'eau à un endroit précis et ouvre la voie aux épaules, au bassin, aux jambes et ainsi de suite.



### C'est bon pour quoi ?

Tout le corps est en action mais, là encore, c'est avant tout la partie supérieure qui est très sollicitée, à commencer par

le dos, les épaules et les bras. Ce sont eux qui vont assurer la traction puis la poussée pour propulser le corps vers l'avant.

# BIEN NAGER LE DOS CRAWLÉ

**Le dos crawlé est la seule nage sans aucune contre-indication ! On en profite donc pour s'appliquer et pratiquer les bons mouvements.**

### Le principe de l'alignement du corps

**Le dos crawlé est relativement simple si l'on respecte le principe de l'alignement le plus parfait possible prôné en natation. Allongée sur le dos, les mouvements des bras forment, comme pour le crawl, un mouvement circulaire autour des épaules de manière asymétrique entre la partie droite et la partie gauche.**

**Les jambes participent à l'avancée du corps grâce à**



des battements.

### La particularité du dos crawlé

**La nage en dos crawlé**

**sans pouvoir contrôler sa direction.**

**C'est bon pour quoi ?**  
Il s'agit globalement des mêmes muscles sollicités qu'en crawl : le dos principalement mais aussi les épaules et les triceps, puis les jambes et les fessiers grâce aux battements. Cette nage est parfaite pour toutes les femmes souffrant de problème de dos puisqu'elle aura pour effet de tonifier les muscles dorsaux, et ainsi de le soulager sans jamais forcer. Elle est excellente pour la colonne vertébrale. Et peut même aider à retrouver une meilleure posture si l'on a tendance à être trop voutée ou cambrée.

# ON OPTIMISE SA SÉANCE D'ENTRAÎNEMENT

Tout savoir des quatre nages, c'est bien mais maintenant qu'on se retrouve en maillot dans le bassin, on ne sait pas trop par où commencer... Distance, temps de nage et de récup', contenu de notre séance, l'ancien coach d'Alain Bernard, Denis Auguin, nous éclaire. Ou comment devenir une véritable sirène.

### Quelle distance parcourir pendant ma séance ?

Si on a déjà un bon niveau de natation, on peut effectivement se fixer des objectifs de distance et vouloir parcourir 1 km, voire 1,5 km. Mais pour une débutante, 500 mètres, ça peut être le bagne ! Pour ne pas se fixer de limites et pire, se décourager, mieux vaut, au départ, avoir un objectif temps : « Je nage une heure », par exemple. C'est déjà une bonne séance si on ne passe pas 35 minutes à discuter au bord du bassin !

### Les battements avec une planche, c'est bien aussi non ?

« Enchaîner des longueurs avec une planche tenue à bout de bras... C'est bien un truc que les femmes adorent ! » sourit Denis Auguin. Cela présente un bon intérêt cardio-vasculaire et musculaire (fessiers et jambes). Mais en termes de natation pure, la nuque est souvent très relevée par-dessus la planche, le bas du corps orienté vers le fond du bassin. » En gros, c'est donc plus de l'aquagym que de la natation. Autrement dit, un peu de battement « why not ? », mais sans trop en abuser !

### Comment composer ma séance ?

#### 1. Je m'échauffe

On commence par s'échauffer tranquillement en nageant cinq ou six longueurs dans la

nage où l'on se sent le plus à l'aise.

#### 2. J'alterne les nages

Pendant une vingtaine de minutes, on enchaîne plusieurs séquences en alternant les différentes nages que l'on maîtrise. Exemple de cycle : une longueur de brasse, une de crawl et une en dos, puis une petite pause de 20 secondes avant d'entamer un nouveau cycle.

#### 3. Je suis mon programme

On poursuit par des exercices appelés « éducatifs », comme présentés dans le dossier, sur 5 longueurs de 25 mètres avec 20 secondes de pause. Puis on enchaîne avec la nage complète correspondante. Objectif : transférer immédiatement les éléments qui viennent d'être travaillés sur la nage. Durée : de 15 à 30 minutes.

#### 4. Je m'étire

À la fin de la séance, on prend 5 à 10 minutes pour s'étirer. Ce n'est pas parce que la natation n'est pas traumatisante que les muscles et les articulations n'ont pas été très sollicités !

Par Amar Belkhodja (\*)

## AISSAT IDIR 1915 - 1959

# La conscience du syndicalisme algérien

**Aïssat Idir est mort comme il a vécu, au service des déshérités, des gueux, des miséreux. Il est mort au service de sa patrie. Il est mort pour que vive l'Algérie libre, indépendante, démocratique et sociale. (L'Ouvrier algérien - Numéro spécial, août 1959).**

Le parti communiste français a d'ailleurs soutenu Abdelkrim El Kettabi, chef de l'insurrection rifaine, avec un engagement sans réserve et avec une action très dynamique sur le terrain ; tout est à l'honneur des dirigeants et des militants de base de ce courant qui dénonçaient le colonialisme et s'opposaient avec détermination à la domination des peuples par la puissance militaire et capitaliste. Des Algériens comme Aziz Menouar ou Mahmoud Benlek'hal, étaient mêlés à ces premiers combats anticolonialistes du début du XX<sup>e</sup> siècle. C'étaient les beaux moments, certainement les meilleurs moments dans la vie politique du Parti communiste français.

En Algérie, à cette époque marquée par un mouvement des idées de liberté, d'émancipation des peuples et de solidarité entre eux, un mouvement qui éclos avec passion et enthousiasme dans le Paris des communards, en Algérie, par contre, le mouvement syndical donne l'impression d'être dormant et apathique.

Le colonialisme, plus féroce que jamais, sévit toujours et tient en captivité les Algériens en les étouffant dans les opprassantes dispositions du Code de l'Indigénat. Il suffit d'élever le ton, dire un mot malveillant contre le caïd ou l'administrateur de la commune mixte, pour qu'on vous jette en prison par simple décision administrative sans jugement ni assistance judiciaire. Le courant assimilationniste, prononcé par le docteur Mohamed-Salah Bendjelloul cherche désespérément une «entente franco-musulmane». Ferhat Abbas, qui milite dans le même courant à cette époque, est un jeune Algérien qui vacille entre le rêve et la réalité, sans jamais renoncer à la légalité, plantée au cœur d'un bouquet de revendications qu'il offre chaque matin à Marianne sans parvenir à la sé-



duire. L'Emir Khaled, lui, lègue un héritage insuffisamment exploré, abandonné en friches. Khaled, un grand absent qui n'a jamais eu tort.

«La fille ainée de l'Eglise» se prépare à fêter le centenaire d'une occupation dévastatrice ; Ben Badis tente de libérer, cultuellement, la société musulmane de sa torpeur, enchaînée par les envahisseurs de 1830 mais dominée aussi par une aristocratie religieuse et terrienne qui fait de l'obscurantisme le breuvage de la soumission qu'on inocule aux masses rurales, traquées, de sur-

croît, par la misère, l'ignorance et la maladie.

Les délégués du Congrès musulman de 1937, retournent de Paris la besace effroyablement vide, avec dans leurs bagages un Messali tonitruant, décidé à transplanter et planter la semence en Algérie même. Les Français ne sont pas tellement disposés à céder à la moindre revendication des Algériens qui semblent être réduits à une mendicité politique, dans un pays qui est le leur et qu'on leur a dérobé en 1830.

Mais alors, par quelle fente le mouvement syndical pouvait-il

s'introduire, dans une colonie placée sous haute surveillance ? La CGT sur le plan juridique et politique s'adresse d'abord aux travailleurs européens qui jouissent au préalable du statut de la citoyenneté française. Ce n'est pas le cas des Algériens qui doivent se contenter des places disponibles dans des compartiments déjà occupés par des Européens auxquels s'adresse le droit syndical.

Combien est-il utile de rappeler, qu'en ces années 1930, des instructions formelles furent données aux formations politiques françaises d'êtres vigilantes aux adhésions autochtones qui risquaient d'alimenter et de provoquer des troubles. Mesures qui expliquent certainement l'absence de solidarité des travailleurs européens avec leurs camarades algériens lorsque ces derniers observaient des grèves pour protester contre les iniquités. Le principe de l'égalité des salaires entre les deux éléments n'était pas scrupuleusement pris en charge par la CGT. Le prolétariat connaissait à ce niveau le clivage imposé par le système des deux collèges relativ au système électoral.

Néanmoins, comme à toute règle il y a une exception, c'est en 1930 que les mineurs d'Algérie, en général ceux de Béni-Saf sont défendus par Gabriel Gonzalès, représentant d'Afrique du Nord

au Conseil national de la Fédération des mineurs et maire en 1929 de la ville de Béni-Saf sous l'étiquette socialiste. Le maire s'engage à soutenir plusieurs motions visant à anéantir les inégalités dont étaient frappés les mineurs d'Algérie par rapport à ceux de la Métropole.

Dans cette démarque, la maire obtint l'alignement des rentes qu'on versait aux accidentés des mines ; un acquis ressenti avec aisance et satisfaction par l'ensemble des mineurs algériens.

Cependant comme le soulignera Aïssat Idir, plus tard et jusqu'en 1950, les mineurs Algériens souffrent encore d'inégalité et leurs luttes sont très peu soutenues par leurs camarades européens.

Toutefois, selon Mohamed Mebareki, qui ne cite pas ses sources «le premier Congrès ouvrier arabe d'Algérie réuni en juin 1930, arrive à dénoncer les expropriations, le refoulement vers les régions du Sud, le code de l'Indigénat dont étaient victimes des millions d'Algériens. Une motion fut même adoptée pour la formulation d'une centrale algérienne autonome». (Revue *El Djazaïr* n° 47 - p.90 - février 2012). Revendication sociale et revendication nationale, deux notions inséparables que nous avons développées dans la première partie de cet ouvrage, partie qui traite du syndicalisme tunisien.

Des troubles avaient eu lieu dans l'Ouest algérien dans les années 1930. C'est plus particulièrement à Sidi Bel-Abbès que de violentes manifestations eurent lieu le 25 février 1937. Les cheminots occupent la rue, suivis par la population locale. Un affrontement s'en suivit avec les autorités répressives. Bilan : un mort et neuf blessés parmi les Algériens. L'atmosphère reste tendue.

Moins d'une semaine après les émeutes de Sidi Bel-Abbès, des incidents éclatent à Sfisef (ex-Mercier-Lacombe) le 2 mars 1937. Les populations des villages avoisinants rejoignent la masse des ouvriers agricoles en grève. L'administration fait appel à la légion étrangère et aux brigades de la garde mobile d'Oran pour briser le mouvement de grève et réprimer les populations solidaires. Le calme n'est revenu qu'en début de soirée. (Source : article du docteur D.Refas - *Le Quotidien d'Oran* du 14 novembre 1999).

**À suivre**

### OULD KABLIA (PRÉSIDENT DU MALG) :

### Certaines mémoires relatives à la Révolution sont des «affabulations»

Le président de l'Association nationale des anciens du ministère de l'Armement et des liaisons générales (MALG), Daho Ould Kablia, a qualifié, hier à Alger, certaines mémoires relatives à la Révolution, publiées ces dernières années, d'«affabulations». Tout en refusant de polémiquer avec certains auteurs ou acteurs sur des écrits ayant trait aux faits de la Révolution de novembre 1954, notamment en ce qui concerne les accords d'Evian, M. Ould Kablia les a qualifiés d'«affabulations», précisant, en marge du forum d'*El-Moudjahid*, qu'il apportera

«d'avantage d'éclairage» à ce sujet dans les mémoires qu'il s'attèle à écrire actuellement. M. Ould Kablia, invité au forum à l'occasion de la Fête de la victoire (19 mars 1962), a relevé qu'il y a des «contrévérités», notamment lorsqu'il s'agit des positions de Krim Belkacem, ajoutant qu'il est en possession de «documents authentiques présentés lors des négociations d'Evian et qu'il remettra, par la suite, aux archives nationales». Il a soutenu, à cet égard, que Krim Belkacem «n'a jamais été partisan d'une autonomie interne de l'Algérie». «Le travail a été fait

collectivement par les membres de la délégation présente aux négociations d'Evian, mais Krim avait des arguments forts et une méthodologie historique», a-t-il témoigné. A cette occasion, le président de l'Association des anciens du MALG a estimé qu'il était «important» de réhabiliter certaines personnalités de la Révolution, à l'instar de Salah Bouakour, dont le rôle est resté «méconnu» même après l'indépendance. M. Ould Kablia a, par ailleurs, démenti l'existence de clauses secrètes dans les accords d'Evian ayant trait au Sahara et, par ricochet, aux

richesses existantes ou à la poursuite des essais nucléaires français dans la région.

«Il n'y a pas de clauses secrètes. L'Algérie avait toute la souveraineté sur ses richesses dès 1962», a précisé l'ancien ministre de l'Intérieur, expliquant également que les essais nucléaires avaient commencé pour les essais aériens en 1960 pour s'achever en avril 1961, alors que pour les essais nucléaires terrestres, au nombre de 13, la période s'est étalée jusqu'en 1966 dans la région d'In Ekker.

**APS**

## TLEMCEN

**Le Carex a drainé plus de 100.000 visiteurs en une année**

Le centre des arts et des expositions de Tlemcen (Carex) a attiré plus de 100.000 visiteurs durant l'année 2014 et le premier trimestre de l'année en cours, a-t-on appris de son directeur général, Amine Boudella.



Cette importante fréquentation de la part du public reflète la place qu'occupe dans la vie tlemcénienne cette infrastructure, réalisée dans le cadre de la manifestation «Tlemcen 2011, capitale de la culture islamique», tant sur le plan culturel qu'économique.

L'année dernière, le Carex a organisé cinq salons dédiés au divertissement, à l'automobile, aux voitures de collection, au patrimoine et à la production nationale.

Il a également abrité une résidence artistique autour des portraits de Tlemcen, des expositions comme celles intitulées «Regards croisés sur la révolution algérienne», «Aspects iconographiques de la défense de l'Algérie entre le 16ème et le 19ème siècle», «Au cœur des années 60», «une rencontre entre le cinéaste-critique Ahmed Bejaoui et le peintre algérien Denis Martinez, autour d'un ouvrage commun.

Une prochaine exposition d'art contemporain «Printemps A5» figure sur l'agenda de ce centre, indique-t-on. Des conférences-débats ont été également tenues autour de la thématique de la guerre de libération nationale, à l'occasion du 60<sup>e</sup> anniversaire de la Révolution du 1er novembre 1954.

Cette infrastructure est venue à point nommé pour combler le vide constaté en matière d'activités culturelles et artistiques de qualité. La wilaya de Tlemcen qui s'est dotée de cette grande structure culturelle et commerciale n'a jamais auparavant abrité d'événements de cette taille, a-t-on fait remarquer à l'exception des activités organisées à l'occasion de la manifestation «Tlemcen 2011, capitale de la culture islamique».

C'est ce qui explique l'engouement particulier du public et l'importante fréquentation enregistrée en une seule année», souligne le directeur du Carex. Couvrant une superficie globale de plus de 10.000 m<sup>2</sup>, cet établissement offre des espaces répondant aux normes internationales pour l'organisation d'expositions et de salons divers. Dans cette optique, Amine Boudella a déclaré que la stratégie du Carex favorise, d'une part, le développement des ressources artistiques et culturelles et suscite des retombées culturelles, sociales et économiques d'autre part.

Le centre permet, selon le même responsable, «de développer, renforcer et pérenniser une offre artistique et culturelle diversifiée et d'excellence comme il contribue à l'amélioration

de la communication et la concertation entre les intervenants culturels, entre eux d'abord, et avec les citoyens en facilitant les rencontres et les échanges».

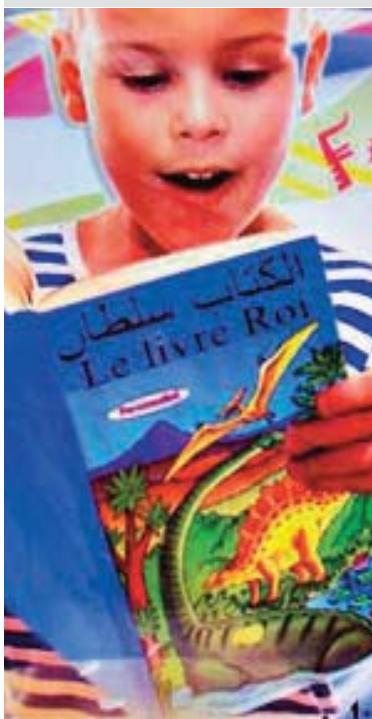
«Nous contribuons à donner une meilleure visibilité aux artistes et nous ambitionnons de contribuer à la formation dans les différents domaines de la culture», a-t-il ajouté.

Les responsables du Carex comptent poursuivre, cette année, la même lancée, en programmant plusieurs manifestations dont des salons du livre, de la production nationale, de l'automobile, du bâtiment, du patrimoine, en plus d'un festival «Nuits zianides du shopping» et bien d'autres événements populaires et à succès.

Le Carex, implanté à la sortie nord de la ville de Tlemcen, constitue pour tous les artistes et intellectuels de Tlemcen et des autres régions du pays un cadre idéal leur permettant d'aller à la rencontre du public et de faire découvrir tout leur talent et esprit créatif.

Sans nul doute, cet établissement est appelé à contribuer davantage au renforcement du mouvement culturel, artistique dans son ensemble dans la capitale des Zianides, estiment les professionnels du domaine.

## TISSEMSILT

**Le festival «Lire en fête» débute dimanche**

La 5e édition du festival culturel local «Lire en fête» se tiendra à Tissemsilt, du 22 mars au 4 avril 2015, a annoncé, lundi, le commissaire du festival.

Animant un point de presse, Mohamed Dahel a indiqué qu'un riche programme a été élaboré à cette occasion et comportant, entre autres, des ateliers de dessin, de travaux pédagogiques, de conte, de récitation du coran, d'audiovisuel, d'écriture journalistique et de patrimoine populaire.

Des concours de calligraphie arabe, de sculpture, de poésie et de conte sont prévus, en plus d'une conférence sur la littérature de l'enfant, animée par des enseignants universitaires.

Les organisateurs ont également programmé des expositions sur le livre pour enfant, des rencontres avec les auteurs locaux, des séances de vente-dédicace en plus de représentations folkloriques. Un bibliobus sillonnera les différentes communes de la région pour permettre aux enfants de lire sur place un éventail de livres qui leur seront proposés.

Des représentations théâtrales présentées par des troupes de plusieurs wilayas et un spectacle du rire animé par Hamza Feghouli dit Mamma Messaouada et Hamid Achouri sont aussi prévus, en plus de soirées musicales avec cheb Yazid successivement à Tissemsilt, Theniet El Had et El Maala.

Les jeunes patients de l'établissement public hospitalier de Tissemsilt recevront, pour leur part, la visite de clowns qui apporteront une touche de gaieté et de joie à leur quotidien morose.

## GHARDAÏA DU 19 AU 21 MARS

**Festival régional de la fantasia, des courses équestres et de méharis**

La première édition du Festival régional de la fantasia, des courses équestres et de méharis aura lieu du 19 au 21 mars dans les communes de Ghardaïa et Métillili, a-t-on appris hier auprès des services de la wilaya.

Initiée par la ligue équestre de la wilaya de Ghardaïa, en coordination avec la direction locale de la jeunesse et des sports, cette manifestation culturelle et sportive a pour objectif la valorisation et la promotion du riche patrimoine matériel et immatériel de la région, et en faire un des leviers de développement durable, ont affirmé les organisateurs.

Cette activité culturelle et équestre, fruit d'une approche proche et de concertation avec les différents acteurs de la société civile locale, vise à préserver l'art séculaire de cavalerie, en le mettant au service du développement social, et à transmettre aux générations futures les valeurs de respect, de courage et d'honneur, véhiculées par ce noble art de dompter le cheval et le dromadaire, ont-ils ajouté.

«Le cheval, le méhari et la fantasia ont en effet toujours fait partie du patrimoine culturel ancestral des différentes régions du pays, et continuent aujourd'hui à occuper une bonne place lors des grandes fêtes ou célébrations familiales ou nationales», a affirmé un membre du comité d'organisation de cette manifestation.

Le programme de cette première édition prévoit des spectacles de fantasia et des démonstrations des cavaliers et des méharistes, sur des espaces aménagés à Ghardaïa et à Métillili, ainsi que des soirées artistiques animées par des troupes folkloriques locales.

## MUSIQUE

**L'ONU va créer un palmarès des chansons qui rendent heureux**

Quelles chansons rendent heureux ? Les Nations unies se sont penchées sur cette importante question et vont publier en fin de semaine un palmarès musical du bonheur.

Les internautes du monde entier sont invités depuis lundi à poster sur les réseaux sociaux les chansons qui les font trépigner de joie ou sourire béatement. Cette playlist sera diffusée vendredi par le service de musique en ligne MixRadio, afin de coïncider avec la Journée internationale du bonheur.

Cette Journée a été instaurée par l'ONU en 2012, à l'ini-

tiative du petit royaume bouddhiste himalayen du Bhoutan, qui a adopté comme statistique officielle le «Bonheur national brut», plutôt que du Produit national brut.

Dans le jury qui choisira les morceaux de musique les plus euphorisants figurent les chanteurs-compositeurs britanniques Ed Sheeran et James Blunt, l'américain John Legend, le DJ français David Guetta et la star portugaise David Carreira. Le secrétaire général de l'ONU Ban Ki-moon a annoncé cette initiative dans une vidéo où il révèle que sa chanson préférée est *Signed, Sealed, Delivered* de Stevie Wonder, un tube datant des années 1970. Il a souhaité

que ce titre soit de bon augure pour un accord sur le climat à la Conférence de Paris en décembre.

«Aujourd'hui, explique M. Ban, nous utilisons le langage universel de la musique pour manifester notre solidarité avec les millions de gens dans le monde qui subissent la pauvreté, les violations des droits de l'homme, les crises humanitaires, les effets de la pollution et du changement climatique». L'an dernier pour la Journée internationale du bonheur, l'ONU avait invité les internautes à danser de joie sur *Happy*, de Pharrell Williams.

APS

## LIBYE

## L'UE salue les efforts de l'Algérie dans la résolution de la crise libyenne

L'Union européenne (UE) a salué les efforts de l'Algérie dans la résolution de la crise libyenne, notamment la réunion des partis politiques libyens qui s'est tenue récemment à Alger, indique un communiqué rendu public lundi à l'issue de la réunion des ministres des Affaires étrangères de l'UE à Bruxelles.

«L'UE mesure l'importance que revêtent les différents axes de travail parallèles arrêtés dans le cadre des efforts de médiation déployés par les Nations unies, qui contribuent à créer des conditions propices à la finalisation d'un accord politique et, à cet égard, elle salut la réunion des partis politiques qui a récemment eu lieu à Alger», précise la même source.

L'UE se félicite, dans ce sens, de la reprise du dialogue politique libyen engagé sous l'égide des Nations unies et demande à toutes les parties libyennes «de contribuer de manière constructive à la formation rapide d'un gouvernement d'union nationale capable de faire avancer la transition démocratique et de relancer la reconstruction du pays».

Elle souligne que «le dialogue doit progresser de façon décisive car toute



absence d'accord politique compromettrait l'unité de la Libye». L'UE réaffirme, dans ce contexte, qu'il n'existe pas de solution militaire à ce conflit et que seule une solution politique peut permettre d'aller durablement de l'avant et contribuer à la paix et à la stabilité en Libye.

Elle demande, à cet égard, «l'arrêt immédiat des violences et condamne toutes les violations des droits de l'homme».

L'UE demande également à l'ensemble des acteurs régionaux et aux voisins de la Libye d'«exercer leur influence sur tous les acteurs nationaux de la Libye».

afin de faire aboutir les négociations et d'assurer une transition démocratique en Libye, de favoriser la mise en œuvre des accords et d'éviter toute action susceptible d'exacerber

les divisions actuelles». Tout en se déclarant «vivement préoccupé par l'intensification des activités des groupes terroristes et extrémistes», l'UE «condamne» tous les actes de terrorisme et se dit «prête» à accroître sa collaboration avec la Libye dans le domaine de la lutte contre le terrorisme.

«Elle proposera son aide aux pays voisins afin de renforcer les moyens dans ce domaine dans le plein respect des droits de l'homme et de l'Etat de droit, de renforcer la sécurité des frontières, de faire obstacle à la contrebande d'armes et d'endiguer le flux de combattants étrangers», ajoute la même source.

L'UE aspire, enfin, «à coopérer avec les acteurs régionaux et les voisins de la Libye afin de contribuer à la paix et à la stabilité dans le pays».

## CENTRAFRIQUE

## 10 personnes tuées dans une attaque armée

Au moins 10 personnes ont été tuées et plusieurs autres blessées dans le nord-ouest de la Centrafrique au cours d'une attaque menée par un groupe armé venu du Tchad, a indiqué une source au sein de la gendarmerie.

«Au moins dix personnes dont deux élèves, ont été tuées samedi dernier dans la région de Ngaoundaye (nord-ouest), au cours d'une attaque d'hommes armés venus du Tchad», a affirmé cette source de la gendarmerie locale, citée par l'agence AFP. Ngaoundaye est située à quelques km seulement de la frontière tchadienne.

Selon cette source, «les assaillants ont investi un village à une trentaine de kilomètres de Ngaoundaye, puis ils se sont mis à interroger les habitants». «Ils ont regroupé un premier groupe de dix personnes et leur ont



demandé de s'allonger sur la route avant d'ouvrir le feu sur elles. Ils ont poursuivi ceux qui tentaient de fuir en leur tirant dessus, blessant plusieurs autres personnes», a-t-elle ajouté. De nombreux habitants ont

fui ces violences pour se réfugier en brousse ou dans le centre de Ndaouda, selon cette source. Les motivations précises des assaillants ne sont pas connues.

Plusieurs villages dans le nord de la Centrafrique ont subi ces derniers temps des attaques similaires de bandes armées. Des éléments des forces internationales se sont déployés dans ces régions pour sécuriser les populations.

Depuis le renversement du président François Bozizé en mars 2013 par l'ex-coalition rebelle Séléka, qui a depuis abandonné le pouvoir sous la pression internationale, la Centrafrique a sombré dans une crise sécuritaire et politique sans précédent opposant milices principalement chrétiennes, les anti-balaka, aux rebelles Séléka, essentiellement musulmans.

## TCHAD

## 11 policiers interpellés après la mort d'un étudiant lors d'une manifestation

Onze policiers du Groupement mobile d'intervention de la police (GMIP) ont été interpellés à N'Djamena après la mort d'un étudiant lors d'une manifestation la semaine dernière, ont rapporté mardi des sources policières.

«Onze policiers ont été interpellés pour raison d'enquête», a indiqué un officier de police cité par l'agence AFP, précisant qu'il s'agissait à la fois d'une «enquête interne et judiciaire».

Les étudiants étaient descendus dans la rue lundi pour protester contre une nouvelle réglementation obligeant les motocyclistes à porter le casque.

«La manifestation a été durement réprimée par les forces de l'ordre qui ont fait d'un à trois morts parmi les manifestants», selon les sources. Le parquet de N'Djamena a ouvert vendredi une information judiciaire pour «déterminer les différentes responsabilités et engager des poursuites si nécessaire» après la polémique suscitée par une vidéo circulant sur les réseaux sociaux montrant des policiers en treillis - avec l'uniforme du GMIP - mal-



traitant des élèves torsos nus arrêtés lors de la manifestation, les obligant à se rouler dans le sable avant de leur donner des coups de fouet.

A N'Djamena, le gouvernement a décidé de fermer les écoles et universités «jusqu'à nouvel ordre» à la suite de la manifestation.

## NIGERIA

## L'armée affirme avoir chassé Boko Haram de l'Etat de Yobe



L'armée nigériane a affirmé lundi avoir chassé le groupe armé Boko Haram de l'état de Yobe (nord-est), un des états durement frappés par les insurgés, après avoir repris la ville de Goniri.

«Nous avons annoncé la reprise de Goniri aujourd'hui», écrit le porte-parole de l'armée Chris Olukolade sur son compte twitter @GENOlukolade. «C'était le dernier bastion des terroristes dans l'état de Yobe... YobeEstLibre», a-t-il poursuivi.

La semaine dernière, l'armée avait déclaré que les combattants de Boko Haram étaient désormais «chassés» d'un autre état, celui d'Adamawa. Dans un second tweet publié en fin de journée lundi, M. Olukolade annonce que l'armée a également délogé le Boko Haram de Bama, deuxième ville de l'état de Borno, à 70km de la capitale Maiduguri.

«Les troupes nigérianes ont délogé les terroristes de Bama dans l'état de Borno. L'opération de nettoyage est en cours», écrit-il sur son tweet. Les insurgés de Boko Haram avaient pris Bama, une ville clé, début septembre, en même temps que plusieurs autres villes et villages de trois états au nord-est du pays, Borno, Adamawa et Yobe.

Dimanche, Boko Haram avait incendié plusieurs habitations à Bama, forçant des centaines d'habitants à fuir vers Maiduguri. Lundi, les soldats nigérians sont entrés dans Bama à environ 16H00 heures locales (15H00 GMT) et ont combattu les insurgés qui ont fui dans les villages dans les environs, ont indiqué des habitants en fuite cité par l'AFP. Dans un autre tweet, M. Olukolade avait affirmé auparavant qu'«Adamawa est libre, Yobe est libre, Borno sera bientôt libéré par notre armée compétente». Ces trois états du nord-est du Nigeria -- Adamawa, Borno et Yobe -- constituaient l'épicentre de la rébellion du groupe armé et de sa répression, qui ont fait 13.000 morts et plus de 1,5 million de déplacés depuis six ans.

L'état d'urgence avait été décrété dans ces trois États en mai 2013. L'armée et les milices citoyennes ont alors repoussé les insurgés islamistes des centres-villes dans des régions rurales et plus reculées. Le président nigérian Goodluck Jonathan souhaitait renouveler l'état d'urgence pour la troisième fois en novembre dernier mais le parlement a voté contre cette mesure. Mais les violences ont continué et se sont même intensifiées quand l'armée a été incapable d'empêcher la prise d'une douzaine de villes et villages par Boko Haram dans ces trois Etats.

L'élection présidentielle au Nigeria a été repoussée de six semaines à cause de l'insurrection du groupe armé. Le Nigeria et ses alliés, le Tchad, le Cameroun et le Niger, ont alors lancé fin janvier une vaste opération contre Boko Haram pour sécuriser le nord-est du pays avant les élections le 28 mars.

Avec la libération de Yobe annoncée lundi, seuls quelques villes et villages de l'état de Borno sont toujours sous le contrôle de Boko Haram. La semaine dernière, le gouvernement nigérian a affirmé que 36 localités des trois états du nord-est du pays avaient été reprises depuis le début de l'offensive régionale.

Dans un entretien à Voice of America diffusé la semaine dernière, le président Goodluck Jonathan avait promis que les Etats d'Adamawa et de Yobe seraient libérés d'ici cette semaine, et Borno d'ici deux semaines.

APS

## NUCLÉAIRE

### Kerry et Zarif reprennent leurs discussions en Suisse

Le secrétaire d'Etat américain John Kerry, et le chef de la diplomatie iranienne Mohammad Javad Zarif ont repris hier à Lausanne leurs discussions sur le programme nucléaire iranien.



Les deux ministres se sont retrouvés vers 8h00 (7h00 GMT) dans un palais de Lausanne (Suisse) comme ils l'avaient fait lundi, selon des médias.

Ils sont accompagnés du ministre américain de l'Energie Ernest Moniz et du chef de l'Organisation iranienne de l'énergie atomique (OIEA), Ali Akbar Salehi.

Lundi, l'Iran et les Etats-Unis à Lausanne, puis Téhéran et les ministres européens à Bruxelles, ont négocié tous azimuts mais les parties se sont montrées sceptiques sur les chances d'arriver à un accord po-

litique à l'échéance fixée du 31 mars. «L'Iran doit encore faire des choix très difficiles (...) afin de répondre aux importantes préoccupations qui subsistent sur son programme nucléaire», avait mis en garde lundi soir un diplomate américain.

Interrogé sur les chances de conclure au 31 mars, ce responsable a répondu: «Très franchement, nous ne savons toujours pas si nous le pourrons».

Après plus de 12 ans de tensions entre l'Iran et les Occidentaux et 18 mois de pourparlers intenses, Téhéran et les grandes puissances du

groupe 5+1 (Etats-Unis, Chine, Russie, Royaume-Uni, France, et Allemagne) se sont donnés jusqu'au 31 mars pour sceller un règlement. «Il y a eu des avancées, mais il reste des points importants qui ne sont pas réglés», avait souligné lundi soir le chef de la diplomatie français Laurent Fabius, son homologue britannique Philip Hammond prévenant du «long chemin» qui reste à parcourir.

«Pour certains, une solution est entièrement à portée de main, mais pour d'autres nos points de vue diffèrent», avait aussi prévenu M. Zarif.

## CONFLIT ISRAÉLO-PALESTINIEN

### Washington réaffirme son soutien à une résolution à deux Etats



Les Etats-Unis continueront de travailler avec la communauté internationale pour une solution à deux Etats au conflit israélo-palestinien, a affirmé le porte-parole de la Maison Blanche, Josh Earnest.

«Notre politique est que nous croyons que la situation devrait être résolue avec un Etat israélien (...) vivant côté à côté en paix et en sécurité avec un Etat palestinien souverain et contigu», a réaffirmé le porte-parole lundi. «Les Etats-Unis continueront de travailler avec la communauté internationale pour arriver à cet objec-

tif de deux Etats à travers des moyens diplomatiques», a-t-il assuré. Il a fait cette déclaration alors que le Premier ministre israélien, Benjamin Netanyahu, a indiqué lundi qu'un Etat palestinien ne serait pas établi s'il était réélu. Il a indiqué qu'il éviterait de réagir aux déclarations faites par des hommes politiques pendant une campagne électorale. Ces propos contre un Etat palestinien, un acte de déférence à la communauté internationale, constituent son rejet le plus explicite d'une solution à deux Etats depuis longtemps.

## IRAK

### L'offensive de Tikrit arrêtée en raison des engins explosifs posés par l'EI

L'offensive à Tikrit des forces gouvernementales irakiennes soutenues par des milices alliées a été suspendue en raison des engins explosifs posés par les terroristes du groupe «Etat islamique» (EI) à travers la ville, a déclaré hier un porte-parole.

«Ils ont posé des bombes dans toutes les rues, bâtiments, ponts, partout. C'est à cause de ces préparatifs défensifs que nos forces ont été stoppées», a expliqué Javad al-Etlibawi, porte-parole de la milice «Asaib Ahl al-Haq» (la Ligue des vertueux, en arabe) qui participe à l'offensive. «Nous avons besoin de forces formées à la guerre en zone urbaine pour mener l'assaut», a estimé ce porte-parole cité par l'AFP, soulignant que «la bataille pour reprendre Tikrit sera difficile». L'offensive lancée le 2 mars mobilise des soldats, policiers et forces paramilitaires de volontaires dominées par des milices chiites.

La ligne de front n'a pas bougé depuis des jours, après l'opération lancée il y a deux semaines vers Tikrit (160 km au nord de Bagdad), la plus importante depuis que l'EI a conquis de vastes territoires au nord et à l'ouest de Bagdad l'an dernier.

## ARABIE SAOUDITE

### Les services consulaires américains restent fermés pour des raisons de sécurité

L'ambassade des Etats-Unis en Arabie saoudite a prolongé hier la fermeture de ses services consulaires pour des «raisons de sécurité» qui n'ont pas été précisées.

Les services des visas notamment avaient au départ été suspendus pour dimanche et lundi, mais la fermeture a été prolongée d'une journée, précise un avis publié sur le site internet de l'ambassade, qui par ailleurs maintient ses activités.

«En raison de préoccupations sécuritaires accrues pour les installations diplomatiques américaines en Arabie saoudite, les services consulaires seront encore interrompus à l'ambassade des Etats-Unis à Ryad et aux consulats généraux à Jedda et à Dharan», indique le message. «Nous avons jugé préférable de ne pas ouvrir au public en raison de nos inquiétudes sécuritaires», a déclaré l'attaché de presse américain Johann Schmonsee, sans autre précision.

Le week-end dernier, l'ambassade avait invité les citoyens américains en Arabie saoudite à prendre davantage de précautions et à rester discrets dans les rues.

Une mise en garde distincte avait été émise pour les Occidentaux travaillant dans le secteur pétrolier face à des risques d'attaque ou d'enlèvement par des groupes «terroristes».

Ces avertissements ont été lancés alors que l'Arabie saoudite participe à la coalition menée par Washington depuis septembre, qui effectue des raids contre les fiefs du groupe autoproclamé Etat islamique (EI/Daech) en Syrie et en Irak, suscitant des craintes quant à éventuelles représailles. Quatre attaques ont visé des Occidentaux depuis octobre en Arabie saoudite.

## AFGHANISTAN

### Les Etats-Unis vont ralentir leur retrait en 2015

Les Etats-Unis vont ralentir leur rythme de retrait d'Afghanistan en 2015, à la demande de leurs chefs militaires sur le terrain, renonçant à réduire leur présence à 5.500 hommes à la fin de l'année, selon des responsables américains.

La Maison-Blanche doit tenir dans les jours à venir des réunions pour préparer une décision définitive qui devrait être annoncée la semaine prochaine, à l'occasion de la visite à Washington du président afghan Ashraf Ghani, selon ces sources.

«Il n'y a pas de décision finale mais les indications sont que les niveaux de retrait vont être revus», a déclaré un responsable américain de la Défense cité par l'AFP.

Il y a environ 10.000 soldats américains pour l'instant en Afghanistan. Il était prévu jusqu'à maintenant que leur nombre soit réduit à 5.500 à la fin de l'année.

Le nombre révisé n'a pas été fixé, mais il pourrait être de l'ordre de 7.000 à 8.000 hommes à la fin 2015, selon les responsables. La Maison-Blanche ne semble pas en revanche remettre en cause l'objectif d'un retrait total des troupes à la fin 2016, qui est une promesse de Barack Obama, ont-ils ajouté.

L'évolution de Washington est due en partie à l'élection d'Ashraf Ghani, vu par les Américains comme un leader prometteur, plus ouvert à la coopération avec les Etats-Unis que son prédécesseur Hamid Karzai. «Il y a un désir de l'aider à réussir, ce n'est pas le même type de leader», a indiqué un responsable.

La menace d'une implantation du groupe autoproclamé «Etat islamique» (Daech/EI) en Afghanistan a également pesé dans l'analyse américaine. D'anciens talibans ont prêté récemment allégeance à l'EI.

Sur les 10.000 soldats américains en Afghanistan, environ 2.000 sont engagés dans des opérations d'anti-terrorisme contre les talibans et les militants d'Al Qaïda. Les autres entraînent et conseillent les forces de sécurité afghanes.

## ► L'ONU minimise la menace de Daech en Afghanistan

Le groupe autoproclamé «Etat islamique» (Daech/EI) est présent en Afghanistan mais davantage comme un point de ralliement que comme une réelle menace, a estimé lundi le représentant spécial de l'ONU dans le pays Nicholas Haysom.

«Nous avons un certain nombre d'informations qui indiquent une présence de l'EI en Afghanistan mais nous estimons que dans le cadre de sa campagne jihadiste mondiale il n'a pas établi de racines solides» dans le pays, a-t-il déclaré à la presse à l'issue d'une réunion du Conseil de sécurité sur la situation en Afghanistan. «C'est toujours un motif d'inquiétude, non pas principalement en raison de ses capacités intrinsèques, mais parce qu'il constitue un étendard autour duquel des groupes d'insurgés, des groupes dissidents, pourraient graviter», a-t-il expliqué. «Il y a des tentatives de l'EI pour pénétrer dans d'autres zones, y compris l'Afghanistan et la région, mais le principal ennemi auquel nous sommes confrontés ce sont les talibans qui continuent de nous combattre», a déclaré pour sa part l'ambassadeur afghan auprès de l'ONU Zahir Tanin. «Il se peut qu'il y ait quelques groupes dissidents avec des orientations plus extrêmes», a-t-il cependant ajouté. Le Conseil a prolongé lundi pour douze mois le mandat de la mission des Nations unies en Afghanistan (Unama).

Dans son exposé devant le Conseil, M. Haysom a estimé que les forces de sécurité afghanes «avaient amélioré leurs capacités opérationnelles et de planification». Mais il a prédit «une intensification des combats (...) les insurgés essayant de tester les capacités des forces afghanes à tenir le terrain par elles-mêmes».

Il a aussi «confirmé que l'Unama poursuit un dialogue franc avec les talibans sur l'accès humanitaire et les droits de l'homme, en particulier la protection des civils». Un commandant afghan soupçonné de s'être rallié au groupe EI a été tué dans une frappe aérienne afghane dimanche dans le sud du pays, a annoncé lundi le ministère afghan de la Défense.

APS

## SAHARA OCCIDENTAL

**Campagne pour faire pression sur le Conseil de sécurité pour la tenue d'un référendum d'autodétermination**

L'ONG Western Sahara Action Forum (WSAF) a lancé une campagne pour la signature d'une pétition pour la libération des prisonniers politiques sahraouis et la tenue du référendum d'autodétermination du peuple du Sahara occidental.

L'ONG a appelé, à cet effet, à faire pression sur le Conseil de sécurité des Nations unies pour agir vite face à la situation au Sahara occidental, pour la libération des prisonniers politiques sahraouis, ainsi que pour l'organisation durant l'année en cours du référendum d'autodétermination du peuple sahraoui.

Dans cette pétition, l'organisation non gouvernementale a appelé, également, à une action immédiate contre les violations des droits de l'homme exercées «en toute impunité» par les autorités marocaines à l'encontre des populations sahraouies dans les territoires occupés.

WSAF met, à cet effet, l'accent sur la nécessité d'élargir le mandat de la Mission des Nations unies pour l'organisation d'un référendum au Sahara occidental (Minurso) à la surveillance des droits de l'homme, comme elle appelle à l'arrêt de l'exploitation illégale des ressources naturelles du Sahara occidental.

Inscrit depuis 1963 sur la liste des territoires non autonomes, et donc éligible à l'application de la résolution 1514 de l'Assemblée générale de l'ONU portant déclaration sur l'octroi de l'indépendance aux pays et peuples coloniaux, le Sahara occidental, dernière colonie en Afrique, est occupé depuis 1975 par le Maroc avec le soutien de la France. Dans ses différentes résolutions, l'ONU a toujours appelé les deux parties au conflit (le Maroc et le Front Polisario) à continuer à œuvrer sous son égide des Nations unies, à travers des négociations directes et sans préalable, à une solution politique juste, durable et mutuellement acceptable, garantissant le droit du peuple du Sahara occidental à l'autodétermination.

## PARADE DE LA VICTOIRE EN RUSSIE

# 30 chefs d'Etat confirment leur participation

Plus de 30 chefs d'Etats ont confirmé leur participation à la Parade de la Victoire prévue le 9 mai 2015 à Moscou, rapporte hier le quotidien russe *Izvestia*.



«Des invitations ont été envoyées à plusieurs chefs d'Etat ainsi qu'aux dirigeants de plusieurs organisations. Début mars, plus de 30 leaders mondiaux avaient confirmé leur participation aux événements sur la Place Rouge», indique le journal qui se réfère à une source au sein du ministère russe des Affaires étrangères.

Les dirigeants des pays asiatiques, du Proche-Orient et des pays mem-

bres de la CEI, de l'OCS et des BRICS acceptent les invitations «plus volontiers» que les leaders des pays de l'Union européenne.

**Parade de la Victoire à Moscou:** Hollande n'a pas confirmé sa présence. Précédemment, les présidents polonais, letton, lituanien et estonien, ainsi que la chancelière fédérale allemande Angela Merkel, ont refusé d'assister au défilé militaire prévu le 9 mai à Moscou. L'administration du

président américain Barack Obama a annoncé que le chef de la Maison-Blanche ne prendrait pas part aux célébrations en raison de son «agenda chargé».

Dans le même temps, certains députés du Parlement ukrainien ont annoncé leur intention d'assister à la célébration du 70<sup>e</sup> anniversaire de la victoire sur l'Allemagne nazie à Moscou.

APS

## PUBLICITÉ

## RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

Wilaya : MEDEA  
Daira : SIDI NAAMANE  
Commune : SIDI NAAMANE  
N I F:0984026265024326

## AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE DE MARCHE

Conformément à la procédure de passation des marchés et commandes en vigueur , il est porté à la connaissance des soumissionnaires ayant participé à l'appel d'offres national restreint n° 06/2014 public dans les communes de la willaya avec gré à gré après consultation en date du : 09/02/2015 , Portant sélection d'une entreprise de réalisation en vue de réalisation du projet :

« - réalisation de l'extension du siège de la commune . »

- Qu'après évaluation des offres , la dite opération est attribuée provisoirement a l'entreprise suivante :

Entreprise « Nom et adresse »	Note Technique	Offre Financier	Classement Final	Observation
SARL EL CHOUMOUKH TRAVAUX DE BATIMENTS ET DE ROUTES – COMMUNE DE BERRUAUGHIA W DE MEDEA. N I F:00126034312450	39 Pts	22.213.106.00 DA Delai : 12 mois	1	Offre complètement qualifiée moins disant

Tout soumissionnaire voulant consulter les résultats d'évaluation, peut se rapprocher de la Commission des Marchés dans un délai de trois (03) jours à compter de la première parution du présent avis dans les quotidiens nationaux .

Tout soumissionnaire qui conteste ce choix peut introduire un recours auprès de la commission des marchés dans un délai de dix (10) jours à compter de la première parution du présent avis dans les quotidiens nationaux .

## RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

MINISTRE DE L'HABITAT, DE L'URBANISME ET DE LA VILLE  
DIRECTION DE L'URBANISME, DE L'ARCHITECTURE  
ET DE LA CONSTRUCTION  
WILLAYA D'ADRAR

## MISE EN DEMEURE n°1

Le centre d'étude et de réalisation en urbanisme URBA TLEMCEN, sis à la Zone industrielle – Chetouane-Tlemcen BP 567, Titulaire du Marché visa du CF le 14/06/2012 sous le N°1247, relatif au projet étude du plan d'occupation du sol n° 04 commune Tsabit, est mis en demeure de poser le dossier de la troisième phase au près des services de la DUAC Adrar dans un délai de 8 jours à compter de la date de la parution du présent avis dans les quotidiens nationaux.

Faute de quoi, il sera fait application des mesures coercitives prévues par la réglementation des marchés publics en vigueur et la résiliation du marché aux torts de l'entreprise.

**RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE**

WILAYA D'ALGER  
C/A DE SIDI M'HAMED  
COMMUNE EL-MADANIA  
N° FISCAL 160306202511  
N°: 03/BM/2015

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT**

La présidente de l'Assemblée populaire de la commune d'El-Madania, lance un avis d'appel d'offres national restreint pour la réalisation du projet :

- \* Réalisation travaux d'extension salle de sport  
Centre culturel-DEBH-Chef

Les entreprises qualifiées en Bâtiment (activité principale) ayant catégorie 03 et plus et intéressées par le présent avis peuvent retirer les cahiers des charges auprès Bureau des marchés APC El-Madania, contre le paiement d'une somme de (2.000,00DA).

Les offres doivent être accompagnées des pièces réglementaires suivantes :

**OFFRE TECHNIQUE:**

- La déclaration à souscrire dûment remplie et signée par le soumissionnaire.
- Déclaration de probité dûment remplie et signée par le soumissionnaire.
- Le présent cahier des charges paraphé par le soumissionnaire annexé de ses spécifications techniques.
- Attestation du dépôt légal des comptes sociaux.
- Délai et planning d'exécution des travaux.
- Copie du certificat de qualification et classification professionnelles en cours de validité.
- Copie du registre du commerce en cours de validité.
- Copie du numéro d'identification fiscale (NIF).
- Copie du numéro d'identification statistique (NIS).
- Extrait de rôle auparavant en cours de validité ou calendrier de paiement ou susmis de paiement.
- Les références bancaires (attestation de solvabilité).
- Les bilans financiers des trois (03) dernières années.
- Attestation(s) de bonne exécution des travaux réalisés ou PV de réception délivré(s) par le maître d'ouvrage.
- Liste des moyens humains à mettre dans le cadre du présent projet (avec justifications de diplôme et déclaration nominative CNAS).
- Liste des moyens matériels à mettre dans le cadre du présent projet (avec cartes grises et factures d'achat).
- Statut de l'entreprise s'il y a lieu.
- Déclaration de signature s'il y a lieu.
- Copie des attestations fiscales et d'organisme de sécurité (mise à jour CNAS, CASNOS, CACOBATH).
- Copie du casier judiciaire valide.

**L'OFFRE FINANCIERE:**

- La lettre de la soumission dûment remplie et signée par le soumissionnaire.
- Le bordereau des prix unitaires dûment rempli, signé et cacheté par le soumissionnaire.
- Devis quantitatif-estimatif de l'offre dûment rempli et signé par le soumissionnaire.

Les pièces mentionnées ci-dessus doivent parvenir sous forme de pli contenant l'offre technique et pli contenant l'offre financière, séparés à l'intérieur de la même enveloppe anonyme portant la mention :

- \*Ne pas ouvrir\* «Avis d'appel d'offres national restreint»  
Réalisation travaux d'extension salle de sport  
Centre culturel -DEBH-Chef

Les offres doivent être adressées à Madame la présidente de l'APC, Bureau d'ordre, 5<sup>e</sup> étage. La date limite du dépôt des offres est fixée à 30 jours à compter de la 1<sup>re</sup> parution du présent avis dans la presse nationale.

Les soumissionnaires demeureront engagés par leur offre pendant 120 jours à compter de la date de clôture des offres.

Les soumissionnaires ou leurs représentants sont invités à assister à la séance d'ouverture des plis des offres techniques et financières.

**NB:** Les soumissions présentées de manière irrégulière seront rejetées.

DK NEWS

Anep : 313 869 du 18/03/2015

**RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE**

WILAYA D'AIN DEFLA  
DAIRIA DE DJENDEL  
COMMUNE DE DJENDEL  
NIF : 0984 441 251 233 30

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL  
RESTREINT N°03/2015**

La commune de Djendel, lance un deuxième avis d'appel d'offres national restreint pour :

**ETUDE ET REALISATION DE SEPT (7) CLASSES A DJENDEL CENTRE**

Les entreprises intéressées par le présent avis et qualifiées dans le domaine du Bâtiment activité principale (catégorie II et plus) peuvent retirer le cahier des charges auprès du bureau des marchés de la commune de Djendel, contre paiement de Mille dinars (1.000,00 DA) auprès du régisseur de la commune. Le cahier des charges doit être retiré par le soumissionnaire ou son représentant.

La date limite de dépôt des offres est fixée à vingt (20) jours à compter de la date de la parution du présent avis dans les quotidiens nationaux et le BOMOP.

Les offres sont adressées au président de l'APC de Djendel sous enveloppe fermée et anonyme et porte la mention :

- \*Avis d'appel d'offres national restreint, à ne pas ouvrir\*
- Projet : ETUDE ET REALISATION DE SEPT (7) CLASSES A DJENDEL CENTRE

Cette enveloppe doit contenir deux enveloppes distinctes, fermées et cachetées, comportant chacune la mention de l'avis d'appel d'offres et son objet portant la mention «offre technique et offre financière» :

\*La première enveloppe ne doit contenir que la mention offre technique et se compose des pièces suivantes :

- 1-Déclaration à souscrire dûment remplie, datée, signée et paraphée par le soumissionnaire.
- 2-Déclaration de probité dûment remplie, datée, signée et paraphée par le soumissionnaire.

En ce qui concerne les autres documents, il faut se référer aux instructions exigées dans le cahier des charges.

**\*L'autre portera la mention offre financière, composée de :**

- Lettre de soumission dûment renseignée, signée et datée
- Bordereau des prix unitaires rempli, signé et daté
- Devis quantitatif et estimatif des travaux signé et daté

La date de dépôt des offres est fixée au dernier jour de l'appel d'offres de 08 heures à 14 heures. Si cette date correspond à une journée de repos réglementaire ou férié, la date de dépôt sera reportée au 1<sup>er</sup> jour de travail qui suit.

L'ouverture des plis techniques et financiers se fera en séance publique à 14h00 du dernier jour correspondant à la date limite de dépôt des offres.

Les soumissionnaires peuvent assister à la séance d'ouverture.

Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant un délai de cent-vingt (120) jours à compter de la date de dépôt des offres.

DK NEWS

Anep : 313 863 du 18/03/2015

**RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE**

WILAYA DE DJELFA  
DIRECTION DU DEVELOPPEMENT INDUSTRIEL  
ET DE LA PROMOTION DE L'INVESTISSEMENT  
WILAYA DE DJELFA  
NIF : 000517019000948

**APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT  
N°03/2015**

La direction du Développement et de la Promotion de l'investissement de la wilaya de Djelfa, lance un avis d'appel d'offres national restreint concernant la réalisation des travaux ci-après, dans le cadre de l'opération :

**Etude, réhabilitation et développement de la zone d'activité de Birine PCCE 2012**  
\* Lot 02: Réservoir d'eau surélevé 300 m<sup>3</sup>  
\* Lot 06: Voirie

Les entreprises intéressées par le présent avis et qualifiées en :

A- Lot Réservoir surélevé 300 m<sup>3</sup> : catégorie 04 ou plus travaux d'Hydraulique, activité principale avec présence du code (34.404.3) obligatoirement sur la qualification.

B-Lot Voirie : catégorie 4 ou plus Travaux publics, activité principale.

Peuvent retirer le cahier des charges auprès du bureau d'étude BENCHERIK Ahmed – cité Berbih Bt 5/34 Djelfa, contre paiement de 2000,00 DA comme frais de tirage non récupérable.

**Pièces demandées :****1<sup>e</sup> enveloppe (offre technique) qui contient les pièces suivantes :**

- 1) Certificat de qualification demandée (valide)
- 2) Déclaration à souscrire cachetée, paraphée, signée et datée par le soumissionnaire.
- 3) Une copie du registre du commerce.
- 4) Copie de la carte d'identification fiscale (valide).
- 5) Extrait du rôle (néant ou châncier), copie.
- 6) Attestation de mise à jour de (CNAS, CASNOS, CACOBATPH), copies
- 7) Extrait du casier judiciaire bulletin N°03 (valide), copie.
- 8) Références professionnelles moins de trois (03 ans) 2012, 2013, 2014, copie.
- 9) Moyens matériels du cocontractant à mettre à la disposition du projet justifiés par des copies des cartes grises + assurance valide pour matériel roulant ou une pièce équivalente et pour le matériel non roulant (une facture ou un PV d'huiress de justice année 2014).
- 10) Planning des travaux + proposition des délais de réalisation dûment signé et visé par le soumissionnaire,
- 11) Liste nominative du personnel CNAS 2014 + affiliations (avec les documents justificatifs (certificat de travail ou CV ou diplôme) (copie).
- 12) L'attestation de dépôt légal des comptes sociaux pour les sociétés de l'année 2013, copie.
- 13) La déclaration de probité cachetée, paraphée, signée et datée par le soumissionnaire.
- 14) Bilan financier de l'entreprise de l'année antérieure (2013)
- 15) Le présent cahier des charges signé et paraphé

**2<sup>e</sup> enveloppe (offre financière) qui contient :**

- 1) La lettre de soumission cachetée, paraphée et signée par le soumissionnaire.
- 2) Un bordereau des prix unitaires cacheté, paraphé, signé et daté.
- 3) Devis quantitatif et estimatif cacheté, paraphé, signé et daté.

Les offres doivent être déposées à l'adresse suivante :

**La direction du Développement industriel et de la Promotion de l'investissement**  
Site cité 400-logements Elbassatine – Djelfa

L'enveloppe extérieure anonyme contiendra deux enveloppes séparées (offre technique), (offre financière) conformément aux prescriptions du cahier des charges, devra porter la mention suivante :

**À Monsieur le directeur du Développement industriel et de la Promotion de l'investissement**

Wilaya de Djelfa

**Appel d'offres national restreint N°...../2015**

\* Lot : .....

Site : Zone d'activité de Birine

«Soumission à ne pas ouvrir»

Les offres doivent être déposées le (21) vingtième jour de 08.00h à 12.00h, à compter de la date de la première parution du présent avis aux journaux ou dans BOMOP. Si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la journée de dépôt des offres sera reportée jusqu'au jour ouvrable suivant.

Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant une durée de 111 jours à compter du dernier jour de dépôt des offres.

L'ouverture des plis techniques et financiers est prévue en séance publique et se tiendra le jour de dépôt des offres à 14.00h au siège de la direction du Développement industriel et de la Promotion de l'investissement.

Les soumissionnaires sont invités à cette séance d'ouverture des plis.

DK NEWS

Anep : 313 871 du 18/03/2015

## PROGRAMME DU JOUR

**TF1**

- 06:25 Culture Infos : TFou  
08:25 Autre : Météo  
08:30 Culture Infos : Téléshopping  
09:20 Autre : Météo  
09:25 : Au nom de la vérité  
09:55 : Au nom de la vérité  
10:25 Série TV : Petits secrets entre voisins  
10:57 Série TV : Petits secrets entre voisins  
11:20 Série TV : Petits secrets entre voisins  
11:55 Culture Infos : Petits plats en équilibre  
12:00 Autre : Les douze coups de midi  
12:50 Culture Infos : L'affiche du jour  
13:00 Autre : Journal  
13:40 Culture Infos : Petits plats en équilibre  
13:45 Autre : Météo  
13:55 : Josephine, ange gardien  
15:35 Série TV : Nos chers voisins  
17:00 Autre : Quatre mariages pour une lune de miel  
18:00 Autre : Bienvenue chez nous  
19:00 Autre : Le juste prix  
19:55 Autre : Météo  
20:00 Autre : Journal  
20:30 Autre : Tirage du Loto  
20:35 Autre : Météo  
20:40 Série TV : Nos chers voisins  
20:45 Autre : C'est Canteleup  
20:55 Série TV : Les experts  
21:45 Série TV : Les experts  
22:40 Série TV : Les experts  
23:25 Série TV : Les experts

**2**

- 06:25 Culture Infos : Point route  
06:30 Autre : Journal  
06:35 Culture Infos : Télématin  
06:57 Autre : Météo 2  
07:00 Autre : Journal  
07:10 Culture Infos : Télématin (suite)  
08:00 Autre : Journal  
08:10 Culture Infos : Télématin (suite)  
09:05 Culture Infos : Dans quelle éta-gère  
09:10 : Des jours et des vies  
09:35 : Amour, gloire et beauté  
09:55 Culture Infos : C'est au programme  
10:50 Autre : Météo outremer  
11:00 Autre : Motus  
11:30 Autre : Les Z'amours  
12:00 Autre : Tout le monde veut prendre sa place  
12:55 Autre : Météo 2  
13:00 Autre : Journal  
13:48 Autre : Météo 2  
13:50 Culture Infos : Consomag  
14:00 Culture Infos : Toute une histoire  
15:10 Culture Infos : L'histoire continue  
15:40 Culture Infos : Comment ça va bien !  
17:15 Autre : Mon food truck à la clé  
18:15 Autre : Joker  
18:55 Autre : N'oubliez pas les paroles  
19:25 Autre : N'oubliez pas les paroles  
19:55 Autre : Météo 2  
20:00 Autre : Journal  
20:40 Série TV : Parents mode d'emploi  
20:43 Culture Infos : La famille Millevie, à chacun son métier  
20:44 Culture Infos : Image du jour  
20:45 Culture Infos : Alcaline l'instant  
20:50 Autre : Météo 2  
20:55 Série TV : Les témoins  
21:45 Série TV : Les témoins  
22:40 Autre : Un soir à la Tour Eiffel

**3**

- 06:00 Autre : EuroNews  
06:45 Culture Infos : Ludo  
06:46 : Krypto le superchien  
06:57 : Krypto le superchien  
07:08 : Marsupilami  
07:35 : Marsupilami  
08:02 : Marsupilami  
08:29 Culture Infos : Mercredi Ludo  
08:30 : Scooby-Doo  
08:50 : Quoi de neuf, Scooby-Doo ?  
09:14 : Quoi de neuf, Scooby-Doo ?  
09:34 : Quoi de neuf, Scooby-Doo ?  
09:58 : Oggy et les cafards  
10:05 : Oggy et les cafards  
10:11 : Oggy et les cafards  
10:18 : Oggy et les cafards  
10:29 : Peanuts
- 10:45 Culture Infos : Consomag  
10:50 Culture Infos : Midi en France  
11:55 Autre : Météo  
12:00 Autre : 12/13 : Journal régional  
12:25 Autre : 12/13 : Journal national  
12:55 Culture Infos : Météo à la carte  
13:50 Série TV : Un cas pour deux  
14:55 Autre : Questions au gouvernement  
16:10 Autre : Des chiffres et des lettres  
16:50 Autre : Harry  
17:25 Culture Infos : Un livre, un jour  
17:30 Autre : Slam  
18:10 Autre : Questions pour un champion  
19:00 Autre : 19/20 : Journal régional  
19:18 Autre : 19/20 : Edition locale  
19:30 Autre : 19/20 : Journal national  
19:58 Autre : Météo  
20:00 Culture Infos : Tout le sport  
20:15 Autre : Météo régionale  
20:20 : Plus belle la vie  
20:50 Culture Infos : Les carnets de Julie  
22:45 Autre : Météo  
22:48 Culture Infos : Parlons passion, en quelques mots  
22:50 Autre : Grand Soir 3  
23:40 Culture Infos : Le pitch  
23:45 : Wagner : un génie en exil

**M**

- 06:00 Autre : M6 Music  
07:00 Autre : Météo  
07:05 : Tony & Alberto  
07:10 : Tony & Alberto  
07:15 Culture Infos : Kid & toi  
07:20 : La maison de Mickey  
07:45 : Princesse Sofia  
08:10 : Sammy & Co  
08:25 Série TV : Lou !  
08:40 Série TV : Les p'tits diables  
08:50 Autre : Météo  
08:55 Culture Infos : M6 boutique  
10:00 Série TV : Raising Hope  
10:25 Série TV : Raising Hope  
10:50 Série TV : Drop Dead Diva  
11:45 Série TV : Drop Dead Diva  
12:40 Autre : Météo  
12:45 Autre : Le 12.45  
13:05 Série TV : Scènes de ménages  
13:38 Culture Infos : Astuces de chef  
13:40 Autre : Météo  
13:45 : Victoire Bonnot  
15:35 : Papa poule, week-end cool  
17:25 Autre : Les reines du shopping  
18:30 Autre : Les reines du shopping  
19:40 Autre : Météo  
19:45 Autre : Le 19.45  
20:10 Série TV : Scènes de ménages  
20:55 Culture Infos : Recherche dans l'intérêt des familles  
22:10 : Recherche dans l'intérêt des familles  
23:30 : Révélation, mensonge, trahison : au cœur des secrets de famille

## TÉLÉ

## La sélection

20h55

## Les experts

**TF1**

**Résumé**  
Plusieurs étudiantes ont disparu de Las Vegas ayant d'être retrouvées assassinées et mutilées peu de temps après. Russell et Finn reconnaissent rapidement le mode opératoire de Jared Briscoe, le tueur en série de Big Harbor, qui est emprisonné pour le meurtre de sept femmes. Les enquêteurs pensent qu'il pourrait s'agir d'un imitateur. Daniel Shaw, un ancien policier de Seattle qui avait collaboré sur la première affaire, propose d'aider les experts

**2**

20h45

## Les témoins

**TF1**

**Résumé**  
Au Tréport, station balnéaire de la Seine-Maritime, des tombes ont été profanées et six cadavres installés dans deux maisons témoins. A chaque fois, il ya une femme, un homme, une adolescente qui ne se connaissaient pas et qui forment à présent « une nouvelle famille ». Sandra Winckler, jeune flic, est chargée de l'affaire. Rapidement, elle croise la route de Paul Maisonneuve, une légende de la PJ de Lille qui va devoir « reprendre du service ». Les deux enquêteurs vont chercher qui déterre et installe ces corps. Leur vie ne sera plus jamais la même.

**3**

20h45

## Les carnets de Julie



**Résumé**  
Julie explore le Pays basque et part à la rencontre de passionnés pour réaliser un banquet d'exception. Elle va tout d'abord pêcher des calamars puis les cuisine avec Dominique. Julie prend ensuite de la hauteur avec Olivier, professeur de paramoteur. Ensemble, ils survolent la côte basque et la Rhune, une montagne. Julie décide d'y organiser son festin. Elle rencontre ensuite Christian Duplaissy,

ancien rugbyman qui a ouvert la ferme-auberge Ostalapia. Il prend en charge l'organisation du repas pour 22 convives. Au menu : chipirons à l'encre, crabes farcis, agneau braisé, palombes aux cèpes, tarte au chocolat et macarons.

**CANAL+**

20h55

## La crème de la crème



## Résumé

Fraîchement arrivés dans une grande école de commerce française Dan et Kelly constatent la misère sexuelle de Jaffar, croisé en soirée, et décident d'y remédier. Ils montent une expérience qui attire l'attention d'un autre élève, Louis. En se fondant sur leurs notions d'économie, les jeunes gens recrutent des jeunes femmes à l'extérieur de l'établissement et montent très rapidement un réseau de prostitution au sein de l'école. Ils sont très vite dépassés par le succès de leur initiative.

**M**

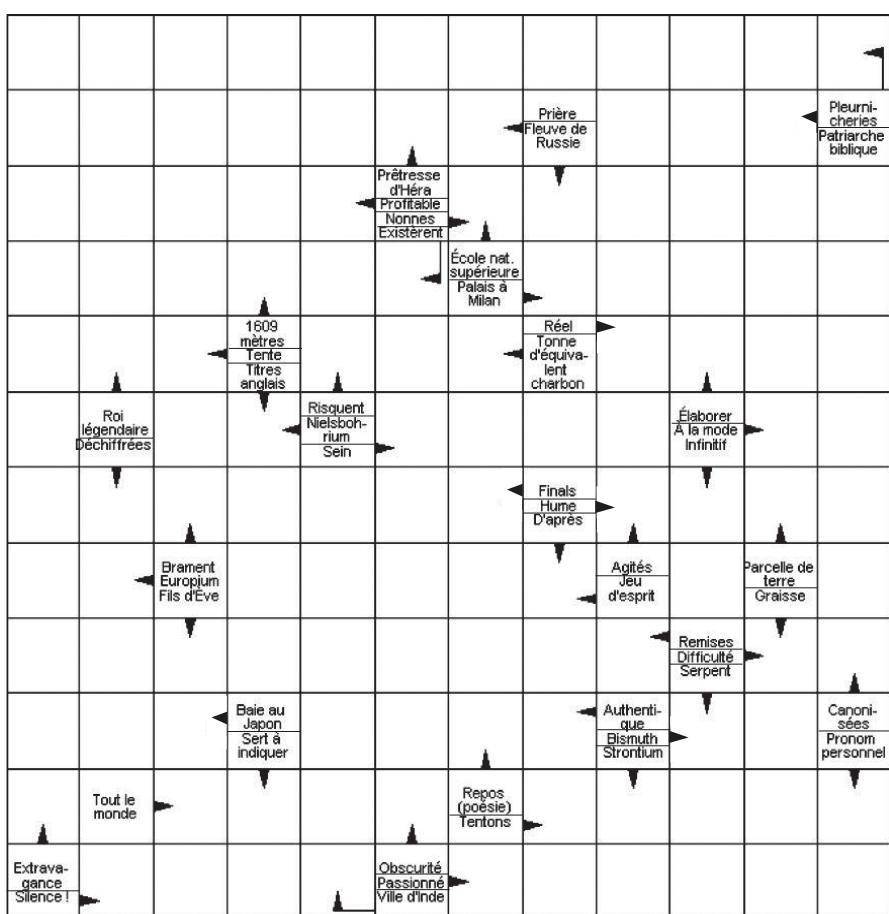
20h50

## Recherche dans l'intérêt des familles



**Résumé**  
Michèle, Al l'âge de 4 ans, elle a été séparée de sa mère. Aujourd'hui, la sexagénaire rêve toujours de la revoir. Mais toutes ses tentatives pour la localiser n'ont rien donné. Adriana Karembeu recueille ses confidences à Vannes (Morbihan) tandis que Patrick Spica se lance dans des investigations outre-Atlantique • Evelyne. La petite, 10 ans, croit qu'elle est enfant unique. Jusqu'au jour où sa mère, sur le point de mourir d'une maladie, lui annonce qu'elle a une sœur, Violette, qui fut placée en famille d'accueil. A 40 ans, Evelyne tente de la retrouver.

## Mots fléchés n°895



## Samouraï-Sudoku n°895

Les problèmes de sudoku samouraï se composent de cinq grilles de sudoku entrelacées. Les règles standard du sudoku s'appliquent à chacune de ces cinq grilles. Placez les chiffres de 1 à 9 dans les cases vides de chaque grille. Chaque ligne, chaque colonne, et chaque région 3x3 doit contenir une fois les chiffres de 1 à 9.

Chaque sudoku samouraï a une solution unique et peut être résolu par la logique pure.

8		7	5		6						
4	1	6	5	9							
5			8								
9				2							
1			3								
5				8							
9			5		7	1			6		
7	6	4	2	1	5	8	3	6	9	5	8
4		1	9		3		8	3	1		9
			3			8					
	6					9					
	4					6					

4		9	5		3						
2	8	4	7	9							
9			4								
6				7							
8			5								
1				2							
						1					
							6				
								5			
									8		
										9	
											7

4		7	1		2						
3	7	2	1	8	4	3	2	7	3	4	1
8			7		1	9			7		
6				2			4			6	
9							7		9		
8							3			2	
1							8		3		
6	3	9	7	4			5	6	9	2	8
7		6	5		9		2	4	7		5
											4

## 7 erreurs



## Mots croisés n°895

## Horizontalement:

1. Immunisé contre un poison
2. Filet de pêche carré - Médecin américain d'origine russe
3. Largeur d'une étoffe - Tordis
4. Botaniste néerlandais - Relatif aux infractions qui peuvent frapper leurs auteurs
5. Physicien suisse puis américain, d'origine allemande - Sigle de l'angl. Hum an Immuno-Défi-
6. Poisson d'eau douce - Hangar
7. Qui se meut avec agilité - Fils de Sem
8. Combat, rixe à coups de poing - Titané
9. Prière catholique à la Vierge - Céder à une incitation (p.p.) - Monogramme grec de Jésus
10. Arctique - Famille princière d'Italie, II. Solutton - Ecrivain français
11. Coupee - Halter

## Verticalement:

1. Animosité
2. Plante - Unité de force électromotrice
3. Thallium - Inattendue
4. Ecrivain américain - Pron. pers.
5. Ile française de l'Atlantique - Stokes - Le moi - Béryllium
6. Colère - Langue non indo-européenne parlée dans l'Antiquité
7. Torsade
8. Porteraient un coup avec violence
9. Grosse mouche - Qui n'a pas d'éclat - Service du travail obligatoire
10. Fondateur de la dynastie des Aghlabides - Aussi, de même
11. Insecte abondant près des eaux-Sujet
12. Caches qqch - Infinitif

1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1											
2											
3											
4											
5											
6											
7											
8											
9											
10											
11											
12											

## Proverbes

L'eau ne peut pas monter la pente.

## Proverbe algérien

Qui t'a louée, ô mariée ?

-C'est ma mère en présence de ma tante.

## Proverbe berbère

Pour vendre, dit du bien ; pour acheter, dis du mal.

## Proverbe arabe

Il n'y a que le premier pas qui coûte.

## Proverbe français

## C'est arrivé un 18 Mars

2004 : l'Otan décide d'envoyer un millier de soldats supplémentaires au Kosovo après les violents affrontements entre serbes et albanophones qui fait la veille près de 30 morts.

2004 : l'APTS, syndicat québécois des professionnels et techniciens de la santé est fondé.

2006 : combat au large de la Somalie entre des bateaux pirates et l'US Navy.

2007 : Finlande : les élections législatives voient la courte victoire du parti du centre et une forte poussée des conservateurs.

2007 : arrestation au Brésil de Cesare Battisti, écrivain et ancien activiste politique italien, recherché pour condamnation d'acte de terrorisme.

2010 : le mathématicien russe Grigori Perelman reçoit le prix du millénaire pour sa démonstration de la conjecture de Poincaré, un des problèmes fondamentaux des mathématiques contemporaines.

2010 : Simone Veil est élue à l'Académie française.

## Célébrations :

- Aruba (île des Antilles, dépendance des Pays-Bas) : Fête nationale.

- États-Unis : National Biodiesel Day, journée nationale du biodiesel.

- France : Corse, Ajaccio : La Madunuccia.

- Mongolie : Journée de l'homme et des soldats.

- Turquie : Célébration de la victoire de Çanakkale.



## ÉQUIPE NATIONALE DE FOOTBALL Gourcuff dévoile une liste de 23 joueurs pour le stage du Qatar

Le sélectionneur de l'équipe algérienne de football, le Français Christian Gourcuff, a dévoilé lundi une liste de 23 joueurs pour le stage prévu à Doha au Qatar du 23 au 31 mars, rapporte la Fédération algérienne de football (FAF) sur son site officiel.

Le coach national a fait appel pour la première fois à Rachid Ghezzal (Olympique Lyonnais, France), Yannis Tafer (Saint-Gall/Suisse) et Youcef Belaili (USM Alger).

Cette liste comprend également sept (7) joueurs évoluant en Ligue 1 algérienne, dont trois gardiens de but: Doukha, Asselah, et Cé-



dric. A noter l'absence du portier Rais M'bholi, laisse à la disposition de son club, Union Philadelphia (Etats-Unis). Par ailleurs, pas moins de trois joueurs ont déclaré forfait pour cause de blessures, en l'occurrence Mehdi Abeid, Ryad Boudebouz, et Hifal Soudani,

alors qu'Essaid Belkalem n'est pas prêt et devrait reprendre les entraînements cette semaine avec son équipe de Trabzonspor (Turquie).

Le stage du Qatar sera ponctué par deux matches amicaux, le 26 mars face au pays hôte, et le 30 face à Oman.

## LIGUE DES CHAMPIONS (1/16 DE FINALE RETOUR) USM ALGER Pas de vol spécial pour le déplacement de Dakar



L'USM Alger se rendra à Dakar à bord d'un vol régulier et non spécial en vue de son match face à l'AS Pikine (Sénégal) prévu pour le 3 avril dans le cadre des seizièmes de finale (retour) de la Ligue des champions d'Afrique de football. Le départ pour la capitale sénégalaise aura lieu le 30 mars, a indiqué mardi à l'APS, Salah Al-lache, membre du Conseil d'administration du club de la capitale. Les Rouge et Noir, qui avaient bénéficié d'un avion spécial lors de leur précédent déplacement à N'Djamena à

l'occasion du tour préliminaire retour de l'épreuve, sont presque assurés de leur qualification aux huitièmes de finale après leur large victoire face à leur adversaire sénégalais (5-1) en match aller disputé dimanche passé au stade Omar-Hamadi de Bologhine (Alger).

La Confédération africaine de football (CAF) a désigné un trio arbitral ghanéen pour diriger le match. Il s'agit du directeur de jeu Cecil Amatey Fleischer assisté de ses deux compatriotes Ibrahim Adams Badu et Eric Nantiere.

## Trio arbitral ivoirien pour ES Sétif (ALG) - Real Banjul FC

La Confédération africaine de football (CAF) a désigné un trio arbitral ivoirien pour diriger le match ES Sétif-Real Banjul FC prévu le 3 avril à 20h00 au stade du 8 mai 1945 à Sétif, pour le compte des seizeièmes de finale

(retour) de la Ligue des champions d'Afrique.

La rencontre sera officiée par le directeur de jeu Denis Dembele assisté de ses deux compatriotes Moussa Bayere et Marius Donatien. Tanga Kambou sera le quatrième arbitre.

tandis que le commissaire du match est Antônio Mendes (Guiné-Bissau).

Lors du match aller disputé le samedi 11 mars à Brikama, le Real Banjul de Gambie et l'ES Sétif (tenant du titre) ont fait match nul 1-1.

## COUPE DE LA CONFÉDÉRATION (1/16<sup>ES</sup> DE FINALE - RETOUR) ASO CHLEF - HOROYA CONAKRY

### Un Camerounais au sifflet

Un trio arbitral camerounais dirigera le match entre la formation algérienne de l'ASO Chlef et le club guinéen de Horoya Conakry le 3 avril 2015 au stade Mohamed Boumezrag pour le compte des seizeièmes de finale retour de la Coupe de la Confédération, a indiqué hier la Confédération africaine de foot-

ball (CAF). La rencontre sera dirigée par l'arbitre central Mal Souleye Mohamadou assisté de Younoussa Moussa et Sadou Hamadou. Au match aller disputé au stade du 26 mars à Bamako, l'ASO Chlef s'est inclinée sur le score de 1 à 0 sur un penalty inscrit par Camara (90e+3).

**Liste des 23 joueurs :**  
**Gardiens de but :** Doukha Azeddine (JS Kabylie), Si Mohamed Cédric (CS Constantine), Malik Asselah (CR Belouizdad).

**Défenseurs :** Ghoulam Faouzi (SSC Naples, Italie), Mandi Aissa (Stade de Reims, France), Medjani Carl (Trabzonspor, Turquie), Mesbah Djamel (FC Parme, Italie), Zeffane Mehdi (Olympique Lyonnais, France), Djamel Edine Benlamri (JS Kabylie), Farouk Chafai (USM Alger), Rafik Hallache (SC Qatar).

**Milieux de terrain :** Rachid Ghezzal (Olympique Lyonnais, France), Bentaleb Nabil (Tottenham Hotspur FC, Angleterre), Brahim Yacine (FC Porto, Portugal), Feghouli Sofiane (FC Valencia, Espagne), Lacen Medhi (Getafe CF, Espagne), Mahrez Riyad (Leicester City FC, Angleterre), Taïder Saphir (US Sassuolo, Italie), Yannis Tafer (Saint-Gall, Suisse), Ibrahim Chemini (MCE Umlma).

**Attaquants :** Belfodil Ishaak (FC Parme, Italie), Slimani Islam (Sporting Lisbonne, Portugal), Youcef Belaili (USM Alger).

## Zeffane : «Ma convocation pour Doha peut sembler un peu bizarre, mais...»

Le défenseur algérien M'hidi Zeffane a reconnu hier que sa convocation en sélection nationale en vue du tournoi de Doha peut paraître «un peu bizarre» vu qu'il n'est pas utilisé au sein de son club l'Olympique Lyon, leader de la Ligue 1 française de football, depuis pratiquement le début de cette saison.

«C'est vrai que vu de l'extérieur, ça peut sembler un peu bizarre. Je ne dirais pas que ça peut sembler incompréhensible, mais presque. En fait, il ya eu une période où j'ai enchaîné trois ou quatre matches. M. Gourcuff (sélectionneur de l'Algérie, ndlr) m'a alors convoqué», a déclaré le latéral droit interrogé par RFL. «Je sais qu'il a apprécié mon comportement en sélection, notamment lors de mon tout premier match, au Mali», a-t-il ajouté. Le joueur de 23 ans compte une seule sélection lorsqu'il avait été titularisé face au Mali à Bamako (défaite 2-0) dans le cadre de la 6e et dernière journée des éliminatoires de la Coupe d'Afrique (CAN-2015). Ce jour là, Zeffane a réussi une belle prestation, selon les observateurs, ce qui lui a permis d'être retenu dans la liste des 23 ayant participé à la CAN organisée en Guinée équatoriale. Mais sur place, le joueur a suivi du banc de touche les quatre rencontres des Verts dans cette épreuve. Evoquant sa situation actuelle avec le club rhodanien, le défenseur a exprimé toute sa déception. «Je joue beaucoup moins que la saison passée.

C'est très difficile, ce n'est pas une situation évidente à vivre. Mais je prends sur moi et je travaille beaucoup à l'entraînement pour garder la forme si on fait appel à moi», a-t-il dit.

### «La CAN, une expérience enrichissante»

Il a estimé en outre que «de fait que Lyon ne dispute pas de Coupe d'Europe, ça compte dans cette situation», poursuivant que «le groupe tourne moins parce qu'il y a moins de matches à jouer».

En plus de son absence, cette saison, de la scène européenne, Lyon a été très rapidement éliminé de la Coupe de France et de la Coupe de la Ligue. «Et puis, on a un effectif de qualité avec des joueurs d'expérience à mon poste», a encore souligné Zeffane qui aura certainement l'occasion de renouer avec la compétition lors du tournoi de Doha pendant lequel les Verts affronteront Qatar et Oman, respectivement les 26 et 30 courant. Revenue sur la CAN 2015, le joueur a jugé l'expérience de «très enrichissante». «Je suis le gamin en sélection. Je découvre encore tout. Je m'inspire des grands joueurs que j'ai vus à la CAN. On était dans une poule très relevée. On a aussi disputé un quart de finale contre la Côte d'Ivoire qui est une grosse nation du continent. J'ai pu voir plusieurs beaux matches, j'ai beaucoup observé, parce que c'était ma première compétition en Afrique. L'atmosphère est complètement différente».

Et de conclure : «Jouer pour l'Algérie, c'était d'abord un rêve quand j'étais plus jeune et c'est devenu un objectif lorsque j'ai commencé à évoluer dans le monde professionnel».

## Des terrains en gazon synthétique pour 16 stades de proximité à Batna



Les terrains de 16 stades de proximité, mis à la disposition des jeunes sportifs dans plusieurs chefs-lieux de communes de la wilaya de Batna, vont être revêtus de pelouses en fibre synthétique, a indiqué, lundi le directeur de la jeunesse et des sports (DJS), Smaïl Boukhrissa.

Cette opération qui permettra de remplacer les terrains de type "Mateco", mobilisera, dans le cadre d'un programme complémentaire, un investissement public de 120 millions de dinars, a souligné ce responsable, avant de relever que cette action permettra à ces jeunes de développer la pratique sportive dans des conditions "bien meilleures" d'autant que la gestion de ces terrains "leur incombera en premier lieu".

M. Boukhrissa a par ailleurs indiqué que le secteur a également bénéficié d'une opéra-

tion de revêtement en gazon synthétique des terrains de 2 complexes sportifs de proximité (CSP) situés à Ain-Yagout et à El-Djezzar, afin de favoriser une «pratique sportive intensive».

En outre, une salle omnisports de 500 places sera réceptionnée "jeudi prochain" au centre de loisirs scientifiques (CLS) de Batna qui compte aussi des terrains de handball, de volley-ball et de basket-ball, d'une salle de musculation, de vestiaires, d'une loge pour la presse ainsi que de structures spéciales pour la récupération des sportifs. Tous ces équipements sont destinés à offrir aux jeunes un espace d'épanouissement et de rencontres favorable à une pratique saine de leurs sports favoris, a conclu le directeur de la jeunesse et des sports.

APS

## CHAMPIONNATS MOBILIS DES LIGUES 1 ET 2 (SANCTIONS) :

# 1 match à huis clos pour l'ASM Oran et l'O Médéa

**La commission de discipline de la Ligue de football professionnel (LFP) a infligé un (1) match à huis clos pour l'ASM Oran (Ligue 1) et deux (2) dont un avec sursis à l'O Médéa (Ligue 2), a indiqué hier l'instance footballistique algérienne sur son site Internet officiel.**

La sanction des Oranais est justifiée par le "jet de projectiles sur

le terrain lors de leur rencontre de samedi 14 mars face au MO Béjaïa pour le compte des quarts de finale de Coupe d'Algérie, selon la même source.

Outre cette sanction, la direction de l'ASMO, dont l'équipe accueillera ainsi sans public la JS Kabylie samedi prochain dans le cadre de la 23e journée du championnat, est contrainte également de s'acquitter d'une amende de 100.000 DA.

Pour le club de Médéa, la commission a pris sa décision sur la base «des rapports des officiels» relatifs aux incidents qui se sont produits le 7 mars dernier à l'occasion du match O Médéa - AS Khroub (0-1), comptant pour la 22<sup>e</sup> journée du championnat.



## Benouza pour officier le derby NAHD - USMA

L'arbitre international Mohamed Benouza officiera le derby NA Hussein Dey-USM Alger, prévu samedi au stade du 20-Août 55 (Alger) pour le compte de la 23<sup>e</sup> journée de Ligue 1 Mobilis de football, a annoncé hier la Ligue du football professionnel (LFP) sur son site officiel. Benouza sera assisté de Omari et Béchirène, respectivement 1er et 2e juge assistant, au moment où Ladrâa fera office de 4e arbitre. Le derby NAHD - USMA était prévu initialement vendredi, avant d'être décalé au lendemain, samedi (16h00). L'USMA occupe la 3<sup>e</sup> place au classement général de la Ligue 1, avec quatre points de retard sur les deux actuels co-leaders, le MO Béjaïa et l'ES Sétif, tandis que le NAHD est 14<sup>e</sup>, soit le premier club non relégable. La match entre les catégories espoirs (catégorie U21, ndlr) se jouera un peu plus tôt, à partir de 11h00, au stade Zioui.

**JS Kabylie - MC Alger vendredi 27 mars à Tizi Ouzou**



Le clasico JS Kabylie - MC Alger comptant pour la 24<sup>e</sup> journée du championnat d'Algérie de Ligue 1 Mobilis aura lieu le vendredi 27 mars à 17h00 au stade du 1er novembre à Tizi Ouzou, a indiqué lundi la Ligue de football professionnel (LFP).

Ce sera la seconde rencontre de la JS Kabylie sur sa pelouse après celle disputée contre le MC El Eulma (1-0) depuis la levée, le 5 mars, par l'assemblée générale de la FAF de la suspension infligée par la Fédération algérienne de football (FAF) suite au décès tragique de l'attaquant camerounais Albert Ebossé en août 2014.

Outre cette rencontre, deux autres matchs de la 24<sup>e</sup> journée se joueront le vendredi 27 mars : RC Arbaâ - MO Béjaïa et USM El Harrach - ASM Oran.

Les cinq autres rencontres sont programmées le lendemain samedi : CRB-JSS, USMA-MCEE, MCO-USMBA, CSC-NAHD et ESS-ASO. La 23<sup>e</sup> journée de Ligue 1 Mobilis aura lieu quant à elle les 20 et 21 mars.

## US CHAOUIA Mustapha Kioua nouvel entraîneur



## AMAL BOUSSAÂDA Abdelhak Bouguerra nouvel entraîneur



Le technicien algérien Mustapha Kioua est devenu le nouvel entraîneur de l'US Choaouia (Mobilis-Ligue 2 algérienne de football) en remplacement du Portugais Manuel Madérehras qui a quitté son poste, a appris l'APS lundi auprès de la direction du club.

«Kioua s'est engagé avec l'USC pour un contrat de 18 mois. Nous lui avions fixé l'objectif de mener l'équipe à une place honorable à la fin de la saison, sans pour autant faire de l'accèsion une finalité, une manière de ne pas exercer trop de pression sur lui», a

affirmé à l'APS le président de l'USC.

Abdelmadjid Yahia, précisant que le nouveau coach a dirigé lundi sa première séance d'entraînement. Mustapha Kioua (45 ans) a passé ses diplômes d'entraîneur en Italie, où il détient les licences UEFA A et B.

Il a dirigé la barre technique de l'ASM Oran et du MO Constantine en Algérie, et de Kasserine et El Kef en Tunisie. En Italie, il a assuré aux destinées techniques de l'équipe des jeunes du FC Parme.

Il succède à Madeira qui a «abandonné son poste», et dont le délai de sept jours qui lui a été accordé pour revenir a expiré, a précisé Yahia. «Avec l'expiration de ce délai, nous sommes en train de préparer un dossier qui sera soumis avant la fin de la semaine à la Fédération algérienne (FAF) qui devra le transmettre de son côté à la fédération internationale (FIFA), dans lequel nous réclamons le remboursement d'un mois de salaire et de trois billets d'avion», a souligné Yahia.

Le technicien portugais n'a plus donné signe de vie depuis le précédent match qui a vu les gars d'Oum El-Bouaghi concéder un nul à domicile face à l'ESM Koléa (1-1) dans le cadre de la 22<sup>e</sup> journée du championnat.

Kioua est le cinquième entraîneur de l'USC depuis le début de la saison, après les deux techniciens roumains Krésan et Barbo Marine, l'Algérien Moussa Bezzaz et le Portugais Manuel Madérehras.

**COUPE D'ALGÉRIE DE FOOTBALL (1/2 FINALE)**  
**Le RCA veut jouer à Larbaâ ou à Omar Hamadi**



Le RC Arbaâ (Ligue 1 algérienne de football) veut jouer sa demi-finale de la Coupe d'Algérie au stade de Larbaâ «ou à défaut à Omar-Hamadi d'Alger», a appris l'APS lundi auprès de la direction du club.

«Notre préférence est de jouer chez nous à 15h00, du moment que le stade de Larbaâ n'est pas équipé d'un bon éclairage. A défaut de ce stade, nous allons jouer au stade d'Omar-Hamadi en nocturne, surtout que c'est une enceinte qui nous a réussi quand nous étions en Ligue 2», a affirmé à l'APS le vice-président du RCA, Mustapha Zerrouk, qui n'a pas écarté l'idée de «recourir au stade Mustapha-Tchaker de Blida comme troisième option».

Le RCA s'est qualifié vendredi pour le dernier carré de Dame Coupe aux dépens du NA Hussein Dey (1-1 aux tab : 3-1). Les joueurs du président Djamel Amani rencontreront aux demi-finales le vainqueur du quart de finale entre le NRB Achir et l'ASO Chlef qui se jouera le mardi 24 mars. L'autre demi-finale opposera l'ES Sétif au MO Béjaïa, dans une affiche qui devra tenir toutes ses promesses entre les co- leaders du championnat de Ligue 1.

Les dates des demi-finales seront établies ultérieurement, en fonction du résultat de l'ASO Chlef en coupe de la Confédération africaine de football, soit après le match retour contre Horaya Conakry prévu entre le 3 et le 5 avril prochain.

Les demi-finales de la coupe d'Algérie pourraient cependant avoir lieu les 13 et 14 avril prochain, selon Khalil Hammoum, président de la Commission d'arbitrage de la FAF.  
**APS**

## ROONEY S'EXPRIME SUR SON KO

Ce week-end, la vidéo du KO de Wayne Rooney a tourné en boucle sur la Toile. L'attaquant anglais, qui a pratiqué la boxe durant sa jeunesse, s'est effectivement fait couper par Phil Bardsley lors d'un combat improvisé dans sa cuisine.

Le Mancunien s'en est expliqué dans des propos repris par le *Daily Mail*: "C'est dans ma propre maison, je sais que c'est sorti, mais ce n'est pas public. C'est ce que les amis font. Ils s'amusent ensemble et malheureusement ça fait la une des journaux", a-t-il ainsi déclaré.



## FILIPE LUIS DE RETOUR À L'ATLETICO ?

Comme Thibaut Courtois et Diego Costa, Filipe Luis (29 ans, 11 matches en Premier League cette saison) avait quitté l'Atletico Madrid pour rejoindre Chelsea l'été dernier. Malheureusement pour lui, le latéral gauche n'a pas la même réussite que ses coéquipiers puisque la concurrence de César Azpilicueta réduit fortement son temps de jeu. En conséquence, celui qui avait été acheté 22 millions d'euros par le club londonien pourrait revenir chez les Colchoneros au prochain mercato estival, indique *The Telegraph*.

Il est vrai que José Mourinho ne devrait pas s'opposer au départ du Brésilien seulement titularisé à 6 reprises en championnat cette saison.

## PIRLO MANQUERA LE CHOC CONTRE DORTMUND

Pour le match retour des huitièmes de finale de la Ligue des Champions, la Juventus devra se passer de son milieu de terrain emblématique : Andrea Pirlo.

"Nous devrons marquer, peut-être plus d'un but", avait déclaré Allegri, pour annoncer la couleur avant le déplacement à Dortmund, où les joueurs de la Juventus iront défier l'écurie allemande pour le match retour des huitièmes de finale de la Ligue des Champions. Après les victoires en Serie A contre Palerme et en Ligue des Champions au match aller (2-1), l'entraîneur sait qu'il peut compter sur la bonne dynamique de son équipe pour renverser chez lui le Borussia. Pourtant, le site officiel de la Juve vient d'annoncer que les Bianconeri devront se passer de l'un de leur pilier : Andrea Pirlo. Victime d'une lésion au mollet droit, le milieu de terrain a subi aujourd'hui une échographie, qui a pu révéler "l'évolution de la guérison de la plante", comme le précise de club. Toutefois, l'international italien n'est pas totalement remis et sera tout de même forfait pour le voyage en Allemagne.

## MANDZUKIC PLAÎT TOUJOURS À LA JUVE

Arrivé l'été dernier en Espagne en provenance du Bayern Munich, Mario Mandzukic pourrait en repartir dans les semaines à venir. En effet, *El Mundo Deportivo* rapporte que la Juventus de Turin est toujours désireuse de recruter l'attaquant international croate de l'Atlético de Madrid. L'intéressé pourrait être poussé vers la sortie par les Colchoneros, qui semblent vouloir enrôler Edinson Cavani. Mais l'attaquant international uruguayen du Paris Saint-Germain figure également en bonne position sur les tablettes de... la Vieille Dame.



### Falcao relancé par Chelsea ou Tottenham ?

Depuis sa blessure à un genou en janvier 2014, Radamel Falcao n'est plus que l'ombre du redoutable artificier qu'il fut, notamment sous les couleurs du FC Porto ou de l'Atletico de Madrid. Prêté par l'AS Monaco à Manchester United, l'attaquant international colombien aurait été officiellement averti que l'option d'achat à son sujet ne sera pas levée par les Red Devils. Mais selon le *Daily Mirror*, deux autres formations de Premier League seraient sur les rangs pour tenter de s'attacher ses services l'été prochain : Chelsea et Tottenham.



## LES DIRIGEANTS DÉSIREUX DE SE SÉPARER DE BALE ?

D'après les informations du *Daily Mirror*, le Real Madrid envisage de se séparer de Gareth Bale, lors du mercato estival. Le Gallois pourrait retourner en Angleterre. Cette saison, les performances du milieu offensif n'auraient effectivement pas convaincu les dirigeants madrilènes. Le joueur serait quant à lui fatigué des critiques incessantes des supporters et de la presse, et verrait d'un bon œil un retour dans un autre championnat. Manchester United semble être le club le plus à même de l'accueillir.



Édité par la SARL  
**DK NEWS**Directeur général  
**Abdelmajid CHERBAL**Directeur de la rédaction  
**Abdelmajid TAREB****RÉDACTION ADMINISTRATION**3, Rue du Djurdjura - Ben Aknoun - Alger **TÉL. : 021.94.66.62/63 - FAX : 021.94.66.82****EMAIL : contact@dknews-dz.com - SITE : http://www.dknews-dz.com****PUBLICITE : S'adresser à 03, Rue du Djurdjura - Ben Aknoun - Alger TÉL. : 021.94.66.62 (63) / FAX : 021.94.66.82 / E-MAIL : contact@dknews-dz.com - IMPRESSION : S.I.A.**Pour votre publicité, prière de s'adresser à l'Entreprise nationale de communication d'édition et de publicité - ANEP spa - 1, Avenue Pasteur - Alger - **TÉL. : 021.71.16.64 / 021.73.71.28 - FAX : 021.73.95.59 / 021.73.99.19**

Mercredi 18 Mars 2015 - 27 jourmada al awal 1436 - N° 902 - Troisième année

## PRÉPARATIFS DE LA SAISON DU HADJ 2015:

### M. Aïssa rencontre le ministre saoudien du Hadj

Le ministre des Affaires religieuses et des Waqfs, Mohamed Aïssa, examinera avec le ministre saoudien du Hadj, Bander Ben Mohamed Hajjar, les derniers préparatifs liés aux besoins des hadjî algériens en prévision de la prochaine saison du hadj, a-t-on appris mardi auprès du ministère.

M. Aïssa est arrivé mardi en Arabie saoudite où il s'entretiendra avec le ministre saoudien du Hadj des «derniers préparatifs liés aux besoins de nos hadjî en prévision de la saison du Hadj 1436 de l'hégire correspondant à l'année 2015».

Le ministre des Affaires religieuses et des Waqfs avait indiqué que le nombre des hadjî atteindra cette année 28 800 encadrés conjointement avec l'Office national du Hadj et de la Omra et 45 agences touristiques dont deux publiques à savoir l'Office national du tourisme et le Touring club d'Algérie.

### SELON M. AMARA BENYOUNÈS L'Algérie pourrait présenter son dossier d'accès à l'OMC en décembre

Le dossier d'accès de l'Algérie à l'Organisation mondiale du commerce (OMC) pourra être présenté lors de la 10<sup>e</sup> conférence ministérielle de cette organisation prévue en décembre prochain au Kenya, a indiqué, mardi à Alger, le ministre du Commerce, Amara Benyounès. «Si le dossier (d'accès) sera prêt, nous le présenterons lors de la prochaine conférence ministérielle de l'OMC, sinon nous le ferons l'année prochaine», a déclaré M. Benyounès à la presse en marge d'une réunion du Comité national chargé des négociations pour l'accèsion de l'Algérie à cette organisation. Selon lui, l'accèsion de l'Algérie à l'OMC, qui ne fait face, pour l'instant, à aucun obstacle majeur est au «dernier virage».

«Nous avons franchi plusieurs étapes depuis le début des négociations avec l'OMC en matière d'accèsion. Aujourd'hui nous sommes vraiment au dernier virage», a souligné M. Benyounès.

Depuis la tenue du dernier round de négociations multilatérales en mars 2014 à Genève, l'Algérie a reçu 131 questions additionnelles qui sont traitées par les différents départements ministériels. «Je pense qu'il s'agit des dernières questions» adressées au pays, a-t-il avancé.

Quanti à la réunion du Comité national chargé des négociations pour l'accèsion de l'Algérie à l'OMC, tenue mardi à huis clos entre les représentants de plusieurs ministères, M. Benyounes a fait savoir que cette rencontre a été consacrée à l'examen du projet de réponses aux questions posées essentiellement par les Etats-Unis et l'Union européenne (UE).

Ces questions portent essentiellement sur la législation algérienne et sa mise en conformité avec les règles de l'OMC. Après adoption des réponses, elles seront transmises au comité gouvernemental chargé du suivi et de la supervision de l'accèsion de l'Algérie à l'OMC, qui est présidé par le Premier ministre, Abdelmalek Sellal, qui tranchera définitivement sur ces réponses. «Une fois que le gouvernement tranchera, nous allons probablement programmer une réunion multilatérale à Genève en juin», a ajouté M. Benyounès.

À ce jour, l'Algérie a mené 12 rounds de négociations multilatérales qui ont permis de traiter plus de 1.900 questions liées au système économique national.

Le pays a aussi tenu plus de 120 réunions bilatérales avec une vingtaine de pays, qui ont été couronnées par la conclusion de six accords bilatéraux avec Cuba, le Brésil, l'Uruguay, la Suisse, le Venezuela et l'Argentine. L'Algérie mène encore des discussions avec 19 autres pays membres dont douze avec lesquels les discussions sont à un stade avancé. Tout en rappelant que l'accèsion de l'Algérie à l'OMC ne constitue pas une «obsession», M. Benyounès a réaffirmé que le gouvernement travaille conformément aux orientations du président de la République, Abdelaziz Bouteflika, qui reposent sur «la préservation des intérêts de l'économie algérienne». La prochaine conférence ministérielle, la première de l'OMC à se tenir en Afrique subsaharienne, aura lieu du 15 au 18 décembre 2015 à Nairobi (Kenya).

APS

## FÊTE NATIONALE D'IRLANDE : Le Président Bouteflika félicite son homologue irlandais

Le président de la République, Abdelaziz Bouteflika, a adressé un message de félicitations au président de la République d'Irlande, Michael Higgins, à l'occasion de la fête nationale de son pays.

«Il m'est agréable de m'associer à la

célébration de la fête nationale de votre pays en adressant mes vœux les plus chaleureux de bonheur et de bien-être pour vous-même, et de prospérité pour le peuple irlandais nationale de son pays.

heureuse circonstance pour réitérer mon entière disponibilité à œuvrer avec vous pour le renforcement de notre coopération et le développement des relations d'amitié entre nos deux pays», a ajouté le président Bouteflika.

## Le Président Bouteflika reçoit le nouvel ambassadeur de Guinée ...

Le président de la République, Abdelaziz Bouteflika, a reçu mardi à Alger, Ousmane Dia Balde, qui lui a remis ses lettres de créance l'accréditant en qualité d'ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire de la République de Guinée en Algérie.

Dans une déclaration à la presse à l'issue de l'audience, le nouvel ambassadeur guinéen a exprimé la volonté de son pays de «dynamiser» les relations avec l'Algérie.



«La mission qui m'a été assignée par le président guinéen, son gouvernement et le peuple de Guinée est d'œuvrer au réchauffement et à la dynamisation des relations bilatérales», a-t-il précisé.

L'audience s'est déroulée en présence du ministre d'Etat, directeur de cabinet à la présidence de la République, Ahmed Ouyahia, et du ministre délégué chargé des Affaires maghrébines et Africaines, Abdellak Messahel.

## ... Et le nouvel ambassadeur du Zimbabwe

Le président de la République, Abdelaziz Bouteflika, a reçu mardi à Alger Edwin G. Mandaza, qui lui a remis ses lettres de créance l'accréditant en qualité d'ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire de la République du Zimbabwe en Algérie. Dans une déclaration à la presse à l'issue de l'audience, M. Mandaza a indiqué avoir passé en revue avec le chef de l'Etat des questions bilatérales et internationales d'intérêt commun. «Nous voulons renforcer la relation de solidarité politique existante entre l'Algérie et le Zimbabwe et en faire une relation de coopération économique très solide», a-t-il ajouté. Il a remercié à cette occasion l'Algérie pour



## SITUATION EN LIBYE

### M. Messahel représentera l'Algérie aux consultations politiques à Rome



Le ministre délégué chargé des Affaires maghrébines et africaines, Abdellak Messahel, représentera l'Algérie aux consultations politiques sur la situation en Libye avec les ministres des Affaires étrangères de l'Italie et d'Egypte, a-t-on appris mardi auprès du porte-parole du ministère des Affaires étrangères, Abdellatif Benali Cherif.

Ces consultations auront lieu mercredi dans la capitale italienne, Rome, a précisé la même source.

## Les secousses enregistrées en Algérie résultent d'une activité sismique ordinaire (CRAAG)

Les secousses telluriques enregistrées ces derniers jours en Algérie sont «tout à fait naturelles» et résultent de l'activité sismique ordinaire qui caractérise le nord du pays, a indiqué mardi Mohamed Hamdache, chercheur au Centre de recherche en astronomie astrophysique et géophysique

(CRAAG). Contacté par l'APS, M. Hamdache a expliqué qu'il s'agit d'un phénomène normal du dégagement de l'énergie cumulée, suite à la collision entre les plaques eurasienne et africaine. Il a fait savoir qu'entre 80 et 90 secousses sont enregistrées chaque mois, dont la plupart ne sont pas ressenties. De-

puis mercredi dernier, sept secousses de moyenne intensité ont été enregistrées par le CRAAG dans différentes wilayas du pays, notamment à Constantine (magnitude 3,7), Djelfa (3,2), Biskra (3,5), Batna (4,5 et 3,4), Blida (4,1) et Mostaganem (4,4), sans faire de victimes ou de dégâts.